

Spécial montres

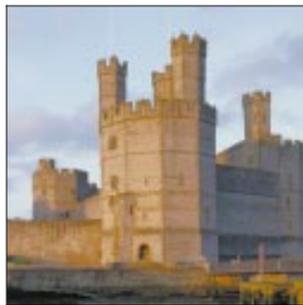
A l'occasion des Salons internationaux d'horlogerie organisés à Genève puis à Bâle, *Le Monde* publie un nouveau cahier « Styles » consacré aux montres et aux bijoux.

Entretien avec le procureur de Russie

Le procureur général de Russie, Iouri Skouratov, a lancé plusieurs enquêtes sensibles, dont une visant les affaires de Boris Eltsine. Le président russe a demandé sa démission au Parlement, qui l'a refusée deux fois. Entretien. p. 6

Bourses en Europe: alliances difficiles

Même si les Bourses nationales sont conscientes qu'il leur faut se regrouper pour attirer des opérateurs, les rapprochements peinent à se concrétiser. La Deutsche Börse et le London Stock Exchange ont du mal à s'entendre. p. 20



J. CH. PRATT - D. PRIES-DIAEF

Voyages au pays de Galles

Dans ce pays où il y a « quatre millions par habitant », les petits trains à crémaillère qui transportaient les ardoises ont été rachetés et les anciens mineurs guident les touristes. Egalement en pages Voyages, un week-end équestre à Saumur. p. 28 et 29

Santé: inégalités territoriales

Selon l'Insee, on continue de mourir trop et trop tôt dans le Nord-Pas-de-Calais. Les élus revendiquent auprès de l'Etat un meilleur traitement, « au nom de l'équité ». p. 15

Retraites: mises en garde

Les syndicats, dont la CGT, ont fait part, mercredi, de leurs dernières mises en garde sur le dossier des retraites, avant l'annonce par Lionel Jospin, le lendemain, de sa stratégie pour conduire une réforme. p. 12

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

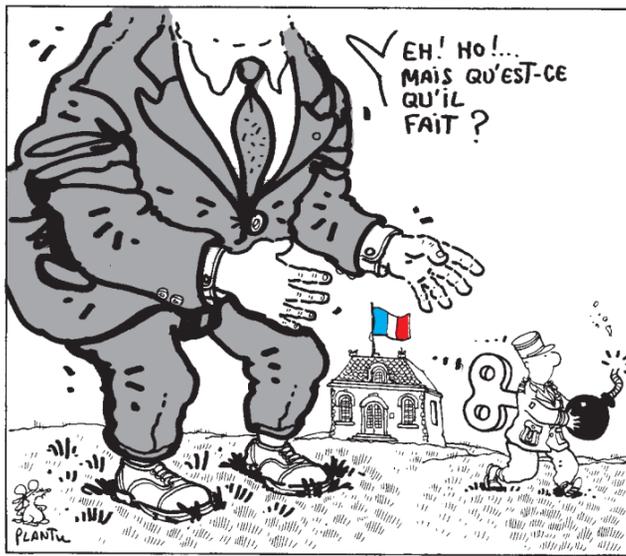
M 0147-429-7,50 F



Corse : l'enquête qui accable les gendarmes

- L'instruction judiciaire laisse peu de doutes sur leur implication dans un incendie criminel près d'Ajaccio
- Unité spéciale créée à la demande du préfet de Corse, le GPS avait obtenu de Matignon des moyens exceptionnels
- Il était doté de matériel d'écoutes téléphoniques

L'ENQUÊTE judiciaire sur l'incendie criminel d'un restaurant de plage, au sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud), a rassemblé plusieurs éléments accablants pour les gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) et pour le colonel Henri Mazères, commandant de la légion de gendarmerie de Corse. Selon nos informations, deux jerrycans d'essence et un poignard de combat utilisé par les militaires ont été retrouvés sur les lieux, en plus d'une cagoule ensanglantée et d'un talkie-walkie. Les enquêteurs auraient établi que les trois membres du commando – le capitaine commandant le GPS, un lieutenant et un adjudant-chef –, se sont rendus sur la plage par la mer à bord d'un Zodiac. Des documents décrivant le mode de fabrication d'une bombe incendiaire ont été saisis lors d'une perquisition dans la caserne abritant le bureau du colonel Mazères. Les auditions des trois gendarmes et les témoignages recueillis ont mis en évidence le rôle central du « patron » de la gendar-



- Nos révélations sur l'enquête et sur le GPS
- Les critiques policières; Lionel Jospin à l'épreuve
- Les réactions politiques à Paris et en Corse

p. 8
p. 8
p. 9

merie en Corse, sous l'autorité duquel le GPS était directement placé. Après l'incendie du restaurant, les membres du commando auraient immédiatement rendu compte au colonel, qui aurait mis au point avec eux une fausse version.

L'opposition critique violemment l'action en Corse du gouvernement. M. Jospin devait répondre aux questions des députés, mercredi. Le premier ministre est en première ligne. Unité d'élite destinée au renseignement, le GPS fut constitué à la demande expresse du préfet de Corse. Bernard Bonnet avait obtenu des moyens exceptionnels grâce au soutien sans failles de l'Hôtel Matignon et malgré les réticences du ministère de l'intérieur. Doté notamment de valises d'écoutes téléphoniques, le GPS a utilisé un centre d'écoutes de la DGSE à Bonifacio. Le départ du préfet Bonnet, réclamé par les nationalistes corse, ne semble pas envisagé. La dissolution du GPS n'est pas exclue par certaines sources gouvernementales.

Ce crime que la journaliste Jill Dando n'élucidera pas

LONDRES

de notre correspondant

L'audience du journal de la première chaîne de la BBC a pratiquement doublé. Onze millions de téléspectateurs, soit cinq millions de plus qu'à l'accoutumée, ont regardé, lundi 26 avril, la chaîne qui employait Jill Dando, journaliste animatrice de l'émission « Crime Watch » (« Observatoire du crime »), assassinée quelques heures plus tôt devant son domicile londonien. Huit millions étaient encore à 20 heures pour suivre l'hommage spécial que BBC 1 lui consacrait et dix millions encore au journal de 21 heures, lui aussi marqué par sa mort, sa carrière, l'incontestable vide qu'elle laisse dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue, appréciée ou admirée de loin. Deuil durable ou éphémère miracle de l'écran ?

Il y avait quelque chose de tragiquement ironique à observer, mardi, sur toutes les chaînes de télévision, les enquêteurs renouveler les appels à témoin pour élucider le meurtre de celle qui savait si bien les lancer pour eux, dans son émission destinée à résoudre les énigmes criminelles. Jill Dando était

leur amie, leur alliée capitale, la grande prêtresse télévisuelle de la lutte contre le crime. Elle participait volontiers à leurs cérémonies, distribuait des prix, des citations. « Ses » policiers, elle les trouvait « formidables, courageux, dévoués ». Et les voici maintenant privés d'elle, désarçonnés, démunis de piste, de témoin, de motif, et cependant « mobilisés comme jamais » pour démasquer l'assassin de Jill. Fait rare, le policier chargé de l'enquête est allé jusqu'à solliciter, mardi, la coopération amicale de l'underworld londonien, autrement dit la pègre, pour retrouver celui qui a vendu ou fourni l'arme du crime, un pistolet semi-automatique 9 mm, dont la vente, comme celle de toutes les armes de poing, est interdite sur tout le territoire britannique depuis trois ans.

Dans un pays dont les rues, les places et les squares sont constellés de caméras de surveillance urbaine, où les appels à témoin de la police sont régulièrement affichés sur les murs et les lampadaires, où la récompense d'Etat pour information est coutumière – trois cent mille francs promis cette semaine pour qui permettra d'arrêter le poseur de bombe raciste de Brixton et Brick Lane – « Crime Watch » ajou-

taut au fait divers une dimension humaine et émotionnelle forte. Reconstitution systématique, dramatisée mais précise des crimes sur les lieux mêmes où ils sont commis, témoignages en direct, chaque fois que la chose est possible, des victimes elles-mêmes, photos floues, portraits-robots des suspects, reconstruction par ordinateur de cadavres non identifiés, interviews des enquêteurs en uniforme... Toutes les possibilités techniques de la télévision sont employées.

En quatorze ans d'existence, à raison d'une émission de deux heures, parfois trois, tous les mois, « Crime Watch » a traité 1 700 affaires, reçu 500 à 600 appels à chaque fois et contribué à élucider 600 crimes. Taux de réussite: 32 %, contre 26 % seulement pour les affaires non traitées par l'émission. Pas de mystère: huit millions de téléspectateurs regardaient régulièrement Jill Dando et ses enquêteurs. Elle ne présentera pas le « Crime Watch » du mois de mai. Mais, si son assassin n'est pas retrouvé d'ici trois semaines, la star y figurera une dernière fois, de l'autre côté du miroir.

Patrice Claude

Lire page 27

La guerre du Kosovo

■ Bombardements : l'OTAN reconnaît une nouvelle « erreur » meurtrière

■ Russie : à la recherche d'une solution négociée

■ Lionel Jospin : pas d'offensive terrestre sans un vote de l'Assemblée

■ Réfugiés : nouveaux récits de l'horreur

Lire pages 2 à 5, notre enquête page 16 et notre éditorial page 17

CNRS-Allègre : querelles

LES RELATIONS entre le CNRS et Claude Allègre s'enveniment. Le ministre reproche à la direction du principal organisme scientifique français de faire preuve de « mauvaise volonté » dans l'application de sa politique. Les chercheurs protestent contre la faible liberté de manœuvre laissée aux établissements. Ce conflit est attisé par des perspectives budgétaires médiocres. L'annonce d'un prochain comité interministériel de la recherche, perçu par le milieu scientifique comme une provocation, pourrait relancer la mobilisation des chercheurs. Deux députés socialistes, Pierre Cohen et Jean-Yves Le Déaut, chargés par M. Jospin d'une mission sur la recherche, commencent leurs consultations.

Lire page 27

La vie en noir



ABEL FERRARA

NEW ROSE HOTEL, le nouveau film d'Abel Ferrara, servi par Christopher Walken, Willem Dafoe et Asia Argento, est emblématique du renouvellement permanent du film noir, dont le cinéaste s'essaie à subvertir les codes. C'est le meilleur film d'une semaine où s'illustrent Hou Hsiao-hsien (*Un temps pour vivre*, un temps pour mourir), Marcel Bluwal (*Le Plus Beau Pays du monde*) et Jonathan Demme (*Beloved*).

Lire pages 32 à 34

International.....	2	Communication.....	23
France-société.....	8	Tableau de bord.....	24
Carnet.....	14	Aujourd'hui.....	27
Abonnements.....	14	Météorologie/jeux.....	31
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	20	Radio-Télévision.....	35

POINT DE VUE

Moi aussi je me sens albanais

par Vaclav Havel

DANS l'intervention de l'OTAN au Kosovo, je pense qu'il y a un élément que nul ne peut contester : les raids, les bombes, ne sont pas provoqués par un intérêt matériel. Leur caractère est exclusivement humanitaire : ce qui est en jeu ici, ce sont les principes, les droits de l'homme auxquels est accordée une priorité qui passe même avant la souveraineté des Etats. Voilà ce qui rend légitime d'attaquer la Fédération yougoslave, même sans le mandat des Nations unies. Mais, en m'appuyant sur mon expérience personnelle, je suis également convaincu que seul le temps permettra d'évaluer avec objectivité ce qui se passe ces jours-ci en Yougoslavie et les répercussions sur l'OTAN.

Aujourd'hui, l'exigence essentielle est que l'on puisse arrêter le massacre, que les réfugiés puissent retourner librement chez eux, que soit ouvert le cycle des négociations politiques pour le statut du Kosovo. Et que puissent être rapidement envoyés sur le terrain des observateurs de paix – avec, si possible, l'accord des Serbes – pour garantir la fin des tueries et des violations des droits de l'homme.

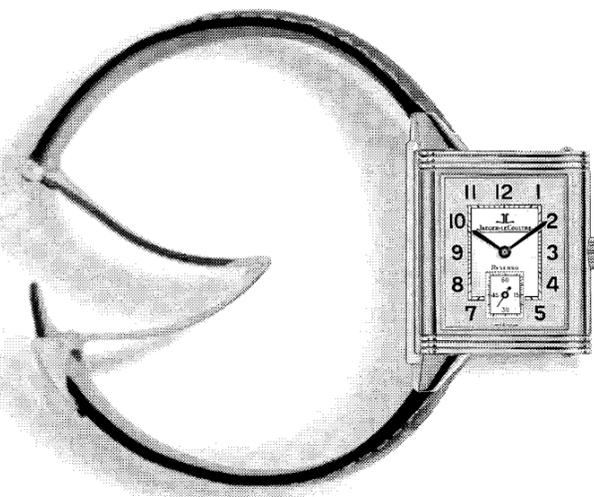
Moi-même, si des perspectives de négociations se faisaient de nouveau jour et si l'on me proposait d'y participer, je m'y engagerais volontiers. Même si je ne peux oublier qu'au cours des derniers mois de l'année passée j'avais déjà proposé des solutions à la crise, qui n'ont pas été acceptées pour diverses raisons. Les conflits doivent toujours être prévus à temps, et arrêtés à temps par des solutions appropriées. Or, dans le cas de la guerre au Kosovo, il me semble pouvoir dire qu'il s'est produit quelque chose d'extrêmement important : le régime de Milosevic avait déjà déchaîné des conflits contre la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine. L'OTAN est intervenue trop tard.

Aujourd'hui j'éprouve une certaine gêne : après la bataille, tout le monde est stratège. Les réserves à l'égard de l'intervention, y compris dans mon pays, auraient dûes être exprimées bien avant.

Lire la suite et les autres points de vue pages 18 et 19

Vaclav Havel est président de la République tchèque.

Reverso



JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

21, Place Vendôme
Paris 1^{er}

Tél. 01 42 61 11 17

66, rue François 1^{er}
Paris 8^e

Tél. 01 53 57 42 00

Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.

INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 29 AVRIL 1999

BALKANS L’aviation de l’OTAN a poursuivi ses bombardements en Serbie, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 avril. Dans les faubourgs de Belgrade, plusieurs cibles ont été

touchées. Selon des sources serbes, 20 civils ont été tués lors de frappes sur la ville de Surdulica. A Bruxelles, l’Alliance a reconnu qu’elle ne pouvait pas « *exclure de telles erreurs* ».

● REXHEP MEJDANI, le président albanais, déclare dans un entretien au *Monde* que la partition du Kosovo ouvrirait la porte à une « *guerre permanente* » dans les Balkans et il es-

time que le projet de « *Grande Albanie* » n’est qu’un « *mythe* » véhiculé par la propagande serbe. ● A BEL-GRADE, l’opposition démocratique est désorganisée et les déclarations

dissonantes – par rapport au régime – du vice-premier ministre, Vuk Draskovic, continuent d’être accueillies avec prudence à l’étranger (*lire aussi notre éditorial page 17*).

Serbie : l’introuvable opposition au régime de Belgrade

Les grandes manifestations estudiantines de l’hiver 1997 laissaient espérer l’émergence d’un front démocratique. Mais les dirigeants de la coalition Ensemble ont divorcé et seules, aujourd’hui, des individualités expriment leur désaccord avec les thèses nationalistes

LE GRAND BELGRADE a été visé par l’aviation de l’Alliance atlantique, mercredi 28 avril à l’aube. Goran Matic, plus proche des cercles du pouvoir yougoslave que le vice-premier ministre Vuk Draskovic, a laissé entrevoir une possibilité de solution.

● L’aviation alliée a bombardé, mercredi, des objectifs dans les faubourgs belgradois de Topcider, Senjak, Resnik et Rakovica. La veille, les avions alliés avaient visé, entre autres, des cibles dans la ville de Surdulica, au sud. Les sources serbes ont affirmé que vingt civils au moins avaient été tués et trois cents habitations détruites. Un correspondant de la chaîne de télévision américaine CNN a vu seize morts, dont onze enfants, dans une morgue de la ville. Une équipe de télévision de Reuters a filmé des destructions. Un reporter de l’agence Associated Press a vu cinquante habitations détruites et plusieurs centaines endommagées. L’OTAN a affirmé avoir visé des « *installations militaires* » à Surduli-

ca. « *Mais nous ne pouvons malheureusement pas exclure entièrement que des civils ou des biens civils soient touchés* », a déclaré un porte-parole.

● « *Je pense que cette semaine sera celle où les grandes lignes de base d’un règlement au Kosovo peuvent être raffermies* », a déclaré, d’après le *New York Times*, Goran Matic, ministre et membre du Parti de la gauche unie de M^{me} Mirjana Markovic, l’épouse du président Milosevic. Selon lui, un règlement pourra être trouvé dès que « *les deux parties apporteront des éléments de rationalité* » dans cette affaire. « *Nous donnerons à l’OTAN sa victoire. Ils doivent juste décider ce que cela signifie réellement* », a-t-il ajouté. Belgrade, a-t-il souligné, voudrait voir la campagne aérienne prendre fin, mais pas à n’importe quel prix. « *Il y va de notre intérêt national* », et aussi « *de l’intérêt de l’Amérique. A un moment donné, nos intérêts se recouperont* ».

● Le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, a estimé, mardi, à

Bruxelles, que « *des dégâts significatifs* » ont été causés à l’appareil militaire serbe. Mais il a ajouté que « *plus reste à faire, et il n’y a aucun doute que plus sera fait* ». L’OTAN, a-t-il laissé entendre, ne s’attend pas à un renversement de la situation militaire avant l’été. « *Entre militaires et membres des forces spéciales, les effectifs yougoslaves au Kosovo, a*

Un accord interviendra « prochainement », mettant fin à la guerre, selon Igor Ivanov

Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, estime qu’un accord interviendra prochainement pour mettre un terme à la guerre au Kosovo et avancer vers un règlement politique sous les auspices de l’ONU. « *Je suis sûr qu’il y aura un processus de pacification avant l’été. Mon intuition me dit que, prochainement, nous parviendrons à un accord qui permettra de mettre un terme à l’intervention militaire de l’OTAN et d’avancer vers un règlement politique sous les auspices du Conseil de sécurité de l’ONU et avec une participation internationale active* », a-t-il affirmé dans un entretien recueilli lundi et publié mercredi 28 avril par le journal madriléne *El Mundo*. « *La difficulté fondamentale est de savoir comment concrétiser une présence multinationale. C’est de cela qu’ont parlé (dimanche) Eltsine et Clinton. Mais tous acceptent que le règlement international au Kosovo devra se faire sous le drapeau de l’ONU* ». – (AFP)

Des partis trop désorganisés face au pouvoir de Slobodan Milosevic

EN ADMETTANT qu’il n’agisse pas pour le compte du pouvoir, le vice-premier ministre de la Yougoslavie, Vuk Draskovic, a rompu le silence étourdissant d’une opposition serbe désorganisée depuis des mois, victime de ses dissensions internes et du travail de sape du président Slobodan Milosevic. Il faudra plus que ces véhémentes critiques formulées ces derniers jours pour mettre à mal l’édifice du pouvoir.

Les déclarations de M. Draskovic pourraient renvoyer à l’hiver 1996-1997. Un trio d’opposants – Zoran Djindjic, Vesna Pestic et Vuk Draskovic – fait alors trembler Slobodan Milosevic, président de la Serbie à l’époque. Pendant près de quatre-vingt-dix jours, la coalition *Zajedno* (Ensemble) mobilise des centaines de milliers de manifestants dans les rues de la capitale jusqu’à récupérer son dû : sa victoire dans les grandes villes au municipales de l’automne 1996 que M. Milosevic ne veut pas reconnaître.

Un an après la fin de la guerre en Bosnie, l’opposition démocratique espère alors pouvoir sortir du carcan nationaliste dans lequel elle s’était laissée sciemment enfermée par M. Milosevic : être dans le camp de la Serbie et donc du pouvoir ou du côté des « *traîtres* » – une rhétorique qui s’applique aujourd’hui à ceux qui ne soutiennent pas la politique au Kosovo. L’embellie fut de courte durée. Le FK se séparant, à la tête de la coalition, Zoran Djindjic, démocrate sincère mais peu charismatique, et Vuk Draskovic, l’ancien journaliste aux convictions à géométrie variable, s’élargit, servant le jeu de M. Milosevic.

La lutte au sein de *Zajedno* pour le contrôle de la mairie de Belgrade donne le ton. Quelques mois seulement après les élections, le SPO (Parti pour le renouveau serbe) de M. Draskovic passe, à Belgrade, dans le camp du pouvoir. Beaucoup se rappellent alors que Vuk Draskovic a rencontré Slobodan Milosevic au plus fort des manifestations. Les mêmes en concluent que « *le loup* » (Vuk en Serbe) a vendu son âme au diable. Sentiment confirmé lors des élections de l’automne 1997. Le SPO se désolidarise des autres partis d’opposition qui appellent au boycottage du scrutin. Nouveau retour d’ascenseur : début 1998, Vuk Draskovic se voit gratifier d’un poste de vice-premier ministre chargé des affaires étrangères au gouvernement fédéral, titre ronflant mais dénué de pouvoirs.

L’appel au boycottage reposait sur un pari démocratique : invalider des élections, après une campagne jugée impartiale, en ne permettant pas de dépasser le taux de participation de 50 %, nécessaire au re-

gard de la loi. Pari tenu. A ceci près que les urnes furent bourrées – au Kosovo – et que les chiffres de participation furent truqués pour finalement assurer la victoire du candidat du pouvoir, Milan Milutinovic, face à l’ultra-nationaliste Vojislav Seselj.

LE LEVIER ÉCONOMIQUE

Plus récemment, Milan Panic a fait les frais de la démocratie à la « saucе Milosevic ». L’ancien premier ministre et homme d’affaires

Prudence française après les propos de M. Draskovic

Le président français, Jacques Chirac, a émis des doutes, mardi 27 avril, après un entretien avec le président albanais, Rexhep Mejdani, sur les déclarations du vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, qui s’est publiquement démarqué de Slobodan Milosevic. « *Je souhaite que les dirigeants de Belgrade se rendent compte qu’il est temps de revenir à la raison. Mais je n’en suis pas absolument certain* », a déclaré M. Chirac à la presse. « *Si ces propos reflètent la position des autorités de Belgrade, cela mérite considération* », a déclaré de son côté Anne Gazeau-Secret, porte-parole du Quai d’Orsay. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, avait auparavant vu dans ces déclarations « *un premier signe* » tout en conseillant la prudence. D’après M^{me} Gazeau-Secret le souhait du vice-premier ministre yougoslave d’une intervention du Conseil de sécurité est un aspect « *intéressant* ». « *Nous travaillons avec nos partenaires à une résolution sur le Kosovo* », a-t-elle souligné.

a eu le tort, l’automne dernier, de commencer à fédérer l’opposition, déliquescente, au sein de l’Alliance démocratique. Le pouvoir porte le coup là où on ne l’attend pas. Galebnika (entreprise pharmaceutique rachetée par l’américain ICN pharmaceuticals of Pasadena), dirigée par Milan Panic, fut tout bonnement nationalisée et l’ancien premier ministre s’est depuis replié sous d’autres cieux. Y compris dans son propre camp, Slobodan Milo-

occuper le terrain des médias monopolisés par le pouvoir. La radio et la télévision nationales sont inféodées au Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic. Trois autres chaînes privées *Kosova*, *BK* et *Pink* sont, la première, aux mains de la fille du président, les deux autres, détenues par des proches du SPS et de la Gauche yougoslave (JUL) de Mira Markovic, la femme du numéro un yougoslave. Restait la presse écrite. Moribonds en raison de la

crise économique, les journaux d’opposition ont reçu le coup de grâce, dès que les menaces de frappes de l’OTAN se sont préciseses en octobre 1998. Une loi est alors expédiitivement adoptée, infligeant des amendes faramineuses à tout journal pris en flagrant délit de « *défaitisme* ». Dernier symbole de la « révolte » de 1997, la radio B 92 a résisté jusqu’au 2 avril, date à laquelle elle a été déclarée « *propriété d’Etat* » et reprise en main par une rédaction aux ordres. Neuf jours plus tard, le rédacteur en chef de *Dnevni telegraf*, Slavko Curuvija, tombait, devant son domicile, sous les balles de tueurs « anonymes ». Quelques jours auparavant, cet ancien proche de Mira Markovic qui en était arrivé à demander la démission du président yougoslave, était qualifié de « *traître* » dans les colonnes du quotidien du pouvoir, *Politika*.

Selon le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon, le système Milosevic repose sur quatre piliers : « *le premier, ce sont l’armée [régulièrement purgée] et les services de sécurité. Le second, c’est son emprise sur les partis politiques. Le troisième est sa main-mise sur les médias et les appareils de propagande. Enfin, le quatrième pilier est la corruption et les circuits parallèles qui lui permettent de contrôler tout le secteur économique* ». Chacun de ces piliers a subi les assauts des avions de l’OTAN depuis le début de l’opération alliée le 24 mars. Mais rien ne dit que les coups aient été suffisamment appuyés pour déstabiliser un édifice que l’opposition, seule, est bien en mal de renverser.

Christophe Châtelot

Les feux de signalisation de la propagande

leader, l’ultranationaliste Vojislav Seselj. Puis des images plus animées ont montré un véritable débat entre les responsables de la Gauche unie, parti de Mirjana Markovic, épouse du président. Peut-être conséquence de la situation, cette seconde réunion s’est tenue dans un restaurant en sous-sol (nonobstant l’antiaméricanisme de ce parti, les bouteilles de Cola-Cola posées sur la table n’ont pas souffert de la censure).

Les images de la télévision serbe étant toujours associées au son de la radio de Belgrade sur le programme satellite, il n’était pas possible de connaître la teneur des entretiens de ces deux réunions. La radio de Belgrade s’est en effet simplement contentée de faire état, à la fin de son principal bulletin d’information, de deux réunions des directions de ces partis en en reprenant les grandes lignes.

Cette différence de traitement de l’information entre la radio et la télévision n’a rien de surprenant puisqu’en Yougoslavie la télévision a directement succédé aux journaux en tant que moyen d’information de masse.

contrôle naval doit avoir des règles appropriées d’engagement pour être en mesure d’utiliser la menace de la force », a-t-il encore précisé.

● Le président Bill Clinton a donné le feu vert, mardi, à la mobilisation de 33 000 réservistes pour appuyer l’intervention des forces de l’OTAN. Deux mille cent d’entre eux, hommes et femmes, vont être mobilisés immédiatement et le reste le sera en fonction des besoins. Le premier détachement aura pour tâche de répondre aux « *besoins immédiats* » engendrés par des appareils de ravitaillement qui vont être déployés, a expliqué le général Michael Kudlacz, de l’armée de l’air américaine. Il n’a pas voulu préciser où ils seraient stationnés en Europe, se bornant à dire que leur répartition se ferait en fonction des nécessités.

● La faim menace quelque 820 000 personnes déplacées à l’intérieur du Kosovo, dans des zones sans approvisionnement alimentaire, d’après le général Clark. Dans la province, a indiqué de son côté le

Vuk Draskovic, un caméléon populiste et ambigu

LE PARCOURS politique de Vuk Draskovic, actuel vice-premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), est de ceux qui sur-

PROTRAIT

Vice-premier ministre, il veut aujourd’hui apparaître comme un « opposant de l’intérieur »

prennent : il a été successivement communiste, nationaliste fervent, pacifiste résolu, opposant irréducible à Slobodan Milosevic, principal chef de file du mouvement contestataire à l’automne 1996, et, aujourd’hui... numéro 3 du même régime serbe. Au cours de cette trajectoire pour le moins sinueuse, cet écrivain de cinquante-deux ans, excellent tribun, populiste et charmeur, a connu des fortunes diverses. Il s’est tout d’abord fait connaître avec *Le Couteau*, un récit sur le malheur des Serbes publié en 1982. Huit ans plus tard, à la tête du Parti du renouveau serbe (SPO), il mène campagne pour des élections libres, et essaie, en décembre 1990, une défaite au scrutin présidentiel contre... Slobodan Milosevic. Il est ensuite emprisonné quelques jours par le régime, après de violentes manifestations, et sa libération le transforme en héros de la contestation des autorités de Belgrade.

Mais cette opposition politique ne l’empêche pas, à la veille de la guerre en Bosnie, d’affirmer qu’il faut « *se battre pour toutes les terres*

Programme alimentaire mondial (PAM), les chiens et les chats sont devenus rares : ils pourraient avoir été mangés par une population chassée de ses foyers par l’épuration ethnique et par la faim. Le PAM a commencé une enquête sur la situation alimentaire auprès des réfugiés du camp de transit de Blace, en Macédoine, où les nouveaux arrivés gardent les souvenirs les plus vivaces. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estimait, mardi, à près de 585 000 le nombre d’Albanais du Kosovo réfugiés dans les pays limitrophes de la Yougoslavie.

● Les entretiens, mardi à Moscou, de Strobe Talbott, le secrétaire d’Etat adjoint américain, avec les principaux responsables russes n’ont pas donné de résultats tangibles. Le département d’Etat ne les en a pas moins qualifiés de « *très constructifs* ». Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a répété que la Russie ne respecterait pas l’embargo pétrolier décidé par les Occidentaux.

de Yougoslavie où il y a un cimetière serbe » ni même de défendre, cartes à l’appui, l’idée d’une Grande Serbie qui empiète automatiquement sur les territoires voisins. Le nationalisme plaît : il est nationaliste. Il devient ensuite pacifiste convaincu, dénonce la « *guerre absurde* », et défend alors le royalisme. En juin 1993, il est à nouveau arrêté, ainsi que sa femme Danica, et jeté en prison après avoir été violemment tabassé par la police. Il avait appelé les Belgradois à descendre dans la rue pour protester contre la « *terreur fasciste* » semée, à l’Assemblée nationale, par les hommes du Parti radical serbe (SRS) de l’ultranationaliste Vojislav Seselj.

La libération de Vuk Draskovic, obtenue un mois plus tard après l’intervention, à Belgrade, de Danielle Mitterrand, fait à nouveau de lui un héros et le consacre comme le chef de file de l’opposition. Un flambeau qu’il partage avec deux autres leaders, Zoran Djindjic et Vesna Pestic, au sein de la coalition « Ensemble » lors du mouvement de protestation des étudiants qui suit, à l’automne 1996, les résultats truqués des élections municipales. Mais, une fois encore, Vuk « *le loup* », comme le surnomment ses amis, change de stratégie. Après avoir soutenu l’arrivée au pouvoir à la mairie de Belgrade de Zoran Djindjic, il lui retire l’appui de son parti, et provoque sa chute ainsi que la rupture de l’alliance. Une « trahison » sur fonds de rivalités personnelles qui affaiblit sérieusement son discours d’opposant, même auprès de ses partisans.

En janvier de cette année, il entre au gouvernement fédéral en tant que vice-premier ministre chargé des relations internationales. Sous la férule de Slobodan Milosevic, et alors que le dirigeant de l’extrême-droite, Vojislav Seselj, est lui même vice-premier ministre du gouvernement de Serbie. Un nouveau revirement, accompagné d’un changement de look : il coupe ses cheveux longs et sa barbe imposante. Le « caméléon populiste » cherche depuis une nouvelle voie. Il veut visiblement aujourd’hui apparaître comme un « opposant de l’intérieur », en multipliant les déclarations apaisantes et conciliantes à l’égard de la communauté internationale. Que cet opportuniste cherche à exploiter le vide politique autour du régime de Belgrade est probable, qu’il faille le prendre toujours au sérieux est moins évident, même selon ses partisans. Mais il est un fait qu’il ne peut ignorer : pour l’heure, Slobodan Milosevic est le chef. Le seul.

Hector Forest

Denis Hautin-Guiraut

■ PEINTURES DE GUERRE



L'OTAN a effectué plus de 10 500 sorties aériennes depuis le début de l'opération « Force alliée », le 24 mars. Un quart ont été des raids d'attaque, le reste consistant en des missions de soutien ou de surveillance. Sur la base d'Aviano, en Italie, un mécanicien peint une bombe sur un F-16 américain, indiquant que l'avion en est à sa vingt-quatrième opération de bombardement en territoire yougoslave.

STAN PARKER/REUTERS

Moscou met en avant son rôle de « médiateur » pour une solution politique négociée

Les dirigeants russes se flattent d'être abondamment consultés par les Occidentaux. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, est attendu jeudi 29 avril à Moscou

MOSCOU

de notre correspondant

A défaut d'avoir enregistré à ce jour le moindre succès diplomatique, les autorités russes affichent d'ores et déjà une satisfaction : celle d'être partie prenante aux débats sur une éventuelle solution diplomatique à la guerre du Kosovo. « Toutes les parties reconnaissent que la Russie joue un rôle important de médiateur », a déclaré, mardi 27 avril, le ministre des affaires étrangères, Igor Ivanov. Boris Eltsine a, pour sa part, fait savoir que le dossier yougoslave l'occupait jour et nuit. « Encore une fois, j'ai passé toute la nuit dernière à discuter de ce problème », a-t-il expliqué, mardi matin en recevant son ministre de l'intérieur.

Le ton n'est plus à la confrontation belliqueuse mais à une discussion « sérieuse ». « Il y a des chances de parvenir à un accord politique, ne les laissons pas passer », a souligné M. Ivanov, à l'issue d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott, mardi à Moscou. Le président Boris Eltsine a téléphoné à Bill Clinton puis à Jacques Chirac. Le ministre des affaires étrangères grec et le ministre de la défense allemand rencontrent les responsables russes ce mercredi. Et, jeudi, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est attendu à Moscou.

Si la Russie s'est réinstallée de plain-pied sur la scène diplomatique, les désaccords demeurent et le rôle que peut jouer Moscou auprès de

Belgrade reste incertain. M. Ivanov et M. Tchermomyrdine, « représentant spécial » de Boris Eltsine, estiment que l'OTAN, comme le régime yougoslave, doivent « accepter des compromis ». Boris Eltsine a adressé, mardi matin, un télégramme à Slobodan Milosevic, l'assurant de la « solidarité de la Russie avec le peuple yougoslave », mais ajoutant que la situation ne pourra changer que « si

accepte le déploiement d'une force militaire au Kosovo sous l'égide de l'ONU. Viktor Tchermomyrdine avait annoncé un tel accord vendredi 23 avril, lors d'une mission à Belgrade, malgré les démentis répétés de M. Milosevic. Mardi, M. Tchermomyrdine a fait mine d'ignorer ces démentis et précisé qu'il avait eu dans la journée un entretien téléphonique avec Vuk Draskovic. « Tous les diri-

Pas de percée diplomatique, selon Washington

Les entretiens entre le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott, et des responsables russes ont été « très constructifs » mais n'ont pas permis de réaliser de percée, a indiqué, mardi 27 avril, le département d'Etat. « Les Russes n'ont pas fait de changements importants dans leur position », a dit James Rubin, en rappelant que l'Alliance, de son côté, ne ferait pas de compromis sur ses objectifs. Le porte-parole a réaffirmé que les Etats-Unis espéraient toujours voir la Russie convaincre le président Slobodan Milosevic de se plier à ces exigences. « Nous sommes toujours à la recherche de moyens diplomatiques de parvenir à ces objectifs mais, entre-temps, la destruction persistante, systématique et punitive de la machine de guerre serbe se poursuivra depuis les airs », a-t-il dit. — (AFP.)

toutes les parties démontrent leur sagesse et leur bonne volonté. »

Les autorités russes ne cachent pas qu'elles doutent fortement de la « bonne volonté » de M. Milosevic, lequel ne leur a jusqu'alors rien concédé. Aussi examinent-elles avec intérêt les déclarations du vice-premier ministre yougoslave, Vuk Draskovic, s'opposant au président Milosevic et expliquant que Belgrade

de la République yougoslave n'adhère pas à cette position », a-t-il reconnu, « mais le plus important est que Belgrade accepte une présence internationale au Kosovo avec une participation russe ». M. Milosevic n'est donc plus considéré par Moscou comme un interlocuteur exclusif.

Dans le même temps, les autorités russes considèrent que « l'échec de la stratégie de l'OTAN » doit amener ses pays membres à reconsidérer les conditions posées à l'arrêt des bombardements. M. Tchermomyrdine a donc répété qu'« on ne peut négocier sous les bombes » et que l'OTAN devait au préalable interrompre ses opérations. Le désaccord principal porte sur la mission et la composition d'une éventuelle force militaire au Kosovo. Moscou exige qu'elle soit sous autorité de l'ONU, avec un fort contingent russe et non sous commandement de l'OTAN. « Le travail sur cette question va prendre beaucoup de temps », a reconnu M. Tchermomyrdine.

Reste l'embargo pétrolier contre Belgrade décidé par l'OTAN et l'Union européenne : cette décision « n'a aucune force juridique pour la Russie, l'ONU étant seule habilitée à décréter un embargo », a répété, mardi, le ministre Igor Ivanov. Il semble que, sur ce point, assurance a été donnée aux Russes que l'OTAN ne les considérerait pas comme liés par cette mesure.

Claire Tréan

François Bonnet

La Croix-Rouge internationale essaie de faire lever l'« interdit humanitaire »

LE COMITÉ international de la Croix-Rouge (CICR) verra-t-il se réaliser bientôt l'espoir qu'il exprime depuis deux jours de retourner au Kosovo pour y porter assistance aux victimes du conflit ? Si tel était le cas, ce serait un tournant, et la fin de ce statut de « zone interdite » que le régime yougoslave impose à la province depuis cinq semaines et face auquel l'OTAN se révèle dramatiquement impuissant.

L'objectif du CICR est de remplir le mandat dont l'ont doté, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les conventions de Genève, c'est-à-dire la mission de secourir toutes les victimes, de visiter tous les prisonniers de guerre, de coordonner les recherches de disparus et de familles séparées. S'il y parvenait, un secours pourrait enfin être apporté aux centaines de milliers de personnes en détresse abandonnées à la soldatesque serbe ; le CICR localiserait ces groupes de population, évaluerait leurs besoins et s'efforceraient sans doute, pour y répondre, d'ouvrir la voie à d'autres acteurs

humanitaires. Après la rencontre du président du CICR, Cornelio Sommaruga, avec Slobodan Milosevic, lundi 26 avril à Belgrade, des responsables de l'organisation s'étaient montrés très optimistes, estimant que Belgrade autoriserait les délégués à retourner au Kosovo, d'où ils avaient été contraints de partir quelques jours après le début de l'intervention aérienne de l'OTAN. Mardi, dans une conférence de presse à Genève, M. Sommaruga a été plus nuancé.

« AUCUN MESSAGE »

Il a indiqué que Slobodan Milosevic lui avait donné l'assurance que les forces de sécurité yougoslaves laisseraient les délégués du CICR se déplacer partout au Kosovo pour fournir une aide médicale et alimentaire aux victimes et accéder aux prisonniers. Il a précisé toutefois que les délégués devront d'abord négocier les modalités de leur intervention avec les responsables des forces de sécurité yougoslaves. La Croix-Rouge internationale devra parallèlement obtenir des

garanties de sécurité pour ses délégués des deux autres parties au conflit : l'OTAN et l'UCK. Le retour du CICR au Kosovo peut prendre « quelques jours ou quelques semaines », a déclaré M. Sommaruga, le temps que les décisions de Slobodan Milosevic soient transmises « jusqu'en bas de l'échelle de commandement ». C'est à ces tractations, à la liberté de mouvement qui sera effectivement donnée à l'organisation humanitaire, que l'on appréciera la bonne foi des engagements pris par le président yougoslave. Le CICR a obtenu gain de cause sur le droit de visite aux trois militaires américains détenus par les forces serbes. Ses délégués, parmi lesquels un médecin, ont pu les rencontrer, mardi, dans les conditions de confidentialité que prévoient les conventions de Genève. Mais, pour le reste, tout est encore à négocier.

Les promesses faites à M. Sommaruga pourraient s'interpréter comme l'amorce d'un changement de stratégie de Slobodan Milosevic. Après s'être servi des civils

comme d'une masse sacrificable et déportable à merci, le président yougoslave jouerait sa carte « humanitaire » : il autoriserait une organisation totalement neutre à leur porter secours, proclamerait de plus belle que les Kosovars qui sont partis n'ont fui que les frappes de l'OTAN et rien d'autre, et il pourrait même avoir la grandeur d'âme de les inviter à revenir, pour peu, évidemment, qu'ils puissent prouver par leurs papiers d'identité qu'ils sont bien citoyens yougoslaves...

Quand bien même il se confirmerait, un tel changement de la politique de Belgrade envers les civils kosovars ne serait pas de nature à stopper l'intervention occidentale. Mais, de toute façon, on n'y est pas encore. « Je ne suis porteur d'aucun message du président Milosevic [sur le retour des réfugiés], a indiqué mardi M. Sommaruga ; avant de s'interroger sur de tels signaux, il faut voir ce que nous pouvons faire concrètement sur place. »

Les institutions internationales évaluent les conséquences économiques et financières du conflit

LES REPRÉSENTANTS de pays donateurs, des organisations internationales et des voisins de la Yougoslavie (Albanie, Macédoine, Bosnie, Croatie, Roumanie, Bulgarie) se sont retrouvés, mardi 27 avril, pour tenter d'évaluer les conséquences économiques du conflit du Kosovo et de coordonner leur aide. Ils ont confié à l'Union européenne et à la Banque mondiale — comme ce fut le cas pour la Bosnie — le soin de définir, « dans les semaines qui viennent, un cadre de fonctionnement » qui permettra de coordonner, sous leadership européen, l'aide aux pays les plus touchés par la crise.

L'effort de la communauté internationale devrait s'organiser en deux temps. Sur le court terme, avec l'aide humanitaire qui est déjà mise en place, le soutien économique d'urgence et le moratoire d'un an renouvelable des intérêts de la dette extérieure de l'Albanie et de la Macédoine, décidé mardi à Washington. A plus long terme, il s'agit de voir comment organiser les économies de la région — y compris celle de la Yougoslavie — si les évolutions politiques font qu'elle réintègre la communauté internationale.

Pour les experts, les pays les plus affectés sont l'Albanie et la Macédoine, suivis par la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie et, « dans une moindre mesure », la

Roumanie. Premier scénario, pessimiste : le conflit militaire se prolonge et la crise des réfugiés dure au-delà de 1999. L'ensemble du commerce officiel avec la Yougoslavie est suspendu, bien qu'un commerce de transit vers des pays tiers reprenne au second semestre 1999. On considère que le nombre total des réfugiés aura atteint son point haut au deuxième trimestre de 1999, avec environ 750 000 personnes. Les besoins de base des réfugiés sont censés être pris en charge par l'aide humanitaire. Dans ce scénario, l'estimation préliminaire de l'assistance humanitaire nécessaire pour les six pays voisins est de plus de 300 millions de dollars (283 millions d'euros) pour 1999. A ce coût humanitaire, il faut ajouter le financement du déficit de la balance des paiements, évalué à 1,5 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) pour l'année en cours et un déficit budgétaire combiné de 650 millions de dollars (613 millions d'euros).

PREMIÈRE ÉTAPE

Second scénario, plus optimiste : au second semestre de 1999, le commerce officiel avec la Yougoslavie est rétabli à 75 % et le transit à 50 %. Les trois quarts des réfugiés retournent dans leur pays au troisième trimestre 1999, et tous sont rentrés à la fin de l'année. La fac-

ture humanitaire est dans ce cas limitée à 150 millions de dollars (141 millions d'euros), le financement de la balance des paiements des six pays les plus touchés est évalué à 650 millions de dollars et leur déficit budgétaire à 300 millions de dollars.

Les institutions internationales font également le point sur le nombre des réfugiés et des déplacés à la date du 21 avril et tentent d'estimer celui qui pourrait être atteint (entre parenthèses) : Albanie, 357 000 (500 000) ; Macédoine, 130 000 (200 000) ; Monténégro, 70 000 (125 000) ; Serbie, 50 000 (65 000) ; Bosnie, 32 000 (60 000). Aucun document ne mentionne pour l'instant l'hypothèse d'une réintégration de la Yougoslavie au sein de la communauté internationale, ce qui supposerait de prendre en compte le coût de sa reconstruction. Les experts se bornent pour l'instant à rappeler le montant de l'aide consentie à la Bosnie-Herzégovine après le conflit de 1992-1995 : 5,1 milliards de dollars (4,8 milliards d'euros). La réunion prévue à la fin du mois de mai à l'initiative des Allemands dans le cadre d'un pacte de stabilité de l'Europe du Sud-Est devrait constituer une première étape du plan de reconstruction.

Babette Stern

Le Chinos® c'est Avirex®

*LE CHINOS® PORTÉ PAR L' "US AIR FORCE" DEPUIS 1942



Avirex®

STANDARD US AIR CHINOS® SINCE 1942*

Pour tout renseignement sur les revendeurs agréés:
Tel. 01.42.21.02.09 - Fax 01.42.21.05.09

Lionel Jospin justifie la position française devant les députés sans faire face à de véritables critiques

Paul Quilès (PS) émet, toutefois, des doutes sur la stratégie de l'OTAN

En l'absence d'orateurs Verts ou MDC, le débat à l'Assemblée nationale, mardi 27 avril, sur la situation au Kosovo a été plutôt consensuel.

SOUIGNANT d'emblée qu'« il est légitime, face à une crise aussi dramatique, que des questions se posent », le premier ministre a choisi, mardi 27 avril, d'anticiper de façon, a-t-il dit, « à répondre aux interrogations qui existent dans notre peuple lui-même ». Pour sa cinquième intervention à l'Assemblée nationale sur la situation au Kosovo depuis le début des frappes de l'OTAN, Lionel Jospin a formulé lui-même – avant d'y répondre – plusieurs de ces questions : « Fallait-il déclarer la guerre à la Serbie ? (...) Pouvions-nous faire usage d'autres moyens de pression ? (...) Fallait-il recourir à une intervention terrestre ? (...) La stratégie des frappes est-elle efficace ? (...) Comment faisons-nous face aux problèmes humanitaires ? (...) Peut-on avoir une défense européenne ? »

Pour le chef du gouvernement, c'était certes là une façon de couper l'herbe sous le pied des orateurs qui allaient lui succéder à la tribune. En indiquant notamment, dès son discours liminaire, qu'une intervention terrestre au Kosovo – hypothèse sur laquelle il a émis les plus sérieuses réserves – serait, le cas échéant, soumise à autorisation du Parlement (*lire ci-dessous*), M. Jospin a ainsi répondu par avance à une préoccupation manifestée sur de nombreux bancs de l'Assemblée. Mais il s'agissait peut-être aussi, dans l'esprit du premier ministre, d'atténuer l'effet soporifique que produit depuis un mois, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, un pesant climat d'« union nationale ». « Heureusement qu'il n'y a pas convergence sur tout, que des critiques sont émises, que des interpellations sont faites, que des suggestions sont apportées ! », s'est même exclamé M. Jospin.

De ce point de vue, l'opposition ne lui aura guère donné satisfaction... Cohabitation oblige, les trois orateurs de droite ont en effet affiché un soutien quasiment sans faille à l'action conduite par le président de la République et le gouvernement. Désignée dans la matinée comme orateur du groupe RPR, Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques) a affirmé – en l'absence de l'ancien président du parti gaulliste, Philippe Séguin –

Après que Lionel Jospin eut longuement justifié l'action de la France, Robert Hue a, certes, fait entendre sa différence, mais sur un ton modéré.

Les critiques les plus vives sur la stratégie de l'OTAN sont venues du président (PS) de la commission de la défense, Paul Quilès.



que le RPR « se réjouit » de la « détermination et de la fermeté des alliés à poursuivre leur stratégie jusqu'au succès », et « approuve totalement la stratégie d'isolement de la Serbie ». Au nom du groupe UDF, Hervé de Charette a également approuvé « le choix de la fermeté » face à Slobodan Milosevic, soulignant que l'action engagée « doit être menée à son terme quelle qu'en soit la difficulté ou la durée ». Et le président du groupe DL, José Rossi, d'évoquer à son tour une « intervention à la fois légitime et nécessaire ».

JOUTES POLITIENNES

Manifestement en mal de joutes politiciennes, M. Jospin s'est efforcé de dénicher dans l'intervention de M^{me} Alliot-Marie matière à polémique. Alors que la députée des Pyrénées-Atlantiques avait jugé « curieux » que « ceux qui ont cru le budget des armées sans objet (...) se plaignent aujourd'hui d'une intervention américaine à nos côtés », le premier ministre lui a vertement rappelé que « la baisse la plus forte des crédits militaires s'est produite en 1995 », avant de regretter que,

dans son « propos moins rassembleur que d'autres », elle ait cité à plusieurs reprises le président de la République mais jamais le gouvernement.

En l'absence d'orateur des Verts ou du MDC – qui avaient dû céder la place à la tribune à leur président de groupe, le radical de gauche Roger-Gérard Schwartzberg –, le Parti communiste était la seule composante critique de la « gauche plurielle » à intervenir dans le débat. Adoptant un ton mesuré, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a rappelé d'emblée que « Milosevic et les ultranationalistes qui l'entourent portent la responsabilité » de la situation au Kosovo. Tout en affirmant que « la situation à laquelle nous sommes parvenus un mois plus tard apporte une dramatique justification » à l'analyse qu'il avait lui-même formulée le 26 mars – lors du précédent débat sans vote organisé à l'Assemblée, deux jours après le début des frappes –, M. Hue, qui a évoqué à nouveau la nécessité pour l'Europe de se doter d'une « coordination des politiques et des moyens de défense et de sécurité », s'est félicité du « refus »

« Intervenir au sol dans l'urgence, c'était prendre des risques considérables »

VOICI des extraits de l'intervention du premier ministre, Lionel Jospin, prononcée mardi 27 avril, à l'Assemblée nationale, en ouverture du débat sur la situation au Kosovo :



VERBATIM

« Pouvions-nous faire usage d'autres moyens de pression ? Pouvait-on, en réalité, éviter les frappes ? Personne n'a été jusqu'ici en mesure de proposer une alternative convaincante. (...) Fallait-il, à l'inverse, recourir à une intervention terrestre ? Outre que notre intention n'était pas de faire la guerre à la Serbie, cela aurait été un pari à haut risque. Compte tenu des moyens mis en place par la Serbie, au Kosovo et alentour, en violation des accords d'octobre 1998, une telle décision nous aurait entraînés d'emblée dans des opérations de guerre de grande ampleur, aux conséquences imprévisibles. Cette option n'aurait pas permis d'empêcher des massacres. Les délais nécessaires aux préparatifs, le déroulement même des opérations aéroterrestres auraient laissé trop longtemps le champ libre aux forces serbes. Les forces prépositionnées en Macédoine, destinées à garantir un accord de paix, auquel nous travaillions, n'étaient en effet ni prêtes, ni équipées pour une opération de cette nature.

« Intervenir au sol dans l'urgence, c'était donc prendre des risques considérables pour nos forces sans parvenir pour autant à sauver les réfugiés. Or nous ne pouvions pas attendre : nous savions que le dispositif militaire de M. Milosevic allait entrer en ac-

tion, dès lors que l'échec des négociations serait acquis. (...) A l'occasion du sommet de l'Alliance atlantique, qui vient de se tenir à Washington, il a été clairement indiqué que cette question [d'une intervention terrestre] n'était pas à l'ordre du jour. Je veux dire devant vous toutes les réserves qu'inspirent à mon gouvernement, et aussi – je crois pouvoir le dire – au président de la République, les scénarios qui postulent l'échec des frappes aériennes et débouchent sur une offensive terrestre au Kosovo. Cette option reste, aujourd'hui comme il y a un mois, lourde de risques. Passer de la logique de coercition d'une campagne aérienne à un engagement militaire terrestre, c'est accepter le principe d'affrontements meurtriers pour les populations et pour nos soldats. C'est admettre la logique d'une guerre qui pourrait ne

pas s'arrêter à Pristina, mais à Belgrade. C'est risquer de voir s'embraser les Balkans. C'est compromettre nos relations avec la Russie, et mettre à l'écart un partenaire indispensable au règlement politique de cette crise. En tout état de cause, l'hypothèse d'un engagement militaire au sol de cette nature ne pourrait être envisagée sans que la question vous soit soumise. Vous seriez consultés de façon formelle pour autoriser (ou non) une telle intervention. (...)

« TÉNACITÉ ET SANG-FROID »

« La stratégie des frappes est-elle efficace ? Les frappes n'ont certes pas empêché l'épuration ethnique de se poursuivre. Mais quelle autre stratégie était en mesure de l'interdire ? L'épuration ethnique était programmée, décidée, et avait commencé. Aucune stratégie ne pouvait garantir

que venait d'opposer, selon lui, M. Jospin, à tout engagement de la France dans des opérations terrestres. « Une telle décision, a-t-il d'ailleurs prévenu, ne manquerait pas d'avoir en France comme dans d'autres pays européens de très graves conséquences politiques. » Dans sa réponse, M. Jospin a réfuté l'expression d'« impasse » employée à plusieurs reprises par M. Hue. « Pour moi, ces frappes sont un moyen de frayer un chemin vers la paix et non pas une impasse militaire », a-t-il expliqué. Cela posé, le chef du gouvernement s'est dit « sensible » aux « évolutions de pensée qui s'accomplissent » au PCF.

Isolés dans l'hémicycle et contraints dans leur expression, les députés communistes ont chaleureusement applaudi l'intervention du président (PS) de la commission de la défense, Paul Quilès. Ce dernier, qui avait pour la première fois l'occasion d'intervenir en séance publique depuis le début des opérations de l'OTAN, a fait part en effet de ses fortes réserves sur la méthode employée. Se posant en ardent défenseur des droits du Parlement, le député du Tarn a souhaité qu'à l'avenir le gouvernement demande « l'autorisation » au Parlement avant d'engager des forces militaires françaises à l'extérieur. Puis, en guise de « premier bilan » de l'action menée depuis un mois, l'ancien ministre de la défense a laissé transparaitre ses réserves sous formes d'interrogations portant sur l'évolution des objectifs, la stratégie – « L'action aérienne telle que nous la menons peut-elle suffire à faire fléchir Milosevic ? » –, le temps nécessaire au retour des réfugiés, ou encore la poursuite des efforts diplomatiques. Faute de pouvoir répondre précisément à plusieurs d'entre elles, M. Jospin s'en est sorti par une pirouette. Une « petite malice », de son propre aveu, consistant à suggérer que M. Quilès avait tendance à continuer de se prendre pour le ministre de la défense qu'il n'est plus. Les « questions » ont beau être « légitimes », en temps de guerre, elles restent – plus que jamais – l'apanage de l'exécutif.

Jean-Baptiste de Montvalon

qu'elle soit arrêtée. Pas plus une intervention terrestre à haut risque, qui aurait vu s'étendre la pratique des boucliers humains ; pas plus le renoncement à toute action, qui aurait laissé libre cours à ces activités criminelles. A vouloir la paix, sans les frappes, on aurait eu l'épuration ethnique, sans les bombes, c'est-à-dire sans que le régime serbe n'en paie le prix. L'efficacité de la stratégie arrêtée ne pourra s'apprécier qu'avec le temps. Vous savez que notre détermination est entière. M. Milosevic devra céder. (...) Les effets recherchés sont d'une double nature : militaire – réduire le pouvoir de destruction des forces serbes – et politique – abattre les piliers sur lesquels repose ce régime. Il faut donc avoir la ténacité et le sang-froid d'appliquer cette stratégie jusqu'à faire ployer ce régime, et reculer ses milices. (...) »

De nouveaux réfugiés kosovars accueillis en France

ENTRE 600 ET 700 KOSOVARs étaient attendus, mercredi 28 avril, à l'aéroport de Marseille-Mari-gnane, d'où ils seront acheminés vers différents départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon, a annoncé mardi la préfecture de région.

Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, les réfugiés doivent dans la plupart être accueillis dans des foyers, type foyers Sonacotra. Près de 200 d'entre eux seront hébergés dans les Alpes-Maritimes, tout d'abord au centre d'action sociale de Nice, avant d'être orientés vers un hôpital désaffecté, Cantaron, près de Nice, la Fondation Bellet, à l'est de la ville, et un ancien hôpital

de Grasse. Les autres seront conduits dans le Vaucluse, l'Hérault et le Gard.

Les conditions d'accueil des réfugiés varient considérablement d'un pays à l'autre de l'Union européenne, tant sur le nombre des personnes accueillies que sur leur statut et leurs droits légaux et sociaux. Ainsi, dans plusieurs pays, le droit au travail ou au regroupement familial n'est pas clairement défini, estime le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE).

Plusieurs associations estiment que la crise du Kosovo « souligne l'urgence d'une approche cohérente au niveau européen » pour gérer

les flux de réfugiés. Selon l'ECRE, l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, le 1^{er} mai, offre l'occasion d'harmoniser les différentes législations en matière d'asile et d'immigration. Le Conseil sur les réfugiés, ainsi que le Groupe pour une politique d'immigration (MPG) et le Réseau européen contre le racisme (ENAR) ont présenté mardi un projet de mise en œuvre du traité d'Amsterdam fondé sur les « valeurs et principes des droits de l'homme ». Ces associations entendent voir mis au premier rang les principes d'égalité de traitement et de non-discrimination pour les réfugiés et migrants. – (AFP)

Le nouveau président algérien invite ses concitoyens à se remettre au travail

ALGER. Le nouveau président algérien, Abdelaziz Bouteflika, élu le 15 avril avec près de 74 % des suffrages, a prêté serment, mardi 27 avril à Alger en présence de deux mille personnes. Les six autres candidats à l'élection présidentielle, qui s'étaient retirés au dernier moment d'un scrutin dont ils dénoncent l'« illégitimité », ont boycotté la cérémonie. L'ancien président Liamine Zéroual, dans une brève allocution, a félicité son successeur pour « la confiance que le peuple lui a octroyée en toute transparence et liberté ».

Dans son premier discours en tant que président, M. Bouteflika a insisté sur la nécessité d'une réconciliation nationale, tout en invitant les Algériens à se remettre au travail. La situation économique de l'Algérie est « difficile », a-t-il estimé, mais les Algériens ne donnent plus d'importance « aux valeurs du travail et de l'effort », a-t-il précisé. – (AFP)

Le Japon adopte une loi contre la pédophilie

TOKYO. Le Japon a adopté, mercredi 28 avril, une loi interdisant les rapports sexuels rémunérés avec des mineurs de 18 ans ainsi que la vente, la détention, l'importation et l'exportation de matériel pornographique pédophile. Jusqu'à présent, la législation variait selon les préfectures et, en général, des poursuites ne pouvaient être entamées que si le mineur avait moins de 13 ans et portait plainte pour viol.

La nouvelle loi vise à enrayer le phénomène, marginal mais préoccupant, de la prostitution de collégiennes, baptisée par les médias de l'euphémisme *enjo kosai* (soutien financier à la sociabilité), qui s'est développée depuis quelques années avec les clubs de rencontre par téléphone et le Web. – (Corresp.)

Boris Eltsine limoge un vice-premier ministre

MOSCOU. Le président russe Boris Eltsine a limogé, mardi 27 avril, Vadim Goustov, premier vice-premier ministre du gouvernement d'Evgueni Primakov. Ancien gouverneur de la région de Léningrad, proche des communistes, M. Goustov est remplacé par un fidèle du président, Sergueï Stepachine qui, outre ses fonctions de ministre de l'intérieur, s'occupera désormais des relations avec les régions. Ce renvoi d'un ministre resté dans l'ombre depuis septembre 1998 « n'a rien de dramatique », a déclaré un porte-parole de M. Primakov. Le Kremlin comme le gouvernement ont tenu à minimiser la portée de ce limogeage. M. Stepachine devra « renforcer les liens » avec les gouverneurs, a expliqué un porte-parole du président. Ces derniers se sont opposés à deux reprises au renvoi du procureur général de Russie, Iouri Skouratov. A huit mois des élections législatives, ils pèseront dans les campagnes électorales locales. « L'objectif principal du président est d'assurer des élections honnêtes », a déclaré, mardi, le Kremlin. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : l'Union chrétienne-démocrate (CDU)** a lancé mardi 27 avril à Erfurt (ex-RDA) sa campagne pour les élections européennes du 13 juin. Accusant le gouvernement du social-démocrate Gerhard Schröder tout à la fois de dilapider l'héritage européen de l'ex-chancelier Helmut Kohl et de vouloir se l'approprier, la CDU a mis l'accent sur sa volonté d'un élargissement rapide de l'Union européenne à l'est, dès 2002 en ce qui concerne la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. – (AFP)

■ **GEORGIE : la Géorgie est le premier pays du Caucase à rejoindre le Conseil de l'Europe**, dont elle est devenue officiellement le 41^e Etat membre en signant mardi 27 avril à Strasbourg les documents relatifs à son adhésion, en présence de son président Edouard Chevardnadze. Par ailleurs, le haut-représentant en Bosnie-Herzégovine, Carlos Westendorp, a lancé un appel en faveur de l'adhésion de la Bosnie « vers la fin de l'année » au Conseil de l'Europe. – (AFP)

■ **FINLANDE : le président finlandais Martti Ahtisaari** a annoncé, mardi 27 avril, qu'il ne se présenterait pas aux élections primaires organisées par le parti social-démocrate pour déterminer quel serait son candidat au scrutin présidentiel de 2000. Elu en 1994, il a indiqué qu'il voulait « se concentrer » sur ses fonctions, alors que la Finlande s'appête à assurer la présidence tournante de l'Union européenne, à partir de juillet. – (Corresp.)

■ **IRAK/ETATS-UNIS : quatre Irakiens ont été tués et plusieurs autres blessés** lors de raids menés mardi 27 avril par des avions américains sur le nord de l'Irak, a annoncé un porte-parole militaire à Bagdad. Cette information n'a pas été confirmée de source américaine. Les accrochages se sont multipliés dans les zones d'exclusion aérienne surveillées par l'aviation alliée dans le nord et le sud de l'Irak, depuis les bombardements menés en décembre 1998 par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. – (AFP)

■ **ISRAËL : la Maison d'Orient, quartier général palestinien** à Jérusalem-Est, a présenté mardi 27 avril un recours devant la police israélienne contre l'ordre de fermeture de trois de ses bureaux. L'avocat de la Maison d'Orient, Me Jawad Boulos, a réaffirmé à la presse qu'une fermeture serait totalement injustifiée, même aux yeux de la loi israélienne, « car les bureaux n'opèrent pas pour l'Autorité palestinienne ». En cas de rejet de l'appel devant la police, la Maison d'Orient aura la possibilité de présenter un recours devant la Cour suprême. – (AFP)

■ **SOUDAN : une épidémie de méningite qui a touché** au moins 17 000 personnes au Soudan et déjà fait quelque 750 morts risque de s'étendre encore, a déclaré mardi 27 avril l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à Genève. La maladie, qui se propage d'ouest en est, risque de toucher les régions orientales, relativement épargnées. – (AFP)

Allemagne : ouverture du procès des agresseurs de Daniel Nivel

ESSEN. Le procès de quatre hooligans soupçonnés d'avoir sauvagement agressé le gendarme français Daniel Nivel en juin 1998, à Lens (nord de la France) en marge d'un match du Mondial de football, s'ouvre vendredi 30 avril devant la Cour d'assises d'Essen, dans la Ruhr. André Zawacki, 28 ans, Frank Renger, 31 ans, Tobias Arno Reifschlaeger, 24 ans, et Christopher Rauch, 23 ans, ont à répondre de tentative de meurtre en réunion avec motif veule, coups et blessures volontaires graves et trouble aggravé à l'ordre public. Interpellés au cours des semaines qui ont suivi le drame, ils sont écroués depuis l'été 1998 et risquent la réclusion à perpétuité. D'importantes mesures de sécurité ont été prises avant l'ouverture du procès, qui doit s'étaler sur quatre mois et vingt-huit audiences. – (AFP)

CORSE La justice a réuni de nouveaux éléments mettant en cause les gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) mis en examen et incarcérés après l'incendie d'un res-

taurant de plage du golfe d'Ajaccio. Deux jerricans ont été découverts sur les lieux et un poignard généralement utilisé par les commandos de l'armée a été retrouvé près de la pail-

lote. ● LA HIÉRARCHIE policière critiquait depuis plusieurs mois les méthodes utilisées, en Corse, par la gendarmerie et les liens privilégiés entre le préfet Bonnet et Matignon.

● L'OPPOSITION a violemment critiqué l'attitude du gouvernement en Corse dont MM. Sarkozy et Madelin dénoncent les « mensonges et la duplicité ». Le premier ministre devait

répondre aux questions des députés, mercredi 28 avril, à l'Assemblée nationale. ● EN CORSE, les mouvements nationalistes s'en prennent à l'action du préfet.

Les premiers éléments de l'enquête accablent les gendarmes

Des notes techniques sur la fabrication d'engins incendiaires ont été découverts au siège de la gendarmerie de Corse. Les témoignages mettent en lumière le rôle central joué par le colonel Mazères. Le mobile et le donneur d'ordre de l'attentat restent inconnus

● **Les progrès de l'enquête.** Après avoir mis en examen et écroués trois gendarmes pour « incendie volontaire », dont le colonel Mazères, commandant la Légion de gendarmerie en Corse, dans l'affaire de l'incendie criminel ayant visé, dans la nuit du 19 au 20 avril, un restaurant de plage au sud d'Ajaccio (Corse-du-Sud), la justice semble avoir réuni de nouveaux éléments mettant en cause le groupe de peloton de sécurité (GPS). Les gendarmes chargés des premières constatations ont découvert deux jerricans d'essence à proximité d'une cagoule ensanglantée appartenant au capitaine du GPS Norbert Ambrosse, blessé dans l'opération et actuellement hospitalisé pour brûlure à Toulouse (Haute-Garonne). Les enquêteurs n'ont pas établi formellement que ces bidons d'essence avaient été déposés par le GPS, mais ils s'interrogent sur la présence de la cagoule et d'un talkie-wakie, propriété du GPS, aux côtés des jerricans. Un poignard de combat, généralement utilisé par des commandos de l'armée, a également été retrouvé à proximité de la pailote. Lors d'une perquisition à la caserne où se trouvent le bureau et le domicile du colonel Henri Mazères, ont été saisis des documents décrivant le mode de confection d'une bombe incendiaire. Par ailleurs, l'enquête aurait démontré qu'un des membres du commando du GPS serait revenu sur les lieux afin de récupérer, en vain, les objets oubliés sur place. Les témoignages attestent enfin, que l'équipe du GPS serait parvenue aux abords du restaurant par la mer à bord d'un zodiac.

● **Le rôle central du colonel Mazères.** Les auditions du lieutenant, de l'adjoint chef et du capitaine du GPS ont mis en évidence le

rôle central joué par le colonel Henri Mazères, chef de toute la gendarmerie en Corse. Les enquêteurs estiment que le GPS dépendait directement de lui. Les actions de renseignement, d'intervention et de protection rapprochée du GPS étaient validées par le colonel. De plus, les trois membres du GPS auraient rejoint directement le bureau du colonel après l'explosion du restaurant. Selon les témoignages des trois gendarmes, le colonel leur aurait demandé de dire que le talkie-wakie avait été déposé sur les lieux de l'incendie par une personne voulant nuire à la gendarmerie. Dès l'affaire connue, le colonel Mazères a donné cette version publiquement, puis devant la justice. Grave-ment brûlé par l'explosion, et transféré dans un centre spécialisé à Toulouse, le capitaine Ambrosse avait été déclaré officiellement en permission par sa hiérarchie. Au regard des éléments réunis dans l'enquête, de « lourdes contradictions » pèseraient sur les déclarations des gendarmes du GPS. La description des lieux et la chronologie de l'opération ne correspondraient pas aux constatations effectuées lors de l'enquête.

● **Les mobiles des incendiaires.** Les services de police et de gendarmerie ont, dans un premier temps, pensé que l'incendie était lié à un règlement de compte commercial entre propriétaires de pailottes, ces restaurants construits illégalement. La préfecture avait déployé d'importants moyens du génie militaire pour détruire les pailottes de la rive sud d'Ajaccio mais elle avait renoncé après une forte mobilisation des élus. Les propriétaires, dont celui de la pailote victime de l'attentat, s'étaient engagés, dix jours avant l'incendie, à détruire leur restaurant après la saison touristique.

Le gérant de cette pailote fré-

quenté par des policiers et des nationalistes corses, Yves Féraud, a retrouvé sur place un tract sur lequel figure l'inscription « Féraud, balance des flics ». Avant l'intervention des élus auprès du préfet dans l'affaire des « pailotes », certains policiers avaient sollicité la mansuétude de la préfecture pour M. Féraud. Selon les propres déclarations de M. Féraud, un gendarme d'une brigade territoriale l'avait averti d'une menace qui pesait contre lui.

● **Le GPS, l'unité du préfet.** Créée par une simple circulaire du 27 juillet, le GPS a été constitué à la demande expresse du préfet Bernard Bonnet. Dès sa nomination, M. Bonnet avait souhaité s'entourer de collaborateurs de confiance, sans dissimuler son souci d'une discrétion absolue dans la transmission des informations sensibles. Il avait obtenu le détachement, auprès de la préfecture, d'un officier de gendarmerie, le lieutenant-colonel Cavalier, qu'il avait connu dans les Pyrénées-Orientales. La création d'une unité spécifique, issue de la gendarmerie, figurait en conclusion d'un rapport de M. Bertrand Cavalier, mais elle avait - sans surprise - suscité l'opposition du ministère de l'intérieur: jusqu'alors, l'essentiel de ces missions, et singulièrement des missions de renseignement incombait aux policiers. Soumise à l'arbitrage de l'hôtel Matignon, la création du GPS avait été entérinée par le cabinet du premier ministre.

Conçu comme une sorte de « bras armé » dans le dispositif imaginé par M. Bonnet pour œuvrer au rétablissement de l'Etat de droit, le GPS - constitué de 95 officiers et sous-officiers - n'a pourtant pas de missions clairement définies. La circulaire divisait l'unité en trois groupes, respectivement chargés du « maintien de l'ordre », de « l'in-

tervention » et du « renseignement et de l'observation ». Au flou de ses attributions, s'ajoute la situation particulière du GPS, en marge de sa hiérarchie: ses chefs rendaient compte de leurs missions au colonel Mazères, qui informait lui-même la hiérarchie militaire, mais ils disposaient apparemment d'un lien direct avec le préfet Bonnet. Leurs actions de « prévention » et de « renseignement » étaient définies hors du champ judiciaire, hors du contrôle des magistrats, et parfois en concurrence avec les services de police.

● **Des moyens exceptionnels accordés par Matignon.** A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. Telle était la doctrine proposée au gouvernement par le préfet, et à laquelle Lionel Jospin a clairement donné son aval. Lors de chacun de ses conflits avec les autorités policières, M. Bonnet s'est ouvertement prévalu du soutien du premier ministre. C'est grâce à l'appui de Matignon que le GPS s'est trouvé doté de moyens importants et sophistiqués, dans une urgence qui évoque, pour nombre de responsables policiers, le souvenir de la trop fameuse « cellule de l'Elysée » sous le premier septennat de François Mitterrand. Sous couvert de « prévention » et de « renseignement », le GPS paraît, de fait, avoir fait un usage abondant de matériels d'espionnages, dont l'essentiel provient des propres stocks de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services secrets français. Cette coopération aurait été organisée par le directeur de cabinet de M. Bonnet à la préfecture, Gérard Pardini, puis du cabinet de Roland Dumas au Quai d'Orsay.

Balises de repérages destinées à la surveillance à distance de véhicules jugés « suspects » et valises électroniques permettant l'interception

des conversations téléphoniques à partir de combinés mobiles font partie de ce catalogue très spécial. S'y ajoute un contingent d'écoutes téléphoniques administratives accordé au GPS, lui aussi pris sur les « lignes » attribuées à la DGSE. Efficaces à partir du centre d'interceptions de Bonifacio (Corse-du-Sud), ces écoutes sont nécessairement demandées - au terme de la procédure légale - par le cabinet du ministre de la défense, et soumises à l'autorisation du cabinet du premier ministre. Selon nos informations, une partie au moins des transcriptions aurait été adressée à Matignon, de sorte que les services du premier ministre disposaient d'une capacité de contrôle sur les activités des gendarmes du GPS. Outre les deux conseillers de M. Jospin chargés des affaires intérieures et des dossiers policiers, le préfet Alain Christnacht et Clotilde Valter, le directeur du cabinet du premier ministre, Olivier Schrameck, exerçait une tutelle effective sur la gestion des affaires corses.

● **Un cabinet militaire et anti-policier.** Le soupçon grandissant d'investigations menées, par les gendarmes et sous l'autorité de M. Bonnet, en marge de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac, puis la publication dans la presse de certains éléments en ce sens avaient conduit M. Jospin à démentir publiquement l'existence de toute « enquête parallèle » en Corse. « Les magistrats sont seuls compétents pour ordonner des interceptions judiciaires des communications téléphoniques », avait déclaré le chef du gouvernement, dans un communiqué diffusé le 13 février, après que des rumeurs eurent fait état de surveillances effectuées par des gendarmes contre des policiers. M. Jospin ayant ajouté, après avoir consulté la commission nationale

de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), que les demandes d'écoutes émises par les gendarmes « ne corroborait pas les informations récemment parues », la question reste ouverte d'autres écoutes éventuellement posées sur des « cibles » directement visées par les enquêtes judiciaires en cours. Mais nul ne sait sur quelles informations précises le premier ministre fondait alors sa conviction.

Ce démenti officiel n'avait toutefois pas suffi à rassurer la hiérarchie policière, dont les soupçons ont perduré à l'égard de M. Bonnet, dont l'entourage militaire - incarné par MM. Pardini et Cavalier - reste l'objet de nombreuses critiques. Le soutien une nouvelle fois consenti par Matignon au préfet de Corse, mardi 27 avril, suffirait-il à les faire taire? La progression de l'enquête sur l'incendie rend cette hypothèse peu crédible. Car l'attentat dont les gendarmes semblent devoir porter la responsabilité pèse d'ores et déjà d'un autre poids que les suspicions à l'égard de certains « réseaux policiers » qui avaient justifié, après la mort de Claude Erignac, les « pleins pouvoirs » accordés à son successeur. A Matignon, prévalait alors la défiance à l'égard des proches de Charles Pasqua, et notamment de certains hauts-fonctionnaires policiers présentés comme des « ennemis de l'intérieur ». C'est cette inquiétude persistante, davantage que des indices probants laissant supposer une infiltration des services enquêteurs qui a plusieurs fois conduit M. Jospin à arbitrer en faveur de M. Bonnet contre M. Chevènement. Les faits mis en lumière ces derniers jours pourraient modifier la vision du dossier corse à Matignon.

Jacques Follorou et Hervé Gattegno

La hiérarchie policière dénonce depuis plusieurs mois les méthodes du préfet Bonnet

DANS LES MILIEUX POLICIERS, on appelle cela « une patate chaude », avec le soulagement manifeste que cela soit arrivé aux autres. La mésaventure des gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) a ranimé la mémoire de la hiérarchie policière. Depuis plusieurs semaines déjà, elle critiquait à mots à peine couverts les méthodes utilisées en Corse par la gendarmerie, prédisant une imminente catastrophe. Elle s'inquiétait également des relations difficiles - voire de l'absence de relations - avec le préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, accusé d'être atteint du « syndrome de MacArthur » et d'avoir adopté un comportement de « proconsul ».

A quand remonte la rupture? Quels furent les premiers signes de désaccord, de perte de confiance? Les débuts avaient pourtant été encourageants, à la mesure des consignes de stricte collaboration avec le préfet Bonnet données aux services de police par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. La Direction centrale des renseignements généraux (DCRG) ap-

porte d'emblée son soutien à un haut fonctionnaire qu'elle tient en estime. A son arrivée dans le dossier corse, le contrôleur général Roger Marion, patron de la Division nationale antiterroriste (DNAT), rend régulièrement compte de ses investigations à Bernard Bonnet. Il le rencontre à Paris. Il s'entretient avec lui au téléphone. Il lui rend visite à chacun de ses déplacements à Ajaccio (Corse-du-Sud).

Depuis le 18 novembre 1998, date de l'interpellation du militant nationaliste Jean Castella, les deux hommes n'ont cependant plus aucun contact. A cette date, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, Gilbert Thiel, dessaisit les gendarmes corses et confie le dossier aux policiers parisiens de la DNAT. Les policiers de Roger Marion récupèrent ainsi tous les dossiers qui concernent, de près ou de loin, l'assassinat du préfet Claude Erignac. Le travail policier antiterroriste s'effectue désormais grâce à l'étroite collaboration entre la DNAT, pour l'aspect police judiciaire, et la DCRG qui

fait bénéficier de sa bonne connaissance du terrain, le tout en liaison étroite avec le ministre de l'intérieur.

Plusieurs éléments ont éveillé la méfiance jusqu'à provoquer la cassure. Il y a d'abord la décision du préfet de région de s'appuyer sur un petit groupe d'hommes de confiance, dont sont exclus les policiers. Le directeur de cabinet de Bernard Bonnet, Gérard Pardini, un ancien de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), est au centre du dispositif.

UN MYSTÉRIEUX FRIC-FRAC

Le préfet fait également venir des Pyrénées-Orientales un gendarme, le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, chargé d'un audit sur le dispositif de sécurité en Corse (*Le Monde* du 11 mars), qui aboutit notamment à la création du Groupe de pelotons de sécurité (GPS). La longue absence de Jean-Pierre Chevènement, de septembre 1998 à janvier 1999, aggrave ensuite, au ministère de l'intérieur, le sentiment d'être systématiquement tenu à l'écart des dossiers au

profit de l'hôtel Matignon. Une série d'incidents contribuent à attiser encore la méfiance. Les policiers ont d'abord la mauvaise surprise de découvrir en plusieurs occasions les gendarmes sur les mêmes cibles que les leurs. Ils constatent aussi, à plusieurs reprises, que des écoutes téléphoniques administratives faites par les gendarmes doublent leurs écoutes judiciaires. Surtout, ils ont l'impression que les informations sur l'enquête concernant l'assassinat du préfet Claude Erignac qu'ils transmettent à la préfecture ont une fâcheuse tendance à fuiter de manière sélective, pour leur mettre des bâtons dans les roues. Ils soupçonnent ainsi le préfet Bonnet d'avoir contesté, auprès du procureur de Paris, l'opportunité de l'interpellation de Jean Castella effectué par la DNAT.

Un mystérieux fric-frac accrédite un peu plus le soupçon policier à l'encontre de la préfecture de région. Un dimanche de janvier, un homme s'introduit dans les salles d'archives du ministère de l'intérieur. Il cherche à s'emparer du dossier du

administratif de Bernard Bonnet pour l'expurger d'une pièce. La patrouille, qui le surprend, découvre qu'il s'agit d'un sous-préfet. Le fonctionnaire a depuis fait l'objet d'une sanction administrative: il a été placé hors-cadre.

Bien que les gendarmes aient été dessaisis en décembre 1998 du dossier concernant l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, les policiers les soupçonnent de continuer leur enquête en sous-main, notamment par le biais d'écoutes téléphoniques. Conscient de l'inquiétude policière, Jean-Pierre Chevènement provoque une réunion à Paris, au cours de laquelle il demande instamment au préfet Bonnet de ne plus se mêler des enquêtes judiciaires, et de concentrer ses efforts sur le rétablissement de l'état de droit. Lorsque survient l'incendie du restaurant de plage « chez Francis », le ministère de l'intérieur donne consigne à ses fonctionnaires de garder la plus grande discrétion.

Pascal Ceaux

Lionel Jospin souligne que la justice agit rapidement et librement

FACE AUX DÉPUTÉS, mercredi 28 avril, Lionel Jospin allait devoir s'expliquer sur ce qui est devenu l'affaire d'Etat d'Ajaccio. Le premier ministre ne pouvait pas ne pas reconnaître une « atteinte manifeste à l'Etat de droit », mais il entendait souligner, aussi, que l'action de la justice témoignait, en même temps, de la réalité de cet Etat de droit. L'Hôtel Matignon se disait, mercredi matin, incapable de trancher entre diverses hypothèses pour expliquer le fait que des gendarmes soient aujourd'hui en prison sous le soupçon d'avoir mis le feu à un restaurant illégalement installé sur une plage proche d'Ajaccio: ont-ils « monté d'eux-mêmes un coup », ou bien ont-ils été conduits à agir, et par qui?

M. Jospin, tout en s'en remettant à la justice du soin d'éclaircir cette affaire, ne s'interdisait pas, cependant, de prendre les mesures adm-

nistratives qui relèvent de la responsabilité du gouvernement. Lesquelles? Matignon se montrait évasif. Parmi les hypothèses logiquement envisageables, figurent la possible suspension du préfet de Corse, Bernard Bonnet, préfet de Corse-du-Sud, et du préfet adjoint à la sécurité, Francis Spitzer. Ceux-ci sont considérés, en effet, comme responsables du fonctionnement du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), l'unité de gendarmerie spécialement créée en Corse en juillet 1998 et à laquelle appartiennent les gendarmes mis en cause.

Mardi matin, au cours de son petit déjeuner hebdomadaire avec els dirigeants socialistes, M. Jospin avait récusé par avance toute assimilation avec les secousses qu'avait connues le pouvoir mitterrandien, qu'il s'agisse du bateau de Greenpeace, coulé en 1985 dans le port d'Auckland, ou des armes déposées

en 1983 par les gendarmes de la cellule élyséenne, au domicile des « Irlandais de Vincennes ». « Il n'y a pas de comparaison possible », a-t-il martelé, en soulignant la rapidité de l'intervention de la justice.

Tout au long de la journée de mardi, le sort de M. Bonnet a été au centre des interrogations du chef du gouvernement et de ses principaux ministres. Reçu à 10 h 30 place Beauvau, par Jean-Pierre Chevènement, le préfet a plaidé son innocence, affirmant qu'il ne savait rien des agissements des gendarmes soupçonnés. Sitôt l'entretien terminé, l'Hôtel Matignon manifeste son soulagement dans une dépêche Reuters, publiée à 12 h 02: « En tout état de cause, lit-on, le préfet Bonnet n'a été convoqué place Beauvau qu'en "consultation" et il n'est pas question de démission, affirme-t-on dans l'entourage de Lionel Jospin. »

Un peu plus tard dans l'après-midi, alors qu'il se trouve au Sénat pour défendre son projet de loi sur l'intercommunalité, M. Chevènement apporte lui aussi un soutien au préfet: « Rien ne permet (...) de demander la démission du préfet, M. Bernard Bonnet, qui s'est acquitté avec courage et détermination de la mission qui lui a été confiée par le gouvernement. » Dans l'intervalle, pourtant, le conseil est venu du sein du gouvernement de se séparer au plus vite de M. Bonnet, jugé incapable d'incarner encore l'intégrité de l'Etat républicain en Corse. M. Jospin s'y est refusé, assurant qu'il fallait attendre les résultats de l'enquête avant de prendre une décision.

Une même tonalité prudente, enfin, a présidé à l'ultime réunion de ce mardi agité, à l'hôtel Matignon, vers 20 h 30. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, Jean-

Pierre Chevènement pour l'intérieur et Alain Richard pour la défense, se sont retrouvés tous trois dans le bureau du premier ministre. Le général Maurice Lalleant, chef du service des opérations et des emplois à la direction générale de la gendarmerie, les a rejoint peu après. « Nous avons fait un point de la situation, a simplement indiqué M^{me} Guigou à la sortie, peu avant 22 heures, laissons faire les magistrats. »

Spectaculaire en la circonstance, cette prise en main du dossier corse par l'hôtel Matignon n'est pourtant pas une première. Elle remonte, en fait à l'assinat du préfet Erignac, survenu en février 1998. Dès ce moment-là, le cabinet du premier ministre se montre très actif. Olivier Schrameck, directeur de cabinet de M. Jospin, possède quelques amitiés personnelles sur l'île qui l'aident à se constituer un ré-

seau d'informations. Celui-ci passe notamment par Pierre Chaubon, président de la communauté des communes du Cap Corse, avec lequel il a travaillé au cabinet de Roland Dumas, à la présidence du Conseil constitutionnel. M. Chaubon est lui-même proche de Gérard Pardini, autre ex-collaborateur de M. Dumas lorsque celui-ci était ministre des affaires étrangères, nommé chargé de mission auprès du préfet Bonnet en avril 1998. De ce fait, l'hôtel Matignon a souvent pris le pas dans la gestions des affaires corses sur le ministère de l'intérieur. D'où parfois des rumeurs d'interférence sur le terrain entre la gendarmerie, outil privilégié du préfet soutenu l'équipe du premier ministre, et les policiers, un peu mis à l'écart d'informations sensibles.

Jean-Michel Apathie



MM. Sarkozy et Madelin dénoncent « la duplicité » de la politique du gouvernement en Corse

L'opposition demande au premier ministre si les gendarmes ont agit sur ordre

Les responsables du RPR et de Démocratie libérale ont vivement mis en cause, mardi 27 et mercredi 28 avril, la politique du gouvernement en Corse. Charles Pasqua et Philippe de Villiers ont en revanche refusé de « tirer des conclusions » hâtives « tant que nous ne connaissons pas la réalité des choses ». Le bureau exécutif du Parti socialiste a souhaité que des sanctions soient prises « si des responsables à quelque niveau que ce soit ont failli. »

Les « paillotes » ont prospéré dans le flou juridique

AJACCIO de notre correspondant

La réglementation du millier de kilomètres de littoral, et particulièrement des 200 kilomètres de plages, a toujours été une question épineuse en Corse. Si elle n'était jusqu'ici qu'une source de tensions, l'affaire des paillotes a pris une tout autre ampleur depuis l'incendie volontaire de Cala d'Orzu, une petite baie située entre les golfes d' Ajaccio et de Valinco. Le problème est en fait soulevé depuis que la Corse a vu s'accroître fortement le nombre de ses visiteurs : près de 2 millions en 1998, dont les deux tiers en été. Progressivement, se sont élevées les long des plages les plus fréquentées ces « paillotes », sans doute appelées ainsi en raison de leur caractère provisoire et de leur aspect parfois polynésien, avec des toits de palme. Généralement construites sur une dalle en ciment, les paillottes ne sont ouvertes que l'été, pour la plupart. On en a dénombré une centaine. Toutes ne sont pas construites sur le domaine public maritime (DPM) : elles sont généralement élevées sur des terrains privés, et c'est leur terrasse qui déborde sur la plage. Beaucoup ont été installées sans autorisation ni permis de construire, mais comme le DPM n'a pas encore été délimité, un long contentieux est devenu inévitable dès lors que des actions pénales étaient engagées. Seuls une vingtaine de kilomètres du littoral ont en effet été délimités à ce jour. En Corse-du-Sud, la direction de l'équipement a établi un programme quinquennal de délimitation portant sur 45 kilomètres de linéaire côtier à partir de cette année, mais les crédits font encore défaut. Sur un linéaire de 67 kilomètres, 9 seulement sont délimités, alors que c'est dans cette région que la pression sur le littoral est la plus forte. L'action répressive contre les constructions en tout genre avait été engagée dès 1988. Sous le mandat du préfet Alain Bidou, la justice avait ordonné en 1990 vingt démolitions, neuf remises en état et dix-sept mises en conformité.

M. Bidou avait été le premier à faire procéder à des démolitions par leurs propriétaires ou par le génie militaire. Toutefois, avait indiqué M. Bidou, « certains usent de moyens dilatoires, tel le propriétaire de ce chalet baladeur à usage de restaurant. Lorsque la procédure pénale est parvenue à son terme, le chalet a été démonté et réinstallé sur une parcelle voisine. Toute la procédure a été alors à recommencer ». En 1998, l'assassinat du préfet Claude Erignac a relancé les opérations de démolition pour une application stricte de l'Etat de droit. Rien que le long des rivages du golfe d' Ajaccio, le préfet Bernard Bonnet a prescrit, au début de mars, neuf opérations de démolition d'installations en dur et celle de quatre paillotes de la rive sud, dont celle de Cala d'Orzu. Cinq autres démolitions ont été décidées à Porto-Vecchio, sur le domaine du Conservatoire du littoral.

DÉCISIONS DE JUSTICE
Le 7 mars, la préfecture de Corse avait rappelé que les opérations entreprises résultaient de décisions de justice remontant à 1990, 1993, 1994, 1995 et 1996 qui n'avaient pas été suivies d'effet. « Toutes ces démolitions ont été précédées de mises en demeure, ajoutait le préfet. L'exécution des décisions judiciaires concernant l'occupation illégale du domaine public maritime se poursuit régulièrement sur l'ensemble du littoral. S'en étonner est la mesure de la perte des repères les plus élémentaires que chacun déplore ou feint de déplorer dans l'île. » Il n'y aura pas de nouvelles démolitions de paillotes avant octobre prochain. Au lendemain de l'intervention de l'Assemblée de Corse, un sursis a en effet été accordé aux « plagistes », sur la foi de leur engagement de procéder eux-mêmes aux démolitions prescrites par la justice. Quant à celle de Cala d'Orzu, M. Bonnet a déclaré, mardi 27 avril, à son retour de Paris, qu'il souhaitait qu'elle puisse être provisoirement reconstruite pour la saison estivale et qu'il n'hésiterait pas, dans ce cas, à aller y déjeuner.

Paul Silvani

SI ELLE s'efforce d'observer une certaine prudence sur le fond de l'affaire, l'opposition a violemment mis en cause l'attitude, sinon la politique, du gouvernement en Corse, après l'implication de gendarmes du Groupement de pelotons de sécurité (GPS) dans l'incendie du restaurant Chez Francis, près d' Ajaccio. Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale, qui mènent ensemble une liste aux européennes, ont réagi dans un communiqué commun, publié mardi 27 avril.

Ils y dénoncent « les mensonges » et « la duplicité » du gouvernement en Corse, et posent plusieurs questions : « Les gendarmes ont-ils agi sur ordre de leur hiérarchie ? Le préfet a-t-il agi sur ordre de son ministre ? Le ministre de l'intérieur a-t-il rendu compte au premier ministre du projet qui était en préparation ? »

Mercredi matin, sur France-Inter, M. Sarkozy, tout en souhaitant « être prudent » sur l'interprétation

des faits, a ajouté que la politique de Jean-Pierre Chevènement en Corse « n'a eu aucun résultat, si ce n'est le doublement des voix des nationalistes » aux élections territoriales des 7 et 14 mars. « Le gouvernement et notamment M. Chevènement en ont trop fait dans le discours, et dans une certaine forme de rodomontades », a-t-il expliqué.

« UNE AFFAIRE UBUESQUE »
Sur RTL, mercredi, Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine et l'un des porte-parole de la liste RPR-DL, a été plus vif encore en accusant le gouvernement de dissimuler les faits et en rappelant « l'affaire du Rainbow Warrior », celle des « écoutes de l'Elysée » et « l'affaire des Irlandais de Vincennes ». Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale et ancien ministre de l'intérieur, a de son côté pressé le gouvernement de s'expliquer sur la mise en cause de « gendarmes qui agissent sur ordre ». Bernard Pons, président de l'Association des amis

de Jacques Chirac, a réclamaré, sur LCI, une sanction « immédiate et impitoyable », et qui aille « le plus haut possible, c'est-à-dire là où l'ordre a été donné ».

Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine et ancien ministre de l'intérieur, s'est en revanche montré plus prudent. « C'est une affaire ubuesque », a-t-il déclaré sur RTL, mais « gardons-nous de tirer des conclusions tant que nous ne connaissons pas la réalité des choses ». « C'est une affaire préoccupante et ennuyeuse pour le gouvernement. A lui de faire la lumière grâce aux services qui ont la responsabilité de conduire l'enquête », a ajouté M. Pasqua. Son collègue, Philippe de Villiers a observé la même réserve. « Toutes les hypothèses sont possibles », a indiqué le président du Mouvement pour la France. « Je n'ai pas envie de m'en prendre sur ce dossier au ministre de l'Intérieur, parce que je le sais rigoureux (...) je ne crois pas une seconde que Jean-Pierre Chevènement soit capable de faire un coup tordu », a-t-il ajouté

avant de rendre hommage au préfet Bernard Bonnet, un « homme courageux » dont les « terroristes » corses voudraient « avoir la peau ».

A gauche, le bureau national du Parti socialiste a affirmé, dans un communiqué diffusé à l'issue de sa réunion, mardi, que la politique du gouvernement « ne saurait être remise en cause », et a demandé « que l'enquête judiciaire soit menée à son terme aussi rapidement que possible ». « Si des responsables à quelque niveau que ce soit ont failli dans l'exercice de leurs missions, des sanctions devront être prises au niveau approprié », ajoute le PS. Cette affaire « sent le traquenard », a jugé pour sa part Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, en soulignant que « le crime profite à ceux qui sont contre le rétablissement de l'état de droit et par le départ du préfet Bonnet. Parmi eux, il y a les nationalistes et un certain nombre d'éléments dans les autorités de police, peut-être de gendarmerie et dans l'autorité judiciaire », a jouté l'ancien ministre.

La mère de François Léotard envisage de voter nationaliste !

DANS les couloirs de l'Assemblée nationale, les députés corses sont désormais pris d'assaut. La presse veut connaître leur sentiment sur le préfet Bonnet ; leurs collègues veulent « savoir s'ils savent » ; les autres parlent de « République », « d'esprit insulaire », « d'honneur » et « d'Etat de droit ». Ce ne sont pas seulement les élus de l'île qui sont sollicités, mais aussi ceux qui semblent avoir des origines « là-bas » : François Léotard (UDF), député du Var, issu d'une famille corse par sa mère, autant que José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse et député de Corse-du-Sud.

Souvent, les « Corses de l'Assemblée » se sont solidairement retrouvés pour défendre la spécificité de leur île. Lors de la suppression de l'avantage fiscal sur les successions en Corse (Le Monde du 18 décembre 1998), on avait même pu voir les députés de Corse, gauche et droite confondues, relayés au gouvernement par le ministre de la fonction publique et élu de Haute-Corse, Emile Zucarelli, s'opposer aux députés du continent. Mardi, pourtant, conscients de la sensibilité du sujet, les élus corses de gauche se sont fait discrets, et c'est la droite qui est venue raconter sa vision des mœurs de « l'île ».

Ces paillotes, construites illégalement sur les plages corses, la plupart de ces élus les ont fréquentées. Les habitués, parmi lesquels de nombreuses personnalités corses, s'y rendent le plus souvent en bateau, mouillant dans de ravissantes criques aux eaux turquoises, ou, comme M. Léotard, à moto. « Chez Francis est un lieu de rendez-vous assez sympathique », raconte André Santini (UDF, Hauts-de-Seine), mais c'est loin d'être le seul du genre. Au début d'avril, on avait vu manifester, devant deux paillotes qui n'étaient pas celles de Chez Francis, M. Rossi lui-même, mais aussi les élus de Corsica Nazione et M. Léotard qui jugeait « scandaleuse » cette manière de procéder (Le Monde du 12 avril). « Il y avait sur la place une centaine de militaires et d'engins lourds pour deux plagistes ! », affirme aujourd'hui l'ancien ministre de la défense.

« JACOBINISME EXCESSIF »
Les mêmes n'ont pas de mots assez sévères sur Bernard Bonnet. « Ses méthodes sont d'une brutalité inouïe, et même mes collègues de gauche en sont choqués », soupire M. Rossi. « Il braque une grande partie de la communauté insulaire contre l'Etat », affirme M. Léotard. Même sa mère, qui a quatre-vingt-huit ans et

est de droite traditionnelle, m'a affirmé que, la prochaine fois, elle votera nationaliste. » Les uns et les autres ont donc fait passer au gouvernement des messages en ce sens. M. Santini a remis « des lettres de mes cousins, disant tous : " Le préfet ne va pas." » M. Léotard, qui retrouvait M. Chevènement dans un dîner officiel à l'Elysée, il y a un peu plus d'un mois, a longuement reproché au ministre de l'intérieur le « jacobinisme excessif » de son préfet et la « culpabilisation systématique des Corses ».

Mardi, il n'y avait plus que le député radical de gauche Roger Franzoni (Haute-Corse), pour dénoncer les « misérables tentatives de récupération politiciennes » et souligner que « cette affaire ne saurait, de quelque façon que ce soit, remettre en cause la politique de l'Etat de droit en Corse, réclamée depuis vingt ans par les radicaux de gauche et conduite avec courage par le gouvernement de Lionel Jospin ». Sur le fond même de l'affaire, pourtant, chacun se montre on ne peut plus prudent. La plupart des élus corses évoquent gendarmes, services secrets, terroristes et attentats comme s'il faisait partie du quotidien.

Raphaëlle Bacqué

Les élus corses demandent à la justice de « faire toute la lumière »

BASTIA de notre correspondant
Au lendemain de l'incarcération des trois gendarmes pour l'incendie criminel du restaurant de plage d' Ajaccio, Paul Quastana, vice-président du groupe Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse, n'a pas hésité à mettre en cause le préfet. Il a rappelé les propos échangés à l'Assemblée, à l'automne 1998, lors

de son apostrophe publique demandant la date du départ de Bernard Bonnet de Corse. « Il m'avait répondu qu'il partirait lorsque mes amis cesseraient de plastiquer. Aujourd'hui, ce sont ses propres amis, sa garde rapprochée, la garde pré-torienne du Groupe de pelotons de sécurité qui se font prendre la main dans le sac. Il y a des manipulations que nous dénonçons depuis longtemps. Il est du devoir impérieux de l'Etat de faire toute la lumière sur cette affaire. » « Nous avons demandé depuis des mois le départ de M. Bonnet », ajoute Jean-Guy Tala-

moni, président du groupe Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse. Pour François Alfonsi, secrétaire général de l'Union du peuple corse (UPC), « ces actions sont susceptibles d'exacerber les querelles et de provoquer des violences ».

Les autres élus de l'île se montrent plus prudents, à l'image de Laurent Croce, secrétaire fédéral du Parti socialiste. « Il faut laisser faire la justice en toute sérénité », indique-t-il. Le député de Haute-Corse, Roger Franzoni (PRG), a dénoncé les « misérables tentatives de récupération politi-

cienne », dans un communiqué diffusé à Bastia. Elu divers gauche à l'Assemblée de Corse, Simon Renucci se montre plus critique et rappelle : « Nous avons déjà alerté Mme Guigou sur les risques d'excès de certains services de police ou de gendarmerie, maintenant c'est chose faite. » De son côté, Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif territorial, se dit « consterné par le discrédit que cette affaire lamentable occasionne à la Corse ».

Michel Codaccioni

L'étrange communiqué du « corps préfectoral de Corse »

L'ENVOI à l'AFP, mardi 27 avril, d'un communiqué de soutien au préfet, présenté comme émanant du « corps préfectoral de Corse » et venant du bureau de l'un des collaborateurs de Bernard Bonnet, est considéré comme une « première » par les préfets que nous avons interrogés, dont plusieurs y voient, en privé, une énorme bourde, les fonctionnaires devant s'interdire de s'exprimer sur une affaire dont la justice est saisie.

Qui a rédigé ce texte, diffusé par l'Agence France-Presse, mardi, à 8 h 57 ? Difficile à dire. Titré vigoureusement « Trop c'est trop ! », le communiqué indique que « le corps préfectoral de Corse exprime sa solidarité avec le préfet de Corse, Bernard Bonnet, devant les attaques scandaleuses dont il est victime ». Il ajoute que « le comble est atteint par une déclaration d'un avocat d' Ajaccio qui, au terme d'un raisonnement insinuant, croit pouvoir demander la démission du préfet » et que « cette initiative est odieuse et ridicule ».

Le bureau de l'AFP à Marseille indique avoir diffusé ce texte, mardi matin, après avoir constaté qu'il provenait du fax de Gérard Pardini,

directeur du cabinet du préfet de région, d'où il avait été envoyé dans la nuit, à 0 h 04 très exactement. Quelques minutes après la publication de la dépêche, selon l'AFP, M. Pardini appelle les journalistes pour savoir d'où ils tiennent ce communiqué. L'un d'eux lui répond qu'il provient de son propre télécopieur. Après un silence, M. Pardini explique qu'il est ennuyé, parce que Bernard Lemaire, préfet de Haute-Corse, n'a pas été consulté sur sa rédaction.

« PAS OPPORTUN »
Or la formule « le corps préfectoral de Corse » désigne les préfets de Haute-Corse et de Corse-du-Sud (ce dernier étant aussi préfet de région) ainsi que leurs collaborateurs (directeurs de cabinet, secrétaires généraux et sous-préfets d'arrondissement) et le préfet adjoint pour la sécurité. M. Lemaire nous a précisé qu'il avait été « consulté » par M. Pardini vers 9 heures, mardi matin, c'est-à-dire après la publication du communiqué, dont il n'avait pas été averti. Le préfet de Haute-Corse indique que, « tout en étant solidaire de Bernard Bonnet », il ne jugeait « pas opportuniste de pu-

blier un tel communiqué », ainsi qu'il l'a fait savoir à M. Pardini.

Les collaborateurs de M. Lemaire, ainsi que les sous-préfets de Corte et de Calvi, soit quatre autres membres du corps préfectoral, ont eux aussi appris l'affaire incidemment. Ils jugent le texte inopportun sur le fond et maladroite dans sa forme, car « rédigé comme un tract ».

Il n'a pas été possible de joindre M. Pardini. Un stagiaire de l'ENA, affecté dans ses services, nous a affirmé que la formule litigieuse de « corps préfectoral de Corse » désigne les seuls responsables de la préfecture de région, ce qui est inexact. Les signataires effectifs du communiqué seraient les plus proches collaborateurs de M. Bonnet : le directeur de son cabinet, M. Pardini ; le secrétaire général, Bruno Delsol ; le préfet adjoint pour la sécurité, Francis Spitzer ; et le sous-préfet de Sartène (Corse-du-Sud), Olivier André. Ont-ils agi en accord avec M. Bonnet, voire à sa demande, ou bien, au contraire, à son insu ? La question restait, mercredi matin, sans réponse.

Rafaële Rivais

à 5 min de PARIS

LE 1er SUPERMARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

500 occasions récentes
en stock permanent au meilleur prix

GIÉANT OCCASIONS TOUTES MARQUES

TOUR PLEYEL à 300 m

SERVICE APRÈS VENTE

PARKING VISITEURS 70 places

ARRIVAGE NOUVEAUTES TOUTES MARQUES

ARRIVAGE CEE

ATELIER DE PRÉPARATION

ACCUEIL COMMERCIAL

VÉHICULES RÉCENTS MOINS DE 5000 Kms

ENTRÉE

STATION SERVICE

ENTRÉE

RETOUR SAISIE

BREAK MONOSPACE

PEUGEOT CITROËN

FORD SEAT OPEL

RENAULT FIAT

MÉTRO Mairie de St Ouen à 300 m

227, bd Anatole France 93200 St DENIS - 01 49 33 60 90

De PARIS : Pte de St Ouen, aller à la Mairie de St Ouen, puis 300 m

NOUS ACHETONS COMPTANT VÉHICULES RÉCENTS années 94 à 98 25000km/an pour diesel - 15000 km/an pour essence

CONTACTER M. MERCIER 01 49 33 60 86 - 01 49 33 60 90

Alain Juppé n'entend pas postuler à la présidence du RPR

Nicolas Sarkozy a défini les axes de sa campagne européenne devant les parlementaires du mouvement. Ceux-ci craignent les effets négatifs sur leur électorat des rivalités internes à la droite

AVANT de réunir, mercredi 28 avril, pour la troisième fois en moins de quinze jours, le bureau politique du RPR, Nicolas Sarkozy a présenté, mardi, les axes de sa campagne européenne aux députés puis aux sénateurs du mouvement. Il s'agit toujours, pour celui qui conduira la liste RPR-Démocratie libérale aux élections européennes du 13 juin, de veiller à associer toutes les sensibilités de la famille gaulliste. La réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale a ainsi rapproché à la tribune M. Sarkozy et Jean-Louis Debré, lequel apparaît déjà comme un rival potentiel pour l'élection, à l'automne, du nouveau président du RPR.

Mardi soir, en effet, devant les étudiants de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), Alain Juppé s'est défendu d'avoir effectué une « rentrée » dans l'appareil du RPR à la faveur de la démission de Philippe Séguin. « *Je ne suis candidat à rien. Je ne suis pas candidat à la présidence du RPR. Je n'ai pas l'intention de me repousser au premier rang* », a assuré l'ancien premier ministre, en expliquant qu'il entend se consacrer pleinement à sa mairie de Bordeaux et qu'il n'a pas achevé ce qu'il appelle en plaisantant sa « *cure de désintoxication* » ou son « *examen de conscience* ».

Devant le même auditoire, M. Juppé a démontré qu'il suit toujours avec beaucoup d'attention les problèmes européens. Il a expliqué que la politique exté-

rieure et de défense commune de l'Europe devrait principalement s'appuyer sur le triangle Berlin, Londres, Paris. Puis, revenant sur les événements qui ont secoué l'opposition ces derniers jours, il a reconnu qu'« *il y a trop de querelles de personnes* ». « *J'ai décidé depuis deux ans de ne dire de mal de personne dans la majorité* », a-t-il répondu à un interlocuteur qui le poussait à se démarquer de Charles Pasqua. Sans citer *Le Monde* (daté 25-26 avril), qui faisait le récit de « *Scènes de haine ordinaire à droite* », M. Juppé a affirmé : « *On me prête, ces temps-ci, des tas de déclarations, auxquelles j'ai peut-être pensé très fort, mais que je n'ai jamais dites* », ajoutant que « *la haine ce n'est pas un mot de saison* ». Il existe des « *divergences* », des « *rivalités* », une « *compétition* », mais, s'est exclamé l'ancien premier ministre, « *c'est quand même un coup fabuleux que de faire apparaître les divisions à droite, comme s'il n'y en avait pas à gauche, y compris au gouvernement, en pleine guerre du Kosovo* ».

CLIMAT PEU MOBILISATEUR

Le matin même, pourtant, Bernard Pons avait ajouté un petit épisode supplémentaire au « *roman noir de la droite* » en se félicitant, sur LCI, que M. Séguin ait démissionné « *suffisamment tôt* ». L'ancien ministre, dont un entretien à *Valeurs actuelles* avait été le prétexte au départ, le 16 avril, de M. Séguin, a notamment affirmé : « *Je déplore cette décision mais,*

dans la mesure où Philippe Séguin a pris cette décision, qui est tout à fait contraire à l'esprit qui doit animer un responsable politique, je préfère qu'il l'ait prise suffisamment tôt plutôt que trop tard. » « *Et encore ai-je été gentil en déplorant cette décision* », a précisé M. Pons au *Monde*, avant d'ajouter que, ces derniers temps, « *Philippe Séguin et Alain Madelin ne se parlaient plus* ».

Ce climat est peu apprécié par les députés. M. Debré, qui est très attentif aux remarques que ceux-ci lui rapportent chaque semaine de leurs circonscriptions, a donc rendu un nouvel hommage devant le groupe, mardi matin, à l'action conduite par M. Séguin. Les députés, dont beaucoup sont des élus locaux, se situent déjà dans la perspective des élections municipales de 2001 et, pour cette raison, ils sont très attachés à l'union de l'opposition. Leurs électeurs leur reprochent très régulièrement les querelles des états-majors. Les députés élus de justesse en 1997 regrettent aussi que la désunion de l'opposition ne permette pas de mettre en lumière les divergences qui existent dans la majorité ni de tirer parti de l'implosion du Front national. Dans les entourage respectifs des trois candidats de droite, M. Sarkozy, M. Pasqua et François Bayrou, on redoute, du même coup, que les députés se mobilisent assez peu pour relayer localement la campagne des élections européennes.

Jean-Louis Saux

Le PS et le PCF rejettent la proposition de meeting unitaire des Verts

M. Cohn-Bendit adresse une lettre à M. Hollande et à M. Hue

Le Parti socialiste et le Parti communiste français ont décliné, mercredi 28 avril, la proposition de Daniel Cohn-Bendit d'organiser un meeting unitaire de la

gauche « plurielle » avant les élections européennes du 13 juin. Les Verts avaient fait cette proposition pour « *ridiculiser les divisions de la droite* ».

contre commune et suggère des dates de meeting déjà fixées par une des trois listes. Les Verts proposent ainsi les dates des 31 mai à Toulouse, du 2 juin à Marseille et du 4 juin à Lyon.

« CE VERT KAKI »

Pour MM. Cohn-Bendit et Benahmias, cosignataires de la lettre, il s'agit, « *au moment où la droite républicaine se déchire, non pas sur des bases idéologiques, ni même programmatiques, mais sur des problèmes de personnes et de susceptibilité (...), de voir que la majorité plurielle est capable de proposer, dans sa diversité, un projet européen fondé sur la justice sociale, économique et écologique* ». Il s'agit aussi de montrer que « *la gauche européenne peut faire basculer la majorité au Parlement* » de Strasbourg. Devant quelque huit cents per-

sonnes réunies à Poitiers, pour le premier meeting régional de la liste « *Bouge l'Europe !* », en Poitou-Charentes, M. Hue a sèchement renvoyé dans ses filets le chef de file des Verts et a décliné la proposition d'un meeting commun de la gauche « plurielle » : « *J'ai passé deux heures à déjeuner avec Cohn-Bendit, ce Vert kaki et libéral et va-t-en-guerre. Je ne vois vraiment pas ce que nous pourrions mettre en commun dans un meeting* », a-t-il estimé. « *Nous sommes au gouvernement dans la limite de ce que nous représentons et nous ne sommes pas là pour faire de petites opérations pour observer, pour préparer l'avenir en ce qui nous concerne d'une manière partisane* », a indiqué, de son côté, mercredi matin, sur LCI, Alain Bocquet président du groupe communiste à l'Assemblée nationale.

Mercredi matin, au siège du Parti socialiste, rue de Solferino, on indiquait, l'air amusé, que « *Daniel Cohn-Bendit avait habitué ses partenaires socialistes et de la gauche plurielle à pas mal de propositions de ce type* ». « *Il rythme sa campagne avec des propositions de ce genre* », indique-t-on. Le PS répondra « *rapidement* », par écrit, à la lettre que les Verts ont adressée au premier secrétaire, en précisant toutefois que cette réponse écrite sera adressée... à Jean-Luc Benahmias, secrétaire national des Verts, plutôt qu'à Daniel Cohn-Bendit.

Alain Beauve-Méry

Georges Sarre et Didier Motchane rappelés à l'ordre

Jean-Pierre Chevènement n'a pas apprécié les critiques virulentes de Didier Motchane, conseiller à son cabinet, et Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens (MDC), sur l'engagement de l'OTAN en ex-Yougoslavie et leur a personnellement fait savoir, vendredi 23 avril. Didier Motchane avait affirmé dans plusieurs tribunes et dans un entretien au *Parisien*, le 20 avril, que la coalition gouvernementale pourrait exploser « *si on allait vers un engagement armé à terre* ». Vendredi soir, sur France-Inter, Georges Sarre a rectifié le tir. Il a assuré, comme le lui avait suggéré Sami Naïr à Montluçon, le 21 avril, que le ministre de l'intérieur « *n'a pas de porte-parole* » et que la « *question de la participation* » de M. Chevènement et du MDC au gouvernement « *ne se posait pas aujourd'hui* ». Le ministre de l'intérieur est convaincu que l'on paie aujourd'hui l'éclatement de la Yougoslavie mais que Lionel Jospin est profondément opposé à toute intervention militaire des Alliés sur le sol du Kosovo.

Le gouvernement veut revaloriser la haute fonction publique

LE GOUVERNEMENT réussit-il enfin à introduire la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, et notamment dans l'encadrement supérieur ? Cette mission, confiée, depuis un an, par le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, à son directeur général, Gilbert Santel, a donné lieu à un plan d'action, récemment approuvé par le cabinet du premier ministre et actuellement soumis aux organisations syndicales.

La CFDT, seule confédération représentative des administrateurs civils, avec 45 % des voix, l'approuve, dans la mesure où il permet une meilleure déconcentration administrative et constitue un élément essentiel pour la réforme de l'Etat. Le « *G16* », fédération de seize associations de hauts fonctionnaires, consulté pour avis, trouve aussi que les orientations sont bonnes. Mais ce groupe de pression déplore le caractère « *trop modeste* » des mesures financières proposées. Le coût envisagé serait de 200 à 300 millions de francs (30 à 45 millions d'euros) en année pleine, selon le ministre de la fonction publique, 170 millions, selon les calculs du « *G16* », qui en réclamait 600. Cette organisation regrette aussi que ces mesures ne concernent pas les grands corps techniques de l'Etat.

Pour mieux gérer les ressources humaines, le gouvernement se propose de faciliter la mobilité verticale, de l'administration centrale parisienne vers l'administration déconcentrée provinciale, et horizontale, d'un ministère à l'autre. Pour ce faire, il entend procéder à une cotation des

postes de responsabilité, afin de déterminer ceux qui relèvent de la même catégorie, qu'ils soient à Paris ou en province, aux finances ou aux affaires sociales. Cette cotation, préconisée en 1994 par le rapport de Jean Prada sur l'encadrement supérieur, et décidée par le gouvernement d'Edouard Balladur, n'a été menée à bien qu'au ministère de l'intérieur. Parallèlement, le gouvernement entend généraliser l'évaluation des hauts fonctionnaires, dans le but de les affecter aux emplois les mieux adaptés à leurs compétences.

FACILITER LA MOBILITÉ

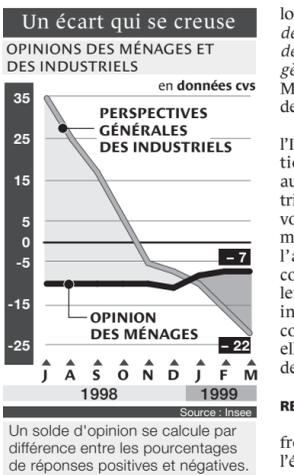
Le gouvernement veut faire en sorte que les postes de province cessent d'être systématiquement moins bien payés que ceux de la capitale. Il souhaite notamment que les directions départementales soient rémunérées au moins aussi bien que les sous-directions parisiennes. Pour ce faire, il prévoit d'accorder à leurs responsables des augmentations indiciaires, de relever leurs régimes indemnitaires, et de doter certains emplois d'une prime particulière, comme l'avaient fait les accords Durafour de 1990, pour le reste de la fonction publique.

Pour faciliter la mobilité d'un ministère à l'autre, le gouvernement de M. Jospin se propose d'harmoniser les primes. Vaste programme, ébauché en 1996 par le gouvernement de M. Juppé avec la revalorisation des primes du ministère des affaires sociales, qui ne s'est pas accompagnée d'une meilleure transparence. Le gouvernement, qui entend imposer une gestion prévisionnelle des carrières, souhaite assurer une meilleure rotation des postes de responsabilité, récompenser l'expertise au même titre que l'encadrement, et mieux reconnaître les fonctions d'inspection. Il envisage d'augmenter le traitement de fin de carrière des administrateurs civils, qui pourrait passer de 26 000 à 29 000 francs brut, sur le modèle de ce qui s'est fait pour les membres des tribunaux administratifs, et ainsi que le préconise le rapport de M^{me} Puybasset (*Le Monde* du 28 avril).

Rafaële Rivais

La consommation des ménages surprend par sa vigueur

L'optimisme de la demande intérieure contraste avec la morosité de l'activité industrielle



Un solde d'opinion se calcule par différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives.

longue, même « *s'il y a des accidents de parcours, comme au mois de février, où le taux d'inactifs a légèrement augmenté* », considère M. Devilliers, participe également de cette humeur dépensière.

RECUL DE LA PRODUCTION

Pour l'instant, en tout cas, on se frotte les mains au ministère de l'économie et des finances. La demande intérieure est bien au rendez-vous, et c'est sur elle que repose la croissance. Que les entreprises renouent avec des perspectives plus engageantes qu'aujourd'hui, et le pari de Dominique Strauss-Kahn sera gagné : après le passage de ce que le ministre a appelé un « *trou d'air* », la France pourra renouer avec un rythme annuel de croissance de 2,5 % à 3 %. Pour l'instant, rien

n'est joué, même si l'ensemble des économistes s'accordent à penser que l'activité industrielle pourrait, dans l'année, se stabiliser, voire repartir à la hausse, suite à une légère reprise de la demande mondiale. Pour l'Insee, les industriels devraient arrêter « *à la mi-1999 l'ajustement qu'ils opèrent sur l'investissement et les stocks* ».

Toujours est-il qu'en février 1999 la production industrielle a reculé de 1,7 %. Selon la dernière enquête mensuelle dans l'industrie effectuée par l'Insee, en mars, les chefs d'entreprise considèrent que l'activité s'est dégradée ces derniers mois, les carnets de commandes continuent de se dégarmer, et les stocks de s'alléger. « *Le seul signe d'une sortie prochaine du trou d'air, actuellement, nous vient d'Allemagne : l'enquête IFO [l'un des principaux instituts allemands de conjoncture] fait apparaître une stabilisation du moral des industriels, qui, jusque-là, se dégradait. Depuis l'été dernier, les industries allemande et française ont des évolutions comparables* », considère M. Devilliers. L'enquête mensuelle dans l'industrie de l'Insee pour le mois d'avril sera publiée jeudi 29 avril. Peut-être donnera-t-elle une lueur d'espoir...

Virginie Malingre

CORRESPONDANCE

Une lettre de Maud et Alain Gruber

A la suite de notre article sur « *les circuits d'évaporation des sommes récoltées pour l'ARC* » (*Le Monde* du 7 avril 1998), nous avons reçu de Maud Gruber et de son frère Alain Gruber la mise au point suivante :

Le propos de votre article consistait en la révélation du contenu des témoignages que nous avions donnés peu avant au juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto.

Nous avions d'abord fait connaître notre inquiétude à la constatation de cette violation d'une règle légale – le secret de l'instruction –, violation apparemment si banale et usuelle qu'elle est ouvertement revendiquée, au point d'être la substance même

des « *informations* » qu'il serait normal de publier.

En outre, sous le couvert d'une révélation des secrets d'une information judiciaire, votre article n'a pas reproduit la réalité de nos déclarations et a préféré les présenter comme un amas d'actes illégaux, en tant que tels beaucoup plus romanesques et sensationnels que la banale vérité.

Nous avons vainement tenté d'obtenir que notre réputation ainsi gravement atteinte soit spontanément rétablie. Les limites légales de la réponse qu'il nous est permis de faire imprimer et le caractère secret de l'information dans laquelle nous avons témoigné, secret que nous ne nous auto-

risons pas à violer pour répondre à une précédente violation, nous interdisent d'énumérer en détail les contrevérités flagrantes qui émaillent la prétendue relation du contenu de nos déclarations.

Mais les lecteurs du *Monde* jugeront d'eux-mêmes de la plausibilité de témoignages spontanés qui auraient consisté à nous autoaccuser de managements de fonds illégaux, de transferts effectués en espèces, ou encore d'activités relevant de la fausse facturation, pour ne citer que des exemples particulièrement frappants. Croira-t-on seulement que de telles « *déclarations* » n'auraient eu aucune conséquence judiciaire pour leurs auteurs ?

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
 Toutes dimensions - Fixes ou relevables
 SWISSFLIX - TREGA - EPEDA - SIMONS
 DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
 Cuir - Tissus - Alcantara
 Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
 Vente par téléphone possible
 Livraison gratuite sur toute la France
MOBEKO
 247, rue de Belleville PARIS 75 011 19 M^e Télégraphe
 50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Chaque jeudi avec

 Le Monde
 DATÉ VENDREDI
 retrouvez

 LE MONDE
 DES LIVRES

Ultime mise en garde syndicale sur les retraites avant l'annonce par M. Jospin de sa « méthode »

Pour la CGT, les créations d'emplois peuvent amortir le choc démographique

A la veille de la remise du rapport Charpin au premier ministre, la CGT, par la voix de Bernard Thibault, a précisé, mercredi 28 avril,

sa position sur l'avenir des retraites. Sans nier l'ampleur du problème, la confédération estime qu'il faut avant tout « agir sur

lariés, s'appliquant à ceux du secteur public comme à ceux du privé. Mis à part la CFDT, plus mesurée, la plupart des syndicats ont d'ores et déjà vivement protesté contre cette proposition.

« Ni l'augmentation des cotisations ni la création d'un fonds de réserve ne constituent des réponses appropriées »

La CGT, par la voix de son secrétaire général, Bernard Thibault, a décidé de prendre date dès mercredi. La confédération estime que le système actuel de retraites *« doit faire face à trois problèmes bien identifiés »*. D'abord, le départ en retraite des générations du baby-boom, d'ici dix ans : *« Face à un tel choc démographique, indique la CGT, ni l'augmentation des cotisations ni la création d'un fonds de réserve ne constituent des réponses appropriées »*. L'organisation syndi-

cale ajoute que *« seul un rythme de création nette de plusieurs centaines de milliers d'emplois par an sur la décennie peut permettre d'amortir le choc démographique »*.

Deuxième « problème » : l'allongement de la durée de vie, qui accroît le nombre de retraités. Pour la CGT, *« il faut augmenter la durée d'activité moyenne des futurs retraités non en allongeant la durée de cotisation, mais en cherchant à relever le taux permanent d'activité dans la population active »*. Troisième problème : la question des retraites dans le privé. Pour la confédération, *« une plus grande solidarité entre régimes spéciaux et régimes salariaés du secteur privé ne peut consister à aligner les premiers sur une situation dégradée »*.

La CGT *« réfuse »* ainsi *« toute harmonisation par le bas »* et estime que la priorité est de *« stopper la dégradation enclenchée dans le secteur privé »*. Pour la centrale de Montreuil, *« il faudra bien augmenter la contribution des entreprises et des budgets publics au financement des retraites »*.

La confédération de Bernard Thibault avance ainsi dix propositions pour *« conforter »* et *« renouveler »* le système par répartition. Ainsi, pour la CGT, doit être garanti *« à long terme »* un taux moyen de retraite par rapport au salaire d'ac-

tivité. Par ailleurs, elle indique que *« la variable principale sur laquelle on peut agir est l'effectif des cotisants »*. *« Il faut rediscuter de la question de l'emploi »,* souligne la centrale. La CGT se déclare opposée à l'idée d'un troisième niveau de retraite par capitalisation. *« Il faut dissocier toute réflexion sur l'avenir des retraites de l'épargne salariale »,* souligne-t-elle. Elle estime encore que le recul de l'âge de la retraite *« accroît les inégalités et n'a aucun sens en situation de sous-emploi »*, et réclame une réforme du mode de calcul des cotisations. La cotisation salariée devrait être complétée par une cotisation patronale *« réformée »* et par une contribution spécifique sur les revenus financiers.

Dans l'immédiat, la CGT propose d'affecter la surtaxe actuelle de 10 % sur les bénéfices des sociétés ainsi qu'un prélèvement sur les revenus financiers des entreprises à hauteur de 7,5 points au fonds de réserve. Elle demande la mise en place d'un comité consultatif du système de retraite, *« piloté par les syndicats de salariés et par les employeurs »*, qui serait chargé des travaux de prospective et de réexaminer les différents paramètres en matière de retraite.

Caroline Momot

Martine Aubry répond aux critiques suscitées par la CMU

L'**EXERCICE** a été subtil. Tout en répondant aux critiques de la droite, Martine Aubry a bordé les exigences de la gauche « plurielle ». La ministre de l'emploi et de la solidarité n'a pas seulement développé la philosophie de son projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU). Elle a, d'emblée, fait face aux attaques entendues ici et là.

Mardi 27 avril, la ministre a défendu un texte qui doit permettre à tous les Français d'accéder au régime de base de la « Sécu » et, à six millions de personnes démunies de bénéficier d'une couverture complémentaire gratuite. *« Il s'agit aujourd'hui de vaincre l'absurde, voire même la honte (-...), de garantir à chacun de nos concitoyens le droit réel aux soins jusqu'ici bafoué »*, a lancé M^{me} Aubry. Tout en énumérant les situations dramatiques de gens qui se présentent trop tard à l'hôpital, *« sans jamais avoir consulté un médecin »*, la ministre a pris soin de souligner que le dispositif *« n'est pas seulement destiné aux plus exclus »*. Il concerne aussi *« des salariés, des artisans et des commerçants aux faibles revenus »*.

« APPRÉCIER CHAQUE SITUATION »

Très vite, M^{me} Aubry a ensuite anticipé les critiques que la droite comptait lui adresser un peu plus tard, dans la soirée. Elle a ainsi justifié la disparition de l'aide médicale gratuite, en dénonçant les *« ruptures d'égalité »* d'un département à l'autre. Bien que certains soient allés au-delà du minimum requis (le RMI), d'autres, confrontés aux problèmes de la précarité, n'ont pu garantir *« une telle avancée »*. La recentrali-

sation de l'aide, dénoncée par l'opposition, est donc nécessaire à ses yeux.

Très attendue, sa réponse sur le seuil de revenus – fixé à 3 500 francs par mois – pour bénéficiaire de la CMU s'adressait aussi bien à la gauche qu'à la droite. Les députés Verts et communistes, en commission des affaires sociales, avaient vainement tenté de relever la barre à 3 800 francs (*Le Monde* du 9 avril). La droite, elle, conteste le principe du seuil et lui oppose une aide personnalisée, dégressive, selon les revenus. *« Les barèmes et les seuils existent partout »*, a répliqué la ministre. *« Dans le département de mon prédécesseur, Jacques Barrot, en Haute-Loire, on peut avoir accès à l'aide médicale si on a moins de 3 392 francs de ressources. C'est un peu insuffisant, mais c'est un seuil ! »*, a-t-elle ajouté malicieusement.

Le gouvernement s'en tient donc au barème initial et avance trois arguments. *« Pour ceux qui sont juste au-dessus de 3 500 francs, il nous faut faire comme aujourd'hui avec les fonds sociaux, en appréciant chaque situation »*; ensuite, les départements pourront eux-mêmes décider d'aller au-delà en piochant dans les 5 % qui vont leur rester après la recentralisation des sommes jusqu'ici consacrées à l'aide médicale ; de plus, un amendement du rapporteur, Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe), prévoit la création d'un fonds de solidarité alimenté par les organismes complémentaires. Au passage, la ministre a réglé un contentieux : *« Je préfère permettre à tous de se faire soigner gratuitement que d'augmenter les minima sociaux »*. A bon entendeur...

La mairie de Saint-Denis appelle les jeunes à refuser la violence

DEPUIS près d'une semaine, la municipalité de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) est en ébullition. Les élus, le maire communiste Patrick Braouezec en tête,

REPORTAGE

« C'est chaud encore, ça va durer », prédit une vendeuse du MacDo

enchaînant réunion sur réunion, multipliant les visites *« sur le terrain »* et les appels au calme, pressant *« les jeunes, tous les habitants, tous ceux qui veulent une issue juste »* de *« prendre [leurs] responsabilités dans le refus de toute nouvelle violence »*.

Le meurtre de Karim Fadiga, un jeune de la cité des Cosmonautes tué à coups de couteau, mercredi 21 avril, par quatre petits trafiquants de drogue, a provoqué une vive émotion dans la population. Une marche silencieuse a rassemblé quelque trois cents personnes, dimanche 25 avril, devant la mairie de Saint-Denis. Un concert devrait être organisé en l'honneur du jeune homme, et une collecte a été

lancée afin d'aider les parents, originaires du Mali, à rapatrier le corps de leur fils.

Karim Fadiga avait vingt-six ans, son meurtrier peut-être moins. Est-ce parce que le *« grand frère »* de la cité des Cosmonautes, étudiant en économie, fondateur d'une association de boxe et d'arts martiaux, décrit comme un héros par la plupart des jeunes de son quartier, a tenté d'empêcher les quatre dealers de *« vendre leur came chez lui »*, comme l'affirme son entourage, qu'il a été tué ? La mairie de Saint-Denis en est persuadée. Les quatre dealers, *« très rapidement identifiés »* par des habitants du quartier, *« sont des gars de la cité des Francs-Moisins »*, nous a déclaré, mardi 27 avril, l'un des adjoints au maire, Francis Langlade, chargé de la prévention et de la sécurité.

Deux jours après l'agression de Karim, vendredi 23 avril, la police a, selon le maire, repéré une voiture circulant aux abords de la Porte de Paris, et signalée comme celle utilisée habituellement par le meurtrier présumé du *« grand frère »*. L'interpellation se passe mal : le conducteur de la voiture, sommé de s'arrêter, fonce sur les

policiers et tente de s'enfuir. Un coup de feu est tiré, qui blesse le fuyard à la nuque. Le jeune blessé, immédiatement hospitalisé, n'a pas été grièvement atteint. Les médecins le déclarent hors de danger. Aux yeux des jeunes de la cité des Francs-Moisins, dont la victime est originaire, la bavure policière ne fait aucun doute. Le soir même, une mini-émeute éclate aux Francs-Moisins, opposant jeunes et policiers.

HUIT POLICIERS BLESSÉS

« C'est chaud encore, ça va durer », prédit une vendeuse du MacDo voisin. Sandrine a dix-huit ans et elle a beau être du quartier, ce mardi 27 avril, elle a peur. Une fois de plus, la nuit s'annonce *« chaude »*, malgré la discrétion des forces de police. *« Je finis le travail à minuit, j'ai toute la cité à traverser pour rentrer chez moi. Forcément, c'est l'angoisse »*, dit-elle. Jusqu'à quand croit-elle que les *« rodéos »* vont durer ? *« Just qu'à ce qu'ils soient calmés »*, répliqua simplement la jeune fille. *« Ils »*, c'est-à-dire les quelques dizaines de jeunes des Francs-Moisins, adeptes de *« la baston avec les flics »*, n'ont, pour la plupart,

pas plus de quinze ou seize ans. *« Mais c'est des durs »*, ajoute Sandrine.

Lundi soir, les bagarres se sont soldées par huit blessés, côté forces de l'ordre. Percchés sur le toit d'au moins trois bâtiments de la cité, les jeunes étaient aux premières loges. Un policier a été gravement brûlé aux mains et au visage par un cocktail Molotov, d'autres ont été atteints par des jets de pierres.

A la mairie de Saint-Denis, on ne cache pas sa préoccupation. Souvent donnée comme une commune pionnière en matière de gestion sociale, la municipalité refuse de s'avouer battue. *« Si la police ne s'inscrit pas dans la dynamique mise en œuvre collectivement par les autres institutions, la municipalité, les acteurs sociaux, alors là, oui, on risque un échec »*, admet Francis Langlade. Mais on n'en est pas là. Des réunions informelles sont prévues *« avec les jeunes, les élus, les représentants de la police »*, indique-t-on place Victor-Hugo. *« On n'est pas découragés, insiste l'équipe municipale, même si on a conscience de marcher sur un fil »*

Catherine Simon

Une deuxième démission à l'université de Lyon

RÉGIS LADOUS, le professeur d'université qui avait dirigé en 1990, à l'université Lyon-III, le mémoire de maîtrise d'un étudiant révisionniste poursuivi en justice, a donné sa démission, mardi 27 avril, de la direction du DEA d'histoire religieuse, qu'il devait prendre en charge à la rentrée 1999, a annoncé l'université. L'université Jean-Moulin - Lyon-III tient à rappeler, dans un communiqué, qu'*« elle condamne sans réserve le négationnisme »*.

Elle a ouvert, le 26 avril, une enquête administrative sur les conditions de la soutenance de ce mémoire de maîtrise consacré à Paul Rassinier, fondateur du révisionnisme, obtenu avec la mention *« très bien »*. L'étudiant, Jean Plantin, avait également soutenu un diplôme d'études approfondies (DEA) en 1991, à Lyon-II, consacré aux épidémies de typhus dans les camps de concentration. Le directeur du DEA d'histoire moderne et contemporaine de l'université Lyon-II, Yves Lequin, avait donné sa démission le 23 avril (*Le Monde* daté 25-26 avril).

Graves accusations de l'ex-patron du DPS contre M. Le Pen

BERNARD COURCELLE, ancien responsable du Département protection sécurité, le service d'ordre du Front national, déclare, dans un entretien au *Parisien* du 28 avril, qu'en janvier 1998, au plus fort de la crise avec Bruno Mégret, Jean-Marie Le Pen aurait demandé aux membres du DPS s'ils étaient *« prêts à tirer, avec [leurs] armes, sur des mégéristes qui tenteraient de pénétrer dans la propriété »*, le siège du FN à Saint-Cloud. Ceux-ci ayant *« refusé »*, ils auraient alors *« été virés sur-le-champ par Carl Lang »*, nommé depuis peu délégué général en remplacement de M. Mégret, exclu du parti. M. Courcelle affirme que des *« ex-DPS fidèles à Le Pen manifestent avec Ras l'Front lors des meetings de Bruno Mégret »* et déclare avoir *« identifié l'un d'entre eux à Troyes »*. *« L'en déduis que des provocations sont à craindre pour les défilés parisiens du 1^{er} mai, bien que le service d'ordre de Mégret ait consigne de ne pas répondre »*, ajoute M. Courcelle.

Un mouvement préfectoral au conseil des ministres

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 28 avril devait procéder au mouvement préfectoral suivant : Bernard Hagelsteen, préfet de Maine-et-Loire, devient préfet de Seine-Saint-Denis, en remplacement de Bernard Boucaut, devenu préfet de Midi-Pyrénées (*Le Monde* du 23 avril). Pierre Bousquet de Florian, conseiller technique à l'Elysée, devient préfet de Mayenne, en remplacement de Janine Pichon. Anne-Marie Escoffier, inspectrice de l'administration, devient préfet de l'Aveyron, en remplacement de Jean-Christian Cady. Alain Walmetz, préfet des Hautes-Alpes, devrait être nommé hors cadre, en attendant de prendre d'autres fonctions. Deux sous-préfets, Janine Chassagne et André Delahaye, sont nommés préfets en mission de service public.

DÉPÊCHES

■ ÉLYSÉE : le général de division de l'armée de terre Henri Bentegeat a été nommé chef de l'état-major particulier du président de la République, par un arrêté publié au *Journal officiel* du mercredi 28 avril (*lire aussi page 14*). Il remplace l'amiral Jean-Luc Delaunay, nommé chef d'état-major de la marine (*Le Monde* du 10 avril).

■ ENA : le conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration sera saisi, le 15 juin prochain, de propositions de réforme axées sur les concours d'entrée et sur le contenu de la scolarité, a fait savoir, mardi 27 avril, le ministère de la fonction publique, qui a indiqué travailler *« sur la base des propositions de M^{me} Puybasset »* (*Le Monde* du 28 avril).

■ BACCALAURÉAT : les candidats à l'épreuve de lettres des séries littéraire (L) et économique et sociale (ES) du baccalauréat se veront proposer, lors de la session 1999, trois sujets sur trois œuvres au programme, au lieu de deux sujets l'an prochain. Cet aménagement de l'épreuve, publié au *Bulletin officiel* du 22 avril, intervient en raison du passage en cours d'année de quatre œuvres étudiées à trois.

■ CONTAMINATION : pour une hépatite contractée par transfusion, le CHU de Nancy a été condamné, mardi 27 avril, par le tribunal administratif de Meurthe-et-Moselle. Il devra verser 60 000 francs (9 147 euros) à un patient de l'hôpital Saint-Charles à Toul. Ce dernier avait été infecté par le virus de l'hépatite en janvier 1986, lors d'une intervention chirurgicale au cours de laquelle il avait subi plusieurs transfusions de produits provenant d'un centre dépendant du CHU de Nancy.

■ ATTENTAT : un magasin de confection a été endommagé par un attentat à l'explosif, dans la nuit du mardi 27avril au mercredi 28 avril, à Bonifacio, à l'extrême sud de la Corse. Une charge de faible puissance, déposée devant la porte du commerce situé en bord de mer sur la marina de Bonifacio, a fait des dégâts légers et aucune victime. L'attentat n'a été ni signé ni revendiqué, selon les gendarmes.

■ JUSTICE : les conséquences de l'écriture au tableau ont été reconnues maladie professionnelle par le tribunal administratif de Strasbourg en février 1998, apprend-on, mardi 27 avril, de source syndicale. Les tendinites d'un coude et d'une épaule tout souffrait une enseignante du primaire, après vingt-deux ans de pratique, étaient bien liées à son métier. Elles avaient nécessité une intervention chirurgicale en 1992. Le ministère de l'éducation nationale avait refusé en novembre 1994 la demande de reconnaissance comme maladie professionnelle et l'indemnisation, faute de l'agrément du ministère du budget, qui arguait d'une fragilité des articulations de l'enseignante.

Vers une réforme de la tarification des maisons de retraite

LE GOUVERNEMENT lance une réforme du mode de tarification des maisons de retraite hébergeant des personnes âgées dépendantes pour le rendre *« plus transparent et équitable »*, tout en instaurant des critères de qualité, a indiqué, lundi 26 avril, le ministère de l'emploi et de la solidarité. Cette réforme, concernant dix mille établissements, sera mise en œuvre progressivement. Il s'agit de répartir le coût de l'accueil des personnes âgées dépendantes en trois volets, en instaurant un tarif *« dépendance »* aux côtés des frais d'hébergement (financés par l'usager ou par l'aide sociale des départements) et des soins (financés par l'assurance-maladie).

Ce nouveau tarif prendra en compte les frais d'hébergement spécifique et d'aide à la vie quotidienne liés à l'état de la personne âgée. Il sera pris en charge grâce à la prestation spécifique dépendance ou, à défaut, directement par l'usager. Seuls les établissements de plus de quatre-vingt-cinq lits seront concernés dans un premier temps. La réforme s'étendra, à partir de l'automne 2000, aux autres établissements, qui devront, dans un délai de deux ans, conclure une convention avec l'Etat et avec les conseils généraux.

39,95 F
6,09 euros



Trouvé moins cher en Europe.

Désormais, l'euro existe et les comparaisons de prix entre les différents pays européens sont faciles à faire. Alors pourquoi les consommateurs ne pourraient-ils pas bénéficier tout de suite des meilleurs prix européens ?

Si certains refusent encore cette évidence, nous avons décidé de vous proposer sans attendre les meilleures opportunités du moment. Nous sommes d'ores et

déjà allés chercher les marques que vous préférez là où elles sont les moins chères en Europe et nous n'avons pas hésité à faire jouer la concurrence européenne pour faire baisser les prix. Pour que chacun puisse bénéficier tout de suite du meilleur de l'Europe.

Quand l'Europe fait baisser les prix, c'est votre pouvoir d'achat qui en profite.

**Pour que l'Europe
profite déjà
aux consommateurs.**

DISPARITION

Lucien Scheler

Libraire et homme de lettres

LUCIEN SCHELER, libraire et écrivain, est mort vendredi 23 avril à Paris dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Petit-fils du philologue Auguste Scheler, Lucien Scheler était né en 1902 à Cassel, en Allemagne, et s'était installé pendant la guerre à Paris comme libraire, expert en livres anciens rue de Tourmon, près du Sénat. Surnommé d'ailleurs « Tourmon » par ses amis du Comité national des écrivains, il avait mis au point une Bibliographie de la France, imitant à la perfection l'officielle, mais où étaient recommandés, au nez et à la barbe de l'occupant nazi, les livres que publiaient les éditions clandestines, en particulier les Editions de Minuit, dont il fut l'un des membres.

A ses risques et périls encore, il cacha dans sa librairie Paul Eluard, communiste comme lui et souvent aux abois, de 1942 à la Libération.

Ses poèmes résistants parurent alors dans les deux anthologies de la poésie clandestine, L'Honneur des poètes et Europe, dans L'Eternelle Revue et dans Les Lettres françaises clandestines, signés des pseudonymes Mazurier ou Jean Silence. Lucien Scheler décrivit cette époque tragique dans La Grande Espérance des poètes, 1940-1945 (Temps actuels, 1982).

Auteur d'une dizaine de recueils de poèmes, publiés de 1926 à la fin des années 80, et de plusieurs volumes d'histoire des sciences centrés sur Lavoisier et sur la Révolution française, Lucien Scheler fut aussi l'éditeur des Œuvres complètes de Jules Vallès en quinze volumes (Éditeurs français réunis, 1948-1972) et des Œuvres complètes de Paul Eluard dans la Bibliothèque de la Pléiade (1968).

Claire Paulhan

NOMINATION

DÉFENSE

Le général Henri Bentegeat a été nommé chef de l'état-major particulier de la présidence de la République, par arrêté de Jacques Chirac paru au Journal officiel du mercredi 28 avril. Il succède à l'amiral Jean-Luc Delaunay, nommé chef d'état-major de la marine nationale.

[Né le 27 mai 1946 à Talence (Gironde), ancien élève de Saint-Cyr, d'où il est sorti dans l'arme blindée, diplômé de l'Institut des études politiques de Paris, Henri Bentegeat a notamment servi outre-mer, au Sénégal et à Djibouti, avant d'être affecté, en 1979, à l'état-major de l'armée de terre. Après être passé par l'Ecole supérieure de guerre, il sert au régiment d'infanterie et chars de marine (RICM) à Vannes (Morbihan), qu'il sera amené, comme colonel, à commander en 1988-1990. Il devient ensuite attaché adjoint de défense auprès de l'ambassade de France aux Etats-Unis. En 1992, il est auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et du Centre des hautes études militaires (CHEM). En 1993, il est l'adjoint « terre » du général Christian Quesnot, chef de l'état-major particulier de François Mitterrand à l'Elysée. Promu général de brigade en 1995, Henri Bentegeat est nommé commandant supérieur des forces armées aux Antilles. En septembre 1998, avec le grade de général de division, il est directeur adjoint des affaires stratégiques (DAS) au ministère de la défense. Il y avait été chargé de suivre l'évolution de la crise dans l'ex-Yougoslavie.]

Associations communiquez vos

Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne 120 FTTC / 18,29 €

01.42.17.39.80 Fax: 01.42.17.21.36

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du dimanche 25 avril est publiée :

● Nouvelle-Calédonie : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel fixant les dates et ordre de passage des émissions de la campagne officielle radiotélévisée en vue de l'élection, le 9 mai, du Congrès et des Assemblées de province de la Nouvelle-Calédonie.

Au Journal officiel daté lundi 26-mardi 27 avril sont publiés :

● Maisons de retraite : un décret relatif aux modalités de tarification et de financement des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ; un décret relatif à la gestion budgétaire et comptable des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes ; plusieurs arrêtés relatifs à ces établissements et à la prise en charge des personnes âgées.

Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées LCI Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10 Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10 Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

Le Grand Jury RTL-LCI Le dimanche à 18 h 30

Le Grand Débat FRANCE-CULTURE Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du Monde RFI Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde BFM Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40 Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène et André ORLÉAN, Matthieu et Quentin sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fille et sœur,

Juliette,

le 26 avril 1999, à Paris.

Le 26 avril 1999.

C'est déjà l'année de

Nine,

BOURGOIS.

Sandra, Nicolas, Nelson et Cassius.

Les croupiers des Casinos français annoncent le 26 en plein la naissance de

Nine,

prévenez les chevaux et les voisins.

Décès

Le personnel de la Direction de l'eau du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, profondément attristé par la disparition accidentelle de

M. Pierre BELOUZE, ingénieur du génie rural des eaux et forêts,

survenue le 23 avril 1999, s'associe à la peine de ses proches et leur exprime ses très sincères condoléances.

M^{me} Marcel Bordet, son épouse, Le docteur et M^{me} François Bordet et leurs enfants, M. et M^{me} Philippe Bordet et leurs enfants, M^{me} Etienne Mondot, M. et M^{me} Jean-Claude Fortin, ses belles-sœurs et beau-frère, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BORDET, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 27 avril 1999, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu à Sauvessanges (Puy-de-Dôme), le vendredi 30 avril, à 11 heures.

151 bis, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Antoine Casanova, son père, Martine et Joseph Casanova, son fils, Ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces, Et toute la famille, font part du décès de

Benoît CASANOVA.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 avril 1999, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Grèves de Dieppe, suivie de l'inhumation au cimetière du Pollet.

On nous prie d'annoncer le décès de

Jean GOUZEC,

survenu à Paris, le 24 avril 1999, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et apprécié.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Michel Charpentier, son époux, Pascale Charpentier, sa fille, et Claude Tréhin, son gendre, Vincent Charpentier, son fils, et Sophie Méry, sa belle-fille, Charlotte et Iris, ses petites-filles, Sa sœur, ses cousins, Et toute la famille, ont la tristesse d'annoncer le départ, le grand voyage, de

Vonick CHARPENTIER, née LE NOAC'H,

décédée le 27 avril 1999, à Auvers-sur-Oise.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 30 avril, à 16 heures, en l'église d'Auvers-sur-Oise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue du Montcel, 95430 Auvers-sur-Oise.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anne Chouchan, son épouse, Jérôme et Olivia, ses enfants, Masako et Andrea, sa belle-fille et son gendre, Sangam et Noé, ses petits-enfants, Souchi et Gérard Ryckelynck, sa sœur et son beau-frère, Lionel, son frère, Sa tante, Ses belles-sœurs, neveux, nièces, cousins et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis CHOUGHAN, artiste peintre,

survenu le 25 avril 1999, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à 11 heures, à la porte principale.

SOUTENANCES DE THÈSE 83F TTC - 12,65 € la ligne Tarif Etudiants 99

Nisette Lespinasse-Dautheville, Ses enfants et petits-enfants, Sa famille, font part du décès de

René LESPINASSE, pasteur.

Un culte d'action de grâces et de reconnaissance sera célébré au temple de Grenoble, samedi 1^{er} mai, à 15 heures.

Des dons pourront être faits au profit de Médecins du monde.

« Ta grâce me suffit. » II Cor. Ch. 12 V. 9.

Maison des Anciens, 38130 Echirolles.

Anniversaires de décès

Le 29 avril 1995,

Michèle GERAUDIE

disparaissait brutalement.

Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Manière de voir LE MONDE diplomatique De l'oppression à la parité Les défis du deuxième sexe

La cause des femmes, par Ignacio Ramonet. Le sexisme à fleur de mots, par Agnès Callamard. La prostitution, un droit de l'homme? par Florence Montreynaud. Le Burkina Faso fait reculer l'excision, par Joëlle Stolz. Tirs croisés contre la pilule abortive, par Michèle Aulagnon. Pour la « parité domestique », par Alain Bihl et Roland Pfefferkorn. Les temps modernes de l'emploi féminin, par Margaret Maruani. La peur irraisonnée des sciences, par Ingrid Carlander. Le « deuxième sexe » du journalisme, par Florence Beaugé. Exploitées en Amérique centrale, par Maurice Lemoine. En Algérie, prétextes et alibis, par Tassadit Yacine-Titouh. Otages en Afghanistan, par Chantal Aubry. Unies contre le clergé en Iran, par Azadeh Kian. Un référendum pour l'égalité, par Gisèle Halimi. Représentant(e)s du peuple? par Alain Gresh. Pour la parité, par Eliane Viennot. Pourquoi revoir la Constitution? par Françoise Gaspard. Au cœur de la domination masculine, par Pierre Bourdieu. Comment en finir avec l'exclusion, par Christine Delphy. Résistantes face au Front national, par Janine Mossuz-Lavau. L'héritage de Simone de Beauvoir, par Sylvie Chaperon. La maternité au cœur du féminisme, par Francine Descarries et Christine Corbeil. Le privé est politique, par Florence Beaugé.

Et d'autres articles, accompagnés d'une importante bibliographie (livres, revues et sites Internet.)

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Vous ne payez rien d'avance

Vous êtes sur de ne manquer aucun numéro

SPÉCIAL VACANCES : J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Recevez Le Monde chez vous pour seulement 173F* par mois

Bulletin d'abonnement Offre à retourner au Monde: Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel:01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Formularies pour l'abonnement: OUI, je désire m'abonner au Monde pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique. Informations personnelles et bancaires.

Le Monde magazine preview with text: En vous abonnant au Monde vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 29 AVRIL 1999

Les inégalités territoriales en matière de santé se perpétuent

Le Nord-Pas-de-Calais combine une mortalité record et un sous-équipement chronique. Elus et professionnels réclament une aide d'urgence de l'Etat. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif revendique une dotation supplémentaire pour pallier le manque de structures d'accueil des handicapés

LILLE

de notre correspondant
A force d'asséner certaines vérités, la région Nord-Pas-de-Calais finira peut-être par être entendue. C'est ce que se répètent élus, professionnels de la santé, administratifs, experts, militants associatifs ou syndicalistes qui, depuis longtemps, se mobilisent sur les questions de santé et d'équipements hospitaliers : de rencontres en assises régionales, de conférences en forums, ils ne cessent de dénoncer « une situation particulièrement médiocre » et de revendiquer auprès de l'Etat « un meilleur traitement de la région au nom de l'équité ».

Les assises régionales de la santé impulsées, en 1997, par le conseil régional, alors présidé par Marie-Christine Blandin (Verts), avaient déjà témoigné d'une mobilisation croissante de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs. Plus de mille personnes avaient participé à cinq journées thématiques qui s'étaient conclues, à Lille, par la venue de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et première adjointe au maire de la ville. Une palette de

revendications y avaient été exposées. Mais, depuis, peu de choses ont changé.

Le 5 mars, dans le cadre des Etats généraux de la santé, un nouveau forum était organisé par Michel Delebarre, Bernard Derozier et Roland Huguet, les trois présidents (PS) respectifs de la région et des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette rencontre a marqué un changement de ton. Plus offensifs, plus vindicatifs, la région et les départements montent désormais ensemble au créneau pour exiger de l'Etat davantage de moyens, pour dire l'urgence d'agir, d'une manière d'autant plus déterminée qu'à l'approche de la négociation du prochain contrat de plan Etat-région les enjeux sont de taille.

« Rien ne saurait justifier que, dans une région où les indicateurs de santé sont les plus mauvais, les moyens publics mis en place ne soient pas au moins au niveau national ; nous ne demandons pas un traitement de faveur, mais la simple équité », insiste M. Delebarre. La bonne volonté ne suffit plus ; elle a ses limites. Il faut que l'Etat prenne enfin la mesure de la situation sani-

taire de notre région et dégage les moyens qui s'imposent pour y remédier. »

En Nord-Pas-de-Calais, les années passent et la situation reste alarmante. Ainsi la région est-elle toujours, depuis la seconde guerre mondiale, lanterne rouge en matière de surmortalité. Une étude de l'Insee Nord-Pas-de-Calais, publiée en 1998, rappelait que l'espérance de vie des hommes n'est que de soixante et onze ans, soit trois années de moins que la moyenne nationale. Quant à celle des femmes, elle est inférieure de deux ans à la moyenne nationale.

Toujours selon l'Insee, on continue de mourir trop et trop tôt dans le Nord-Pas-de-Calais : « Depuis 1993, 36 500 habitants de la région meurent en moyenne chaque année. Si la mortalité régionale était au niveau de la mortalité française, le nombre annuel de décès serait de l'ordre de 30 000. Et la mortalité prématurée y est forte, puisque 10 000 décès ont lieu avant soixante-cinq ans, soit 27 % de l'ensemble des décès, alors que la moyenne nationale est de 22 % ».

Cette sombre réalité s'explique aussi par d'autres statistiques : la

région cumule les records dans la quasi-totalité des pathologies : maladies cardiovasculaires, des appareils respiratoire ou digestif, ou alcoolisme. Avant soixante-cinq ans, l'alcool cause plus du double de décès qu'il n'y en aurait dans des conditions de mortalité moyenne. Entre trente-cinq et soixante-quatre ans, les cirrhoses alcooliques représentent même la première cause de décès féminin, devant les cancers du sein.

« Plus on est pauvre, moins on est informé et moins on est exigeant pour la santé »

Pour expliquer cet état des lieux, statisticiens et professionnels de la santé évoquent les comportements individuels, le poids du passé industriel, sans oublier une situation socio-économique particulièrement difficile. « Les problèmes

familiaux et financiers ne permettent pas toujours de considérer la santé comme une priorité », indique laconiquement l'Insee. « Plus on est pauvre, moins on est informé et moins on est exigeant pour la santé », résume Umberto Battisti, chargé de mission à la santé au sein du cabinet de M. Delebarre après avoir été pendant six ans vice-président (PS) au conseil régional.

Celui qui fut un des principaux artisans de l'organisation des assises régionales de la santé refuse, comme beaucoup, la fatalité des chiffres. Car le Nord-Pas-de-Calais souffre aussi et surtout de déficits criants en matière d'équipements. Cas unique en France, cette région, qui compte plus de quatre millions d'habitants, ne dispose que d'un seul centre hospitalier universitaire, à Lille. Le Pas-de-Calais, cinquième département par la population, est le seul de cette taille qui ne possède pas de CHU.

Dans tous les domaines, les retards sont légions. En matière de lutte contre l'alcoolisme ou la toxicomanie, le département du Nord est trois fois moins équipé que la

norme nationale. Idem dans le secteur de la psychiatrie, où le nombre de lits est inférieur de 60 % à la moyenne nationale. Quant au déficit régional en médecins spécialistes, il se situe, toutes spécialités confondues, à 32 % en dessous de la moyenne nationale (moins 60 % pour la gynécologie-obstétrique, et de 35 % à 50 % pour la chirurgie, l'ORL, la pédiatrie, la cardiologie, l'ophtalmologie).

Pour remonter ces handicaps, des efforts ont été entrepris. L'Etat a ainsi augmenté sa dotation hospitalière de 1,43 % en 1997, 2,06 % en 1998, amorçant un rattrapage sur la moyenne nationale. « C'est très insuffisant. A ce rythme-là, il nous faudra quinze à vingt ans pour rattraper nos retards », estime M. Delebarre, qui souhaite une accélération de la solidarité nationale. En préparant le nouveau contrat de plan, la région continue donc de réclamer « de vrais moyens pour conduire une politique de santé publique basée sur l'éducation et la prévention », et ne désespère pas encore tout à fait de voir ses revendications enfin prises en compte.

Nadia Lemaire

PACA : des projets d'établissement en attente faute de financements

UNE QUARANTAINE de rendez-vous, des dizaines de lettres aux élus, aux parlementaires et au gouvernement, deux questions écrites posées par les députés Guy Hermier (PCF, Bouches-du-Rhône) et Sylvie Andrieux (PS, Bouches-du-Rhône)... rien n'y fait. Depuis plus de deux ans, un collectif de parents de jeunes adultes handicapés mentaux dénonce « le sous-équipement chronique de la région PACA » et s'épuise de bureau en bureau à expliquer et à réexpliquer le problème.

A chaque nouvel entretien, Marie-José Mafféo, enseignante et porte-parole du collectif, remémore les notions de base à ses interlocuteurs : « Les personnes lourdement handicapées prises en charge en foyer occupationnel dépendent du conseil général, celles accueillies dans les foyers dits "à double tarification" (FDT) relèvent à la fois du conseil général et de l'Etat, et les personnes les moins autonomes prises en charge dans les maisons d'accueil spécialisées (MAS) relèvent de l'Etat. »

Ce partage des responsabilités dans l'hébergement des handicapés, né avec les lois de décentralisation, est venu compliquer le dispositif déjà très complexe issu de la loi d'orientation du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales. « Nous avons été contraints de nous mobiliser face aux renvois de responsabilités Etat-département », explique ainsi M^{me} Mafféo. Créé en 1997, le collectif compte actuellement une centaine de membres et bénéficie du soutien d'une demi-douzaine d'associations de la région. Il n'a, pour l'heure, obtenu que des réponses bienveillantes de quelques politiques, dont celle de Michel Vauzelle, président (PS) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'est dit « très attentif aux questions concernant les handicapés ».

Si l'amendement voté à l'initiative de Michel Creton, en décembre 1988, a permis de prolonger la prise en charge des handi-

capés âgés de plus de vingt ans dans des lieux réservés aux enfants et aux adolescents, il n'a pas toujours été respecté et de nombreuses familles restent sans solution. C'est le cas de la plupart des parents membres du collectif, dont les enfants arrivent ou sont arrivés à l'âge limite. En l'absence de places, deux possibilités s'offrent à eux : l'hôpital psychiatrique ou le maintien dans la famille.

500 PLACES MANQUANTES

En février, l'agence régionale de l'hospitalisation de PACA a chiffré le taux d'équipement en structures d'accueil dans la région à 3,15 pour 1 000 adultes handicapés de 20 à 59 ans, contre 7,56 en moyenne nationale. Au total, les besoins urgents sont évalués à 500 places manquantes en MAS et en FDT. Sept projets de création de MAS ont d'ailleurs reçu un avis favorable du comité régional d'organisation sanitaire et sociale, mais ils sont en attente « depuis quatre ou cinq ans, faute de financement », regrette M^{me} Mafféo.

Le plan pluriannuel (1999-2003) du gouvernement en faveur des personnes handicapées doit permettre de créer 16 500 places en établissements pour adultes dans tout le pays, dont 5 500 en MAS et en FDT. Pour la région PACA, précise M^{me} Mafféo, « 78 places dites "nouvelles" ont été budgétées. Mais sur cinq ans, cela ne permettra jamais de combler le déficit. D'autant plus que les données sont faussées, car les adultes lourdement handicapés qui n'ont jamais été placés ou qui n'ont pas trouvé de places ne sont pas comptabilisés, sans compter les jeunes qui ont été mis à la porte des institutions au mépris de l'amendement Creton ». « L'Ile-de-France avait obtenu une dotation supplémentaire pour la création de 1 000 places, dont 400 en MAS, dans le cadre du contrat de plan Etat-région 1994-1998, rappelle-t-elle. Nous espérons qu'il en sera de même en PACA. »

Laurence Folléa

DÉPÊCHES

■ **DRÔME** : la Compagnie générale des eaux (groupe Vivendi) et le Syndicat intercommunal des eaux de Rochefort-Samson (Drôme), poursuivis par des habitants de la Drôme pour avoir distribué de l'eau trop chargée en nitrates, ont été condamnés, mardi 27 avril, par la cour d'appel de Grenoble, qui a confirmé le jugement de première instance. Les deux fournisseurs avaient été condamnés, en mars 1996, par le tribunal d'instance de Romans (Drôme), à verser 2 000 francs de dommages et intérêts à chacune des quarante-sept familles plaignantes, ainsi que 300 francs par foyer.

■ **MONT-BLANC** : durant la fermeture du tunnel du Mont-Blanc, la SNCF va mettre en place dix trains supplémentaires de transport combiné (train + route) dans chaque sens entre la France et l'Italie, réorganiser son exploitation à Lyon pour permettre une série de navettes avec Milan et, en liaison avec les chemins de fer italiens, offrir des promotions sur la liaison fret Lyon-Milan.



Nouveau coupé BMW Série 3

4m48, 1475 kilos.

Les canons de la beauté
ont encore évolué.



A PARTIR DU 22 AVRIL CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

La Chine au péril des sectes

LES MÉDIAS OFFICIELS n'en ont soufflé mot. Mais tout Pékin ne parle que de « ça ». Un événement d'une énorme signification politique vient de jeter le frisson aux portes même de Zhongnanhai, le saint des saints du régime communiste, l'endroit le plus protégé de Chine. Dimanche 25 avril, entre dix et quinze mille adeptes de Falun Gong – une « secte » se réclamant du *qigong* (travail du souffle) – ont pacifiquement occupé les trottoirs environnants afin de réclamer la fin des persécutions que subit leur mouvement. La portée de l'événement est double.

Il s'agissait d'abord de la plus importante manifestation jamais organisée dans la capitale chinoise depuis l'écrasement du « printemps de Pékin », en juin 1989. Qu'une telle masse de protestataires aient osé s'affranchir des inhibitions que la capitale chinoise de Tiananmen continue d'inspirer à bien des Pékinois est lourd de sens. Il faut croire que la peur de braver le régime n'est pas aussi vive qu'on le dit souvent. Mais il y a pis.

Qu'une foule aussi imposante ait pu se rassembler au nez et à la barbe de l'omniprésent dispositif de sécurité déployé au cœur de Pékin – alors que l'instruction officielle est de « tuer dans l'œuf » tout rassemblement – ne laisse pas d'étonner. Il faut s'interroger, non sur d'éventuelles complicités en haut lieu, mais tout simplement sur la vanité de la philosophie policière du pouvoir. Le régime serait-il en retard d'une bataille ? Son obsession est de prévenir la réédition de manifestations du type de celles qui ont failli l'emporter en 1989. Les leçons des carences de l'époque ont été tirées : la consigne est aujourd'hui de désamorcer au plus tôt, avant que la contagion ne gagne. Mais en dix ans, les défis ont changé de nature. Le pouvoir en a-t-il pris toute la mesure ?

UN DÉFI INÉDIT AU RÉGIME

On touche là à la deuxième signification de l'événement. Le rassemblement de Falun Gong a fait sensation par l'efficacité de son organisation. Alignés au coude à coude le long de deux kilomètres de trottoirs, les adeptes de la secte étaient murés dans un silence ombrageux. D'un bout à l'autre du serpent humain, l'instruction de mutisme était respectée à la lettre afin de n'offrir aucune prise à d'éventuelles poursuites. La discipline interne était impeccable.

Formés aux méthodes psychophysiques propres au *qigong*, ces manifestants ont impressionné par leur résolution, leur assurance et leur maîtrise d'eux-mêmes. Au moment de la dispersion, ils se sont fondus dans la nuit de Pékin avec la même rapidité qu'ils avaient surgi de l'aube. Face à un mouvement aussi troublant, que valent des recettes policières inspirées des fièvres d'étudiants armés

de mégaphones et de calcicos ? L'émergence soudaine d'une telle secte inscrivant sa cosmologie dans un tout autre champ que la temporalité classique du communisme impérial pose un défi inédit au régime.

On comprendra donc aisément l'anxiété des maîtres de Zhongnanhai. En cette année 1999 extrêmement sensible, marquée par une double commémoration – dixième anniversaire de Tiananmen (4 juin) et cinquantième de la fondation de la République populaire (1^{er} octobre) –, le pouvoir est sur les nerfs. L'ordre public n'est pas bon. Selon l'Académie des sciences sociales, 2 500 explosions suspectes ont été enregistrées entre janvier et septembre 1998. Et 5 000 rassemblements de mécontents ont été signalés sur la même période. Ces chiffres valent ce qu'ils valent mais ils traduisent un climat.

Deux catégories sociales ont clairement été identifiées par le pouvoir comme une source potentielle de troubles : les ouvriers du secteur d'Etat licenciés et les paysans rackettés par les petits féodaux. Ils font l'objet d'une attention soutenue et d'un traitement préventif. Les milieux étudiants pour leur part ne suscitent pas d'inquiétude particulière : la nouvelle génération porte un jugement critique sur ses aînés de 1989 et adhère plus ou moins confusément au discours conservateur selon lequel la fragile Chine requiert un pouvoir fort si elle ne veut pas basculer dans le chaos. Quant aux petits noyaux du Parti démocrate (interdit), il sont persécutés non en raison de leur audience populaire, minime, mais parce que le pouvoir redoute qu'ils deviennent un jour les ferments d'une jonction du type Solidarnosc polonais, entre revendication démocratique et syndicalisme libre.

Dans ce tableau, le pouvoir avait visiblement mal évalué d'autres périls. Les phénomènes religieux, spirituels ou « *superstitieux* » (comme l'on dit dans le vocabulaire officiel) ont été particulièrement mal décodés. Si le régime a derrière lui une longue histoire de répression des religions constituées – bouddhisme, islam, christianisme –, il s'est révélé impuissant face à l'enracinement dans le corps social des groupes sectaires. De ce point de vue, Falun Gong est un cas d'école.

Fondé en 1992 par un certain Li Hongzhi, un ancien employé d'un office céréalière aujourd'hui exilé à New York, Falun Gong affirme n'avoir « rien à voir avec la religion bouddhiste » mais se réclame de « l'école bouddhique du qigong ». Le mouvement mêle en fait les enseignements du bouddhisme et du taoïsme dans un syncrétisme dont les Chinois ont toujours été friands. Les adeptes se retrouvent massivement dans les parcs et les jardins pour s'adonner à leurs exercices de respiration et de méditation. Prosélytes, ils y déploient

leurs stands et distribuent ouvrages et cassettes enregistrées des conférences du gourou aux Etats-Unis ou en Australie. « *Navré* » de constater l'« *égarement spirituel* » de ses semblables dont les « *corps et l'âme sont rongés ou torturés* », le maître dit vouloir rendre au peuple « *une bonne santé et une âme noble* ».

L'INTIMIDATION N'A PAS SUFFI

Le phénomène n'est pas nouveau en Chine. Dans les années 80, le régime avait déjà été confronté à la vogue des associations *qigong* qui participaient de la redécouverte enthousiaste de traditions populaires réprimées sous le maoïsme. Certains rassemblements avaient donné lieu à des scènes de prêches charismatiques, voire de transe. Le pouvoir s'en était inquiété. Des imprécateurs avaient été arrêtés. Des sectes au discours millénariste, voire eschatologique – telle Yiguan dao (Voie de l'unité foncière) – ont dû continuer à œuvrer clandestinement.

Mais l'intimidation n'a pas suffi. Falun Gong en administre la

preuve. Son impact n'a cessé de s'approfondir dans toutes les strates de la société. Les hautes sphères du Parti et de l'Etat elles-mêmes sont perméables à la contamination. A tous, Falun Gong offre une hygiène de vie, des réseaux de convivialité et, surtout, un système de croyances, toutes choses que le Parti communiste a cessé de dispenser.

Après la déconfiture du maoïsme, le régime avait pensé se relégitimer dans l'exaltation du mercantilisme. En cours de route, il avait simplement négligé de proposer aux Chinois un nouveau système de valeurs. C'est sur ce vide que prospère aujourd'hui une secte qui est capable d'encercler en quelques heures, fût-ce pacifiquement, le cœur du pouvoir impérial. De là à en conclure que la dynastie communiste sera emportée par une secte messianique, selon un scénario dont l'histoire chinoise fut jadis coutumière, il y a un pas qu'il serait hasardeux de franchir. L'affaire n'en est pas moins sérieuse.

Frédéric Bobin

Les gens par Kerleroux



L'Europe de l'armement se cherche

DÉBUT décembre 1998, Tony Blair, au sommet franco-britannique de Saint-Malo, presse ses ministres des affaires étrangères et de la défense de s'engager sans réserve sur la voie d'une sécurité commune à l'Europe. Cinq mois plus tard, le 26 avril 1999, le ministre britannique de la défense, George Robertson, conscient de devoir protéger l'emploi dans son pays, annonce le retrait de la Grande-Bretagne d'Horizon, un projet qui visait à mettre en chantier des frégates de lutte anti-aérienne avec la France et l'Italie. Entre-temps, le britannique BAe-Marconi, premier groupe d'armement en Europe et troisième dans le monde après une fusion consanguine et le refus d'un mariage avec des partenaires européens, s'est apparemment beaucoup dépensé pour torpiller ce programme naval.

L'échec du programme Horizon (une frégate de 6 000 tonnes) que les trois pays devaient commander à vingt-deux exemplaires au total est révélateur d'une certaine conception de l'Europe, du moins dans le secteur de l'armement, qui, encore aujourd'hui, est considéré, quoi que puissent dire les Etats incriminés, comme une industrie de souveraineté. Dans ce secteur, si les gouvernements proposent, ce sont les états-majors et les industriels qui disposent. Les responsables militaires, d'abord. Parce que les besoins opérationnels de leurs ar-

mées, dont ils sont seuls juges, ne coïncident pas toujours et que cet argument les conduit à définir des matériels différents les uns des autres. Ce qui impressionne souvent les décideurs, préoccupés de n'être pas accusés, un jour, de s'être ralliés, au nom de la concertation européenne, à des choix d'équipement mal adaptés. Les industriels de l'armement, ensuite. Parce qu'ils n'apprécient pas de devoir partager la technologie avec quiconque, y compris leurs alliés traditionnels dans des instances de défense établies de longue date, et qu'ils mettent toujours en avant, auprès des Etats, la nécessité de sauvegarder des emplois hautement qualifiés dans un secteur stratégique.

CAVALIER SEUL BRITANNIQUE

Depuis quelque temps déjà, les Britanniques avaient tiré la sonnette d'alarme sur le projet Horizon, arguant notamment du fait qu'il était mal « ficelé », que les caractéristiques des frégates n'étaient pas tout à fait compatibles, que le montage industriel à venir était lourd, que les coûts risquaient probablement de dérapier et que le calendrier de l'opération accumulait des retards préjudiciables. De fait, le renoncement final du Royaume-Uni, plus exactement sa décision de confier à ses propres arsenaux la construction de la douzaine de frégates réclamées par la Royal Navy,

n'a pas réellement surpris ses deux partenaires. Au lendemain de la célébration, à Washington, du rôle moteur d'une défense européenne au sein de l'Alliance atlantique, la France et l'Italie étaient pourtant en droit d'espérer que la Grande-Bretagne ne ferait pas cavalier seul et qu'elle continuerait à discuter pour tenter – encore – d'aplanir les difficultés.

Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, du poids que les industriels de l'armement exercent sur ses options majeures de défense, le Royaume-Uni n'a pas rejeté en bloc le programme Horizon. Certes, les arsenaux devraient construire les coques et ce qui gravite autour. Mais le système d'armes principal, embarqué à bord de ces frégates de lutte anti-aérienne et dénommé PAAMS (*principal anti air missile system*), est préservé. Les Britanniques se sont engagés à coopérer avec les Français et les Italiens pour concevoir ce système au cœur même de la mission allouée à ce type de navire de guerre du XXI^e siècle : les matériels voués à contrer des avions et des missiles « furtifs ». Au développement du PAAMS sont associés quatre groupes industriels, et non des moindres, en Europe : Thomson-CSF, Aerospaziale, Matra BAe Dynamics et Alenia.

L'attitude du Royaume-Uni dans cette affaire peut finalement être lue de deux manières. Pour cer-

tains, les européens convaincus, elle démontre que, partisans de l'Europe, les Britanniques se chargent certes de leur propre quincaillerie (les coques) mais qu'ils se mobilisent, aux côtés de leurs partenaires, pour mettre au point la technologie de pointe associée. Les plus sceptiques considèrent que le calcul, outre-Manche, est plus machiavélique et qu'il aboutit, sous la pression des industriels, à rester dans la course, à se ménager une place et à garder un œil sur l'évolution de la technologie militaire. Signe que le Royaume-Uni, pas plus que d'autres pays, n'entend se laisser distancer dans une compétition qui touche à ses intérêts stratégiques.

Europe de l'armement en pointillé ou Europe de l'armement en miettes ? Les pragmatiques de l'Europe, en revanche, se contenteront du fait que ces navires, dès lors qu'ils emportent des matériels « interopérables » à défaut d'être standardisés, pourront mener des actions conjoints. Quelque pavillon qu'elles arborent et de quelque chantier qu'elles proviennent, les frégates en question devraient travailler de conserve. Les équipages de ces trois marines seront appelés à œuvrer ensemble, au titre d'une Europe de la mer qui demeure encore soumise à de sérieux coups de tabac.

Jacques Isnard

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La guerre de la France

LA guerre est une affaire trop grave pour ne pas devoir rappeler quelques vérités sur celle du Kosovo. D'abord, justement, qu'il s'agit bien d'une guerre, même si elle n'a, jusqu'à présent, fait que des victimes civiles, serbes ou kosovares. Devant une Assemblée nationale qui s'est trop vite vidée, mardi 27 avril, le premier ministre a parlé de « crise », de « *logique de coercition* ». Comme si, à l'instar de ses pairs européens, Lionel Jospin avait peur des mots, laissant l'impression que les contraintes, légitimes, de la vie politique nationale l'empêchaient d'assumer pleinement cette vérité première : la France participe à une guerre. A juste titre.

C'est une guerre menée contre le régime d'un homme, Slobodan Milosevic, responsable ces dix dernières années des pires atrocités que l'Europe ait connues depuis 1945 ; personnellement responsable, aujourd'hui encore, des viols, tortures et massacres quotidiennement perpétrés contre la population du Kosovo – pour qui en douterait encore, les organisations humanitaires disposent de photos proprement insupportables. C'est une guerre qui n'a été déclenchée qu'après que tout loisir eut été donné à M. Milosevic de trouver une solution politique au Kosovo ; de même qu'il n'a dépendu que du même M. Milosevic que son pays, au lieu d'être en guerre, entre dans le XXI^e siècle associé, d'une manière ou d'une autre, à l'Union européenne.

Deuxième vérité. La France participe au Kosovo à une guerre

qui doit se solder par la défaite de M. Milosevic (qu'il reste ou non au pouvoir) sur les points suivants : retrait des forces serbes du Kosovo, retour des réfugiés, déploiement d'une force internationale pour les protéger, placement de la province sous tutelle européenne. L'enjeu est que les Kosovars puissent vivre en paix et construire librement leur avenir. Il implique – et cela doit être dit – que la France est pour longtemps engagée au Kosovo, comme elle l'est en Bosnie.

Troisième vérité. La France participe à une guerre qui, tôt ou tard, comprendra une intervention terrestre, ne serait-ce que pour assurer le retour des réfugiés. M. Jospin a dit, mardi, « *les réserves* » que lui inspiraient « *les scénarios qui postulent l'échec des frappes aériennes* », sans ajouter que ces « scénarios » n'ont été émis qu'après que les frappes eurent effectivement enregistré un retentissant échec : elles n'ont pu enrayer l'épuration ethnique.

Quatrième vérité. La France participe à une guerre européenne, décidée sous l'impulsion politique de Paris et de Londres, et non sous la pression des Etats-Unis, comme veut le faire croire une faribole trop souvent entendue sous nos ciels. Elle est menée au nom des intérêts politiques – et non pas économiques – de l'Europe de demain, des valeurs morales qui doivent la fonder.

Cinquième vérité. La France participe à une guerre qui n'est majoritairement conduite par les Etats-Unis que du fait des faiblesses d'une Europe de la défense qu'il eût fallu construire avec autant d'urgence que celle de l'euro.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Commonwealth des nations

LES MEMBRES du Commonwealth réunis à Londres se sont mis d'accord sur une nouvelle formule constitutionnelle qui élargit en l'assouplissant le statut de Westminster, qui consacrait déjà – rappelons-le – l'indépendance des membres de l'association. Désormais, tout membre du Commonwealth peut devenir une République au sein de la nouvelle association créée à l'intention de la République indienne. Rien n'interdit même d'imaginer qu'un jour prochain d'autres Républiques actuellement en dehors du Commonwealth demandent à en faire partie.

Il semble donc bien vrai, comme l'affirme le communiqué final, que la conférence de Londres a prouvé « *la capacité traditionnelle du Commonwealth de renforcer son unité de vue tout en adaptant son organisation et sa procédure aux circonstances changeantes* ». A ce titre,

la date du 27 avril 1949 aura dans l'histoire des relations britanniques au moins autant de résonance que celle du 11 décembre 1931, lorsque fut proclamé le statut de Westminster.

Ainsi donc, l'Inde pourra devenir une République et rester membre d'un Commonwealth dont un roi est le chef. La formule trouvée pour résoudre cette apparente antinomie est simple. Le gouvernement indien accepte de considérer le roi comme le symbole de la libre association des membres du Commonwealth, mais il n'aura désormais plus à faire acte d'allégeance ; la Couronne ne sera plus représentée à la Nouvelle-Delhi par un gouverneur général. Enfin, le mot de « *dominion* » disparaît, de même que l'universalité du terme « *britannique* ». Il n'y a plus qu'un Commonwealth des nations.

(29 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Belgrade ou la politique du mépris par Sonja Biserko

MÊME à ce stade avancé de la guerre au Kosovo, le régime serbe – non seulement le président Milosevic, mais aussi une partie non négligeable de l'establishment – pense qu'il a une chance de survivre à la campagne de frappes aériennes de l'OTAN, voire de sortir victorieux dans une nouvelle « Grande Serbie ».

Selon des plans étudiés avec attention, les officiels serbes prévoient que l'essoufflement du conflit et les désaccords au sein de l'Alliance atlantique ainsi que les craintes d'une extension de la guerre vont contraindre les pays membres de l'OTAN à convoquer une conférence et à négocier la paix. Cela serait un événement historique majeur, depuis le Congrès de Berlin de 1878, qui avait réuni tous les acteurs régionaux. Et, si les négociateurs serbes savaient s'y prendre, ce serait le moment, pensent-ils, de consentir à des échanges territoriaux et de redessiner la carte des Balkans. La clef de ces négociations serait la partition du Kosovo, la Yougoslavie cédant le sud de ce territoire en échange d'une partie de la Bosnie.

Le régime de Belgrade, alors même qu'il est en train de subir d'importants dommages économiques et militaires, se sent capable de remporter cet affrontement avec la plus puissante alliance militaire au monde. Pour la plupart des observateurs, cela peut sembler stupéfiant. Mais une meilleure compréhension de la structure du pouvoir serbe permet de comprendre pourquoi cela est complètement logique du point de vue de Belgrade. Et cela fait apparaître clairement que l'Ouest doit adopter une stratégie globale et une approche régionale pour établir les conditions d'une paix et d'une stabilité à long terme.

Les destructions causées par les bombardements de l'OTAN vont coûter cher à la Serbie. Les efforts de plusieurs générations sont rui-

nés. Les institutions démocratiques, il est vrai rudimentaires, sont anéanties. Par conséquent, contrairement aux prévisions des Occidentaux, il est difficile d'imaginer un soulèvement contre Milosevic. On peut entrevoir plusieurs scénarios pour l'avenir de la Serbie : survie de Milosevic et poursuite de sa dictature personnelle, coup d'Etat et dictature militaire, rivalités entre les différents seigneurs de la guerre et chaos total. Aucune de ces hypothèses ne débouche sur une évolution politique favorable à Belgrade.

Milosevic n'a fait qu'exprimer la conscience collective d'une grande partie de l'élite serbe

Les négociations de Rambouillet et de Paris ont témoigné d'une stratégie vicieuse. La riposte tardive et inadéquate des pays européens a laissé largement le temps aux politiques expansionnistes et répressives de Milosevic de se mettre en place. En résistant au leadership des Etats-Unis, les Européens ont permis à Belgrade de mener cette guerre en toute impunité. Les négociations ont eu tendance à mettre toutes les parties sur un pied d'égalité, conduisant à d'inévitables concessions à la « partie la plus forte », c'est-à-dire aux Serbes. La confusion sur les réponses qu'il fallait apporter à l'UCK, sans aucun effort soit fait pour analyser les raisons de son avènement, a donné un alibi à la Serbie pour attaquer les villages, sous prétexte « d'exterminer les terroristes ».

L'accord Holbrooke-Milosevic conclu en octobre 1998 était probablement la dernière chance d'un règlement pacifique. Jugeant que la communauté internationale ne déclencherait pas de conflit avant le printemps, Milosevic a mis en œuvre sa stratégie au Kosovo, et a placé, une fois de plus, la communauté internationale devant le fait

accompli. Mais en prenant l'ensemble de la communauté kosovare en otage, Milosevic a déclenché une réaction qu'il n'avait pas prévue et à laquelle il n'a pas de réponse. La décision de Milosevic de rejeter les accords de Rambouillet a finalement contraint l'OTAN à définir la nature des conflits qui ont empoisonné l'Europe du Sud-Est pendant la dernière décennie. Pour la première fois, l'Ouest a qualifié ces conflits comme une série de guerres serbes d'agression et de conquête.

Cette prise de position met en fureur le régime de Belgrade, qui a totalement dévoilé son objectif de guerre : le nettoyage complet des Kosovars. La perte possible du Kosovo par la Serbie avait été pour la première fois mentionnée par l'infamant mémorandum de l'Académie serbe, qui jeta les bases du projet de Grande Serbie en 1986. Dobrica Cosic, écrivain national et alors président de la Yougoslavie a prêté à plusieurs reprises que « le XX^e siècle se terminera pour le peuple serbe par la perte du Kosovo et de la Metohia ». En déclenchant une

guerre totale contre les citoyens albanais, le régime se révèle complètement inapte à s'adapter aux changements de politique de l'Occident face à de tels conflits régionaux, en particulier dans les Balkans. Au lieu de cela, le régime a cherché – et jusqu'à présent avec succès – à créer de « nouvelles réalités » sur le terrain au Kosovo, en poursuivant ses objectifs maximalistes.

Le début de la campagne de frappes aériennes a été traité à Belgrade comme une nouvelle simulation de l'OTAN. Belgrade ne croyait pas que ces bombardements étaient réels. En conséquence, les premières réactions du régime et du public ont été le mépris et la dérision. Et cela reste le fondement de la position officielle, comme le prouve l'organisation [par le pouvoir] de concerts quotidiens à travers la Serbie.

Pourtant, quelques jours de frappes aériennes ont été suffisants pour éroder le vernis mensonger qui recouvrait le paysage politique de la Serbie. Le nettoyage ethnique au Kosovo a démontré une fois de plus l'extrême cruauté et la barbarie de la machine de guerre serbe. Les concerts et autres manifestations sont révélateurs du refus de la population de faire face aux atrocités commises au Kosovo en son nom. Le peuple serbe est l'objet d'une dénégation à la mesure des crimes perpétrés sous les yeux du

monde entier. Malheureusement, les derniers événements ont aussi montré que l'alternative démocratique est presque impossible. Les médias ont été les premières victimes des bombardements, et toutes les informations ont été placées sous le contrôle direct de l'Etat. La déclaration de l'état d'urgence, tout comme l'introduction de la peine capitale, la loi martiale, la mobilisation partielle, la grâce accordée aux criminels et la conscription empêchent toute résistance. Aveuglée par une propagande sauvage, frappée par l'augmentation du banditisme, la Serbie s'est engagée dans une voie de non-retour. Affichant et glorifiant l'obstination serbe, le régime est au bord de l'auto-destruction, rejetant toutes les tentatives de médiation et provoquant des dégâts dans l'ensemble de la région.

Plutôt que de se consolider, la Serbie est, en fait, proche du chaos. La Serbie est guettée par un effondrement moral et une débâcle historique. Elle refuse de se confronter à ses politiques passées, et aux crimes dont elle est responsable jour après jour. En effet, alors que Milosevic porte la responsabilité première des désastres causés par son régime, en Slovaquie, Croatie, Bosnie, et maintenant au Kosovo, il n'a fait que suivre et exprimer la conscience collective d'une grande partie de l'élite serbe, particulièrement au sein des forces de sécurité.

La Serbie ne peut donc pas espérer s'intégrer aux structures européennes sans une aide massive de la communauté internationale. Cela signifie que la présence souhaitée des forces de l'OTAN au Kosovo ne sera pas suffisante. Un protectorat du Kosovo permettra aux déportés de rentrer en sécurité et évitera que les vagues de réfugiés ne s'éparpillent dans toute l'Europe.

Mais après une décennie de politiques d'échec dans les Balkans, il est essentiel que les Etats-Unis et les démocraties européennes expriment une vision à long terme pour l'ensemble de la région. Cela doit commencer par une « dé-nazification » de la Serbie. Un mini-plan Marshall pour la relance de l'économie sera indispensable. Et une structure de sécurité à long terme est la condition nécessaire d'une paix durable et de la stabilité dans la région. En réalité, à long terme, une force internationale sera également nécessaire en Serbie.

(Ce texte a été publié et traduit par « Le Courrier des Balkans », qui offre une sélection d'articles en français de la presse indépendante des Balkans. <http://bok.net/balkans/>)

Sonja Biserko est directrice du Comité Helsinki pour les droits de l'homme en Serbie et actuellement en exil.

Moi aussi je me sens albanais

Suite de la première page

Il y a eu de longs mois de pourparlers, il y a eu Rambouillet, et même la République tchèque qui, pourtant, n'était pas encore membre de l'OTAN, a eu la possibilité d'exprimer sa position. C'est là l'une des différences entre l'appartenance au pacte de Varsovie et l'appartenance à l'OTAN. Quand nous n'étions qu'un pays satellite de l'URSS gouverné par une dictature, notre seul rôle était celui d'une simple unité de guerre de l'Armée rouge – de celles qui sont engagées en première ligne ; nous gardions le silence, peu nombreux étaient ceux qui avaient le courage d'élever une critique, et ceux-là devenaient des dissidents que le reste de la population regardait comme des fous.

Maintenant que nous avons gagné notre liberté, nous devons apprendre à être solidaires, à assumer librement et avec conscience nos responsabilités envers les autres. C'est là quelque chose qui diffère totalement de la loyauté simulée à laquelle nous étions contraints dans le pacte de Varsovie.

C'est pourquoi je pense que tous les membres de l'OTAN doivent être loyaux si l'on parle d'intervention terrestre ; mais il existe plusieurs types d'interventions terrestres, y compris l'assistance humanitaire, l'accueil des réfugiés ou une participation plus active comme en Bosnie. Fondamentalement, je crois que la République tchèque, en sa qualité de membre de cette alliance, ne peut se soustraire à ses obligations et à ses engagements. Elle ne peut devenir le pays qui souhaite que les autres l'aident sans accepter lui-même d'aider.

Certains rappellent que, parmi les pays de l'OTAN, la République tchèque occupe une position particulière, du fait des bonnes relations qui l'ont liée dans le passé à la Yougoslavie. Mais ce conflit mûrissait depuis dix ans et tout obser-

vateur intelligent devait savoir qu'il finirait par se produire, que l'on en arriverait à cette explosion de violence. Il est inutile, maintenant, de rappeler que la Yougoslavie a été notre amie, en faisant passer la nouvelle Yougoslavie pour l'ancienne.

Sous le terme Yougoslavie, ces gens-là entendent la côte dalmate, où tous les Tchèques allaient en vacances ; mais il s'agit de la Croatie, depuis longtemps indépendante ; je rappelle que Dubrovnik, Split, des lieux qui nous sont chers, ont été bombardés par M. Milosevic. Voilà qui n'a pas grand-chose à voir avec l'époque de 1968 où la Yougoslavie nous manifestait sa solidarité : s'agissait-il seulement des Serbes, alors ? Non, c'étaient aussi les Albanais du Kosovo, les Croates, les Slovènes, les Macédo-niens.

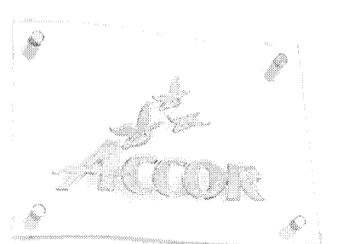
J'ai reçu des lettres d'acteurs qui, depuis dix ans, montent mes pièces, et qui ont de l'affection pour moi : « Qu'avons-nous fait de mal pour qu'on nous bombarde ? », me demandent-ils. A moi, ils n'ont rien fait, naturellement, mais leur régime emploie ses militaires à massacrer leurs concitoyens – un groupe important de leurs concitoyens. Et ce que le régime fait aux Albanais, c'est comme s'il le faisait à moi. En vertu de ce principe de base que, lorsqu'on maltraite une personne, quelle qu'elle soit, c'est comme si on nous maltraitait nous-mêmes. Un principe relevant d'une solidarité humaine qui dépasse les frontières des Etats, des régions. Je ne crois pas qu'avec Milosevic, aujourd'hui, on puisse conclure la paix ou assurer à toutes les ethnies de cette région la possibilité de vivre ensemble.

Milosevic a les mains trop ensanglantées pour qu'il soit encore un interlocuteur valable ; ceux qui prétendent que cette guerre a pu freiner la lente avancée de la démocratie en Serbie et au Monténégro se trompent. Le mal doit être affronté. Et si nous disions : attendons encore dix ans parce qu'ainsi, peut-être, la démocratie se développera, ce ne serait qu'une excuse, un prétexte fallacieux.

Vaclav Havel
© La Repubblica

(Traduit de l'italien par François Maspéro)

RDP/TEWA



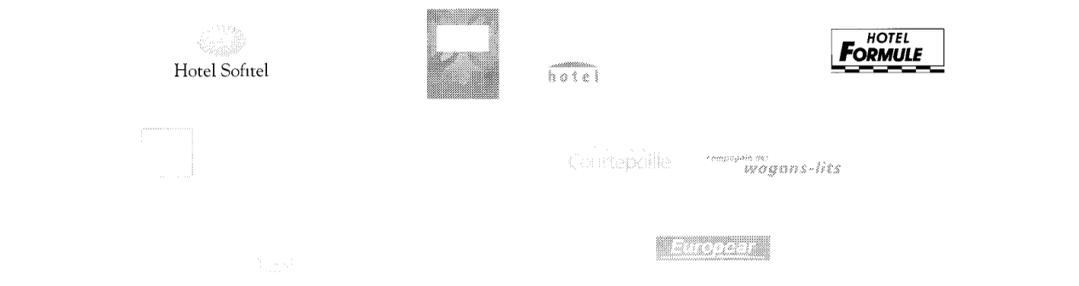
Accor offre ses services dans le monde entier :

- > 2 700 hôtels, de l'économique au luxe, en affaires et loisirs,
- > le réseau international d'agences de voyages Carlson Wagonlit Travel,
- > 115 000 véhicules de location Europcar,
- > 11 millions d'utilisateurs quotidiens du Ticket Restaurant et d'autres services aux salariés, avec Accor Corporate Services dans 30 pays,

Accor, c'est aussi la restauration, les services à bord des trains et les casinos.

Chaque jour, dans 140 pays, les 120 000 collaborateurs du Groupe exercent leur savoir-faire dans l'univers du voyage, du tourisme et des services aux entreprises.

Tous partagent la même ambition : satisfaire leurs clients. Votre sourire est leur récompense.



<http://www.accor.com>

LES ruines télévisées de Belgrade, projetées sur les murs, n'ont suscité en moi aucune réaction. Bien au contraire, soit à ce moment-là, soit quelques semaines plus tard, après les bombes, aucun moment de senti le cœur léger, quel qu'il soit, ne me vient à l'esprit. Lequel elles tombent, ressens ni les doutes qu'ils génèrent. La malaise tient plutôt j'éprouve en suivant la télévision. Vivre avec ce vide haine – sentiments bitaient pas auparavant. L'avons appris de la mandant à présent nous tire-t-on dessus n'avons rien fait ? »

En réalité, le déséquilibre, le manque d'explication, les contradictions de Car, d'une part, l'homme a tendance à la défaite de ceux qui sont bombardés. D'autre part, les bombes et les débris citent le dégoût, le lieu où elles tombent, toute conversation exclue à ce sujet. parce que la capitale pas encore pansée parce que tout sac irrationnel et dé-



Le silence face aux bombes *par Zlatko Dizdarevic*

LES ruines fumantes de la télévision serbe de Belgrade, touchée par les projectiles de l'OTAN, n'ont suscité en moi aucune satisfaction. Bien au contraire. Que ce soit à ce moment-là ou plusieurs semaines plus tôt, pendant ou après les bombes et les missiles, à aucun moment donc je ne me suis senti le cœur léger. Or la cause ne tient ni aux bombes ni au pays sur lequel elles tombent. Non, je ne ressens ni les doutes ni les craintes qu'ils génèrent. La raison de mon malaise tient plutôt au vide que j'éprouve en suivant l'actualité. Vivre avec ce vide, voire avec la haine – sentiments qui ne nous habitaient pas auparavant –, nous l'avons appris de ceux qui demandent à présent : « *Pourquoi nous tire-t-on dessus alors que nous n'avons rien fait ?* »

En réalité, le désir et le besoin me manquent d'expliquer les émotions contradictoires d'un Sarajévien. Car, d'une part, naturellement, l'homme a tendance à se réjouir de la défaite de ceux qui furent ses bourreaux. D'autre part, les bombes et les destructions suscitent le dégoût, quel que soit le lieu où elles tombent. A Sarajevo, toute conversation rationnelle est exclue à ce sujet. Non seulement parce que la capitale bosniaque n'a pas encore pansé ses plaies, mais parce que tout saccage est, en soi, irrationnel et dépasse l'individu

« normal ». Nous avons déjà connu ce délire où aucune question simple ne trouve de réponse : aujourd'hui, c'est la même histoire qui se déroule devant nos yeux.

Je vois que nombre d'hommes respectables, en particulier parmi nos confrères étrangers, condamnent le pilonnage de la télévision serbe. Il y a eu des victimes civiles, des innocents ont péri, disent-ils. Elle est dramatique, l'image de la jambe de la malheureuse maquilleuse écrasée sous les décombres du bâtiment effondré. En essayant d'être « normal », ce que je ne suis plus depuis longtemps, j'ai condamné ce bombardement, par réflexe, en malheureux qui a consacré trente années de sa vie à la lutte pour la liberté de parole, pour le droit de cette parole à la vie, quelles que soient les circonstances. Nous avions l'habitude d'appeler cet engagement « *défense du journalisme* ».

Puis, après ce premier réflexe, c'est la Sarajevo d'il y a quelques années qui est revenue dans ma mémoire. J'ai revu les jours – les nuits étaient pires – où nous aussi, « *innocents* » et « *civils* », enfoncions nos têtes dans le béton des fondations de notre immeuble que l'on pilonnait pendant des jours, des semaines, des mois. Il a fini par succomber. Notre bâtiment était plus beau et plus grand que celui de la télévision serbe. Les civils, pères et mères, qui y travaillaient étaient

plus nombreux que ceux de Belgrade. Je me suis également rappelé la course effrénée pour échapper aux balles des tireurs embusqués qui nous guettaient et nous visaient froidement dans nos bureaux. Leur seul objectif était de nous tuer. Parfois, ils y réussirent.

Je suis navré d'avoir conservé ces souvenirs, je suis désolé de ne pas être suffisamment généreux pour oublier vite. Car je vois que d'autres ne les ont pas conservés dans leur mémoire : ni au nom du journalisme, ni au nom des nobles prin-

Les bombes sur Belgrade ne suscitent en moi ni colère ni satisfaction, mais seulement le silence

cipes, ni au nom de ceux qu'une balle a fauchés. Ils sont certainement davantage attachés aux principes, en termes généraux. Tout comme j'ai été fidèle, généralement parlant, aux grands principes que l'on m'avait appris dans ma jeunesse. C'était les temps heureux.

Toujours est-il que, dans mon souvenir, je ne suis ni en colère, ni amer, ni revanchard. Jamais je ne revendiquerai le droit à la vengeance. Mais ce qui est tout aussi vrai, c'est que je ne veux plus être un « surhomme ». Je ne crois plus que, dans nos contrées, le crime

peut être combattu avec des fleurs et des prières. Tout au plus peut-on s'attendre que l'on s'habitue à ce qui nous arrive d'ores et déjà, aux vides et aux blancs dans nos émotions. La bonté d'âme et le pardon surviennent toujours après le crime. Trop tard pour la victime. Autrement, il n'y aurait pas de victimes. L'indifférence, nous l'avons apprise à Sarajevo contre notre gré. L'apprentissage a été long et douloureux, nous n'étions pas de bons élèves. Nous savons désormais qu'il vaut mieux se taire au sujet de la

savent-elles pas qui elles défendent. Mais l'ignorance n'exonère pas de la culpabilité. Rappelons-nous : au début de 1992, la première victime de la guerre en Bosnie-Herzégovine était la personne chargée de garder l'émetteur du mont Vlasic, à proximité de Sarajevo. Cet homme n'a pas été tué par une bombe ; il a été assassiné de sang-froid par des soldats serbes qui sont venus s'emparer de cette antenne de télévision pour l'orienter dans la direction voulue. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que la guerre a pu commencer. Elle n'a pas cessé depuis.

Au sujet des avions, des bombes et des principes, beaucoup de gens expriment leurs illusions, leurs préjugés, voire racontent des mensonges. Souvent, ils ne savent même pas ce qu'ils disent. Illusions, mensonges et préjugés sont fabriqués de manière organisée et intentionnelle, ils sont nourris sciemment. Sans doute, c'est un superbe soulagement d'être convaincu que le crime que l'on a commis n'est, en somme, qu'un acte héroïque. C'était le travail de certaines personnes de l'immeuble détruit à Belgrade. Et cela n'a rien à voir avec notre profession de journalistes.

Slobodan Milosevic sévit depuis dix ans. C'est un fantastique mensonge de prétendre que l'Occident ne l'aime pas seulement à cause du Kosovo. Ses premières victimes ne sont pas tombées hier, soudain et

par hasard. Avant le Kosovo, il y a eu 300 000 victimes en Croatie et en Bosnie-Herzégovine ; des centaines de ponts détruits, de villes incendiées, de villages rasés, de maisons de la presse, de la radio et de la télévision calcinées témoignent de son œuvre. Ainsi que les journalistes tués pour la simple raison d'avoir correctement fait leur travail.

Si la télévision serbe avait, à un moment quelconque, d'une quelconque manière et avec une quelconque explication, informé d'une petite partie de ces faits, elle aurait acquis le droit de se prévaloir aujourd'hui de son statut journalistique. Elle aurait eu droit à une mobilisation générale en sa faveur. Cependant, si tel avait été le cas, les habitants de la Serbie auraient été dans une tout autre disposition aujourd'hui, ou, au moins, ils ne demanderaient pas : « *Pourquoi nous tire-t-on dessus alors que nous n'avons rien fait ?* » Bref, il ne nous reste que le silence en réponse embarrassée à une question déprimante : comment se fait-il que nous ne réagissions pas autrement ?

Zlatko Dizdarevic est rédacteur en chef de l'hebdomadaire bosniaque « *Ziget* ».

(Traduit du serbo-croate par Sasa Sirovec.)

L'OTAN, plus efficace que l'ONU ?

par Thierry Tardy

DE 1992 à 1995, l'Occident a mis en place, via l'ONU, trois opérations de « *maintien de la paix* » en ex-Yougoslavie. Une opération d'interposition en Croatie, une opération de protection de l'assistance humanitaire en Bosnie-Herzégovine et une opération plus restreinte de déploiement préventif en Macédoine. Bien que répondant à des mandats assez différents, ces trois composantes de la Forpronu (Force de protection des Nations unies) découlaient toutes d'une logique consensuelle, c'est-à-dire non coercitive.

Le bilan de la Forpronu et de l'action de l'ONU en ex-Yougoslavie est généralement jugé négatif. L'ONU n'a jamais su ramener la paix en Bosnie, n'a pu empêcher la « *purification ethnique* » et a assisté, impuissante, à la chute des enclaves de Srebrenica et de Zepa (juillet 1995), pourtant créées zones de sécurité par le Conseil en juin 1993. Bien plus, alors que la Forpronu devait symboliser le renouveau dont l'ONU jouissait au sortir de la guerre froide, elle la précipita dans le discrédit. L'ONU se trouva donc logiquement écartée de la mise en œuvre de l'accord de Dayton, au profit de l'OTAN.

Après le renouveau onusien des années 1990-1992, c'est au renouveau de l'OTAN qu'on assista, celle-ci démontrant en Bosnie sa capacité à s'adapter au nouvel environnement stratégique. Quelques années après, la capacité de l'OTAN à gérer les nouveaux déséquilibres ne semble pas, à la lumière des opérations menées au Kosovo, aussi évidente. Et l'OTAN, louée, jusqu'il y a peu, pour l'efficacité de sa structure militaire et la crédibilité politique que lui confère la présence américaine, est aujourd'hui ouvertement critiquée pour d'intraçables incohérences stratégiques, l'opération « *Force alliée* » ne parvenant ni à ramener la paix, ni à empêcher la « *purification ethnique* », ni à stopper l'exode de la population kosovare.

Et voilà que l'on reparle de l'ONU, que l'on aurait, nécessité faisant loi, trop rapidement écartée, et qui doit, aux yeux des Européens et des Russes notamment, rejouer le rôle qui aurait toujours dû être le sien, celui de garant des dispositions qui régissent le recours à la force dans les relations interétatiques. De cette évolution dans le choix des instruments de gestion des crises, l'on peut tirer

trois leçons. En premier lieu, s'il ne faut pas nier que l'action de l'ONU fut, en Bosnie, globalement un échec, la faute n'en incombait pas à l'organisation mondiale, qui n'a fait qu'appliquer un mandat dicté par les Etats. L'ONU a un rôle fondamental à jouer, non pas en tant que maître d'œuvre d'opérations multifonctionnelles et à caractère coercitif, mais en tant que seule organisation universelle de légitimation d'actions de force. A ce titre, la mise à l'écart de l'ONU par l'OTAN, c'est-à-dire par ses 19 Etats membres – et pas seulement par les Etats-Unis –, est une dérive qui doit rester une exception, non un précédent.

En second lieu, s'il est vrai que l'OTAN reste la seule organisation capable de mettre en œuvre des opérations de gestion de crise d'envergure, elle n'en sera pas moins confrontée aux deux grands problèmes qui furent à l'origine des difficultés rencontrées par l'ONU : l'absence de volonté politique des Etats à faire beaucoup plus que le médiatiquement nécessaire et leur manque de savoir-faire évident dans la gestion des crises de l'après-guerre froide.

D'où une troisième leçon, le constat que l'ensemble de la communauté internationale, c'est-à-dire les Etats, les organisations internationales, mais aussi les organisations non gouvernementales et autres acteurs privés, n'a pas encore pris la mesure des changements relatifs à la nature des conflits et aux réponses à y apporter. Au-delà de la volonté politique des Etats à définir et à mettre en œuvre une politique cohérente de gestion des conflits, il existe une véritable déficience des capacités, c'est-à-dire des méthodes et des compétences.

L'une des particularités des opérations de gestion de crises déployées dans les années 90 est leur caractère palliatif, celles-ci étant le plus souvent créées faute de vouloir – ou pouvoir – faire plus ; elles ne constituent donc que rarement la réponse idoine au problème posé. L'opération « *Force alliée* » n'est pas très éloignée de cette logique, et il n'est donc pas surprenant que l'OTAN, quelles que soient par ailleurs ses capacités opérationnelles, montre également ses limites.

Thierry Tardy est chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique et maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

La Banque d’Italie oblige San Paolo IMI à renoncer à son offre publique sur la Banca di Roma

Le rapprochement Unicredito-Comit est aussi menacé

Le groupe bancaire San Paolo IMI a officiellement renoncé, mardi 27 avril, à son offre publique d’échange (OPE) sur Banca di Roma. San Paolo IMI

LE COUP de tonnerre qui a bouleversé la finance italienne il y a plus d’un mois ne sera-t-il qu’un coup d’épée dans l’eau ? Après le lancement de deux offres, dites « *amicales*», sur Banca di Roma et la Comit (Banca Commerciale Italiana), respectivement par San Paolo IMI et Unicredito, le dimanche 21 mars, l’adage selon lequel « *rien ne se fera sans l’aval des autorités de tutelle*» pourrait se vérifier. La Banque d’Italie, qui avait déjà marqué son opposition aux projets considérés en fait comme hostile à plusieurs reprises, a officiellement, mardi 27 avril, fait part de son opposition au lancement par le groupe bancaire turinois San Paolo IMI d’une offre publique d’échange (OPE) sur la Banca di Roma.

Cette dernière avait rejeté l’offre de la banque turinoise à l’issue d’un conseil le 22 avril, la qualifiant d’« *objectivement hostile*» et d’« *absolument insuffisante*». Le gouverneur de la

banque centrale italienne, Antonio Fazio, n’a jamais caché son opposition à ces initiatives. De façon plus anecdotique, un observateur remarquait : « *Une banque romaine n’acceptera jamais d’être contrôlée par un établissement turinois !*»

JEUX OUVERTS

Souhaitant garder la tête haute, San Paolo IMI a donc officiellement renoncé à son offre, mardi 27 avril. « *Le comité exécutif a pris acte de l’opposition de la Banque d’Italie (...) et a constaté l’absence d’une condition essentielle prévue par la loi*», pour procéder à l’OPE, a annoncé la banque dans un communiqué sybillin.

La Banque d’Italie a mis son veto à l’opération en l’absence d’une adhésion au projet d’alliance de la part de la banque romaine, et sachant que le caractère consensuel de l’opération « *constitue un élément essentiel de l’initiative*». Reste à savoir ce qu’il adviendra

de l’autre grande opération dans la banque italienne, à l’initiative d’Unicredito, qui a lancé, également le 21 mars, une offre publique d’échange sur la Comit. En cas de réussite, le nouvel ensemble, baptisé Eurobanca, deviendrait la première banque italienne et se placerait au sixième rang européen en termes de chiffre d’affaires et au cinquième pour les fonds propres.

Mais rien n’est moins sûr. La Comit devait tenir une assemblée générale mercredi 28 avril, qui s’annonce houleuse. Les administrateurs sont divisés sur la suite à donner à cette proposition de mariage. Quoi qu’il en soit, la législation boursière italienne oblige la société cible à prendre position rapidement.

Un éventuel rejet par la Comit rouvrirait le jeu des fusions bancaires car la concentration du secteur bancaire italien n’en est qu’à ses débuts. Mais elle s’annonce particulièrement délicate. L’offre

de San Paolo IMI sur Banca di Roma a été faite après l’échec de plus d’un an de discussions entre Comit et Banca di Roma, un projet soutenu par la banque d’affaires milanaise Mediobanca, qui pourrait saisir cette occasion pour reprendre le flambeau.

Les jeux restent très ouverts. Le groupe bancaire italien Banca Intesa (détenu à 23 % par le Crédit agricole), convoite également la Comit, même si Banca Intesa affirme qu’elle ne fera aucune offre sans l’accord de la Comit, et sans doute de la Banque d’Italie.

Derrière ces enjeux se profile un autre débat, le conflit entre la Banque d’Italie et la Consob, le gendarme des marchés boursiers italiens. Son président Luigi Spaventa a en effet répliqué à M. Fazio en souhaitant que les marchés aient plus de pouvoir. Il préconise de revoir la législation sur les OPA en Italie.

Pascale Santi

La BNP précise son projet de fusion avec la Société générale et Paribas

MICHEL PÉBEREAU, le PDG de la Banque nationale de Paris (BNP), a tenté de marquer des points, mardi 27 avril, devant les analystes financiers réunis le matin à Paris, l’après-midi à Londres, et devant la presse. Il en a profité pour préciser certains points de son projet SBP, mariage de la Société générale (SG), BNP, Paribas, et pour répondre aux critiques de SG Paribas.

Il a notamment donné des détails sur l’organisation envisagée de la banque dite « *de gros*» (marchés et grandes entreprises). SBP reposerait sur deux pôles : la banque commerciale, issue d’une fusion des activités de SG et BNP, et la banque d’investissement, davantage tournée vers les marchés financiers, concentrée dans Paribas, où seraient regroupées les équipes des trois banques. Ce choix, M. Pébereau le justifie en citant... André Lévy-Lang, le président du directoire de Paribas, qui a souvent souligné la difficulté de fusionner les cultures d’une banque d’affaires et d’une banque commerciale.

« *Cette organisation est plus risquée, plus ambi-*

tieuse, mais elle a plus de sens que l’idée de maintenir deux banques concurrentes au sein du même groupe, comme on avait pu le comprendre précédemment. C’est une amélioration», estime John Leonard. L’analyste de Salomon Smith Barney observe que toutes les banques du monde ont du mal à combiner idéalement leurs activités vis-à-vis des grandes entreprises, écartelée entre deux métiers culturellement différents : le crédit et l’appel aux marchés financiers, mais de plus en plus substituables.

« **SI JE PASSE DEMAIN SOUS UN BUS...** »

M. Pébereau est aussi revenu sur la banque de particuliers. Cartes géographiques à l’appui, il continue à soutenir qu’il n’y a pas de divergences de fond avec les dirigeants de la SG. Celle-ci était candidate au rachat du CIC qui a, comme la BNP, de fortes parts de marché là où la SG est déjà bien implantée. Il a réaffirmé que les pertes de revenus seraient minimes. Il a enfin démontré que, sur l’ensemble de son projet, ses

estimations de réductions de coûts étaient au moins aussi réalistes que celles de SG Paribas.

A l’issue de la présentation, les analystes sont ressortis dubitatifs au moins sur un point. Si M. Pébereau a renouvelé ses appels au dialogue vis-à-vis de SG et de Paribas, les flèches qu’il a décochées « *marquent une étape dans le durcissement du bras de fer*», estime Robert Boublil, analyste de la société de Bourse Wargny : « *Il devient de plus en plus difficile d’imaginer un management composé d’une association des dirigeants des trois banques*.» A Londres, M. Leonard estime que « *la fusion sera plus difficile à mettre en œuvre dans le projet SBP que dans la projet SG Paribas*». A mots couverts, M. Pébereau a minimisé les questions de personnes. « *Si je passe demain sous un bus, la BNP poursuivra sa stratégie*», soulignant la qualité des équipes dans les banques françaises et surtout le fait qu’aucun patron n’est indispensable.

Sophie Fay

La grève des conducteurs SNCF plus suivie que prévu

LA GRÈVE de conducteurs SNCF à l’appel de la FGAAC (Fédération générale autonome des agents de conduite) perturbait le trafic, mercredi 28 avril dans la matinée, plus que prévu. Non seulement la banlieue parisienne était touchée, mais aussi le TGV dans le Nord et vers la Belgique.

Au départ de la gare du Nord, les trois premiers trains (un Thalys et deux TGV-Nord) ont dû être annulés tandis que les suivants ont pu partir normalement, a précisé peu avant 8 heures la SNCF. En banlieue parisienne, circulaient seulement 1 train sur 3 pour le RER B, 1 sur 2 pour le RER C, 2 sur 5 pour le RER D, au départ de la gare du Nord et de la gare de Lyon, 1 sur 3 sur la banlieue Paris-Est, Paris-Nord et Paris-Saint-Lazare. Dans les autres régions, le trafic TGV était assuré normalement, ainsi que l’essentiel du trafic grandes lignes, avec toutefois de « *légères perturbations*» sur la Picardie, Champagne-Ardenne, l’Alsace et la Lorraine. Le préavis, déposé par la FGAAC pour dénoncer l’actuel projet d’accord sur le pas-

sage aux 35 heures, qui selon la fédération « *remet en cause les spécificités du métier d’agent de conduite*», court jusqu’au lundi 3 mai à 8 heures.

L’équilibre proposé entre le nombre de jours travaillés et la durée journalière du travail est en partie à l’origine du conflit. En 1984, les conducteurs sont passés aux 35 heures en travaillant 7 h 30 par jour en moyenne avec 119 jours de repos par an, toujours en moyenne. Aujourd’hui, les propositions de réduction du temps

Le conflit se durcit encore à l’aéroport de Nice

L’intersyndicale des personnels au sol d’Air France à Nice, en grève depuis 14 jours, et la direction régionale ont entamé, mardi 27 avril, des pourparlers qui n’ont pas permis d’aboutir à l’ouverture de négociations. La CGT et la CFDT s’attendent à un durcissement du conflit. Alors que, selon les syndicats, « *la direction avait fait un premier pas*», les discussions ont été de nouveau rompues en début de soirée. Ils devaient décider, mercredi en fin de matinée, lors d’une assemblée générale, de la poursuite du mouvement.

Ils réclament la suppression du projet de restructuration élaboré par la direction, qui entend confier les activités de nettoyage sur les navettes avec Orly et les vols entre Nice et Roissy - Charles-de-Gaulle, ainsi que le traitement des bagages, à la sous-traitance.

Les négociations entre la direction d’Elf et les syndicats sont au point mort

PAU

de notre correspondante

Entamées la semaine du 19 avril et reprises dès lundi, à Pau, les négociations entre direction et organisations syndicales d’Elf Exploration Production sont bloquées. Les délégués de l’intersyndicale CFDT-CGT-FO-CGC-CFTC refusent de poursuivre des discussions qu’ils estiment vaines, et contestent le choix du négociateur. Directeur délégué d’Elf EP, André Thébault est également en charge du plan « performance » prévoyant la suppression de 1 320 postes en équivalents temps plein. Mardi, les syndicats ont écrit à leur PDG, Jean-Luc Vermeulen, pour lui demander d’intervenir.

En préalable à des négociations, les syndicats imposent le retrait de tout projet d’externalisation de tâches jusqu’à présent assumées au sein de l’entreprise et qui seraient désormais confiées à des prestataires extérieurs. La direction prévoit de transférer quelque 500 salariés (de Pau mais également de Paris) dans deux nouvelles sociétés qui seraient implantées à Pau par de grands groupes internationaux. L’une prendrait en charge, pour le compte d’Elf, les services informatiques, et l’autre les tâches de gestion. La direction assure que des engagements seront pris pour que les salariés dont Elf se séparera continuerent à bénéficier de garanties d’emploi et du

maintien de leurs statuts et de leurs salaires actuels.

Les salariés ne croyaient déjà pas à ces promesses faites par Elf au nom d’autres sociétés dont on ignore toujours le nom. Et lundi, à la suite d’une réunion entre les syndicats et la direction, ils ont appris que la moitié des employés en question ne continueraient à travailler pour Elf que pendant deux ans environ. Selon la direction, les 250 salariés concernés ne perdraient pas leur emploi dans la mesure où leurs nouveaux employeurs ont des perspectives de développement avec d’autres clients qu’Elf. Pour les syndicats et les grévistes, ces externalisations ne sont que des licenciements à ef-

fet différé. En outre, avant de reprendre le dialogue avec la direction, l’intersyndicale préfère attendre la décision du tribunal de Nanterre, devant lequel le comité d’entreprise a déposé en référé un recours pour délit d’entrave à l’encontre de la direction.

Dans le cadre de la procédure du droit d’alerte déclenchée en février, les syndicats estiment que la direction ne leur a pas donné en temps voulu les pièces réclamées. Cela fait dix-sept jours que la grève se poursuit au centre Jean-Feger de Pau, et le bâtiment abritant les réseaux informatiques est toujours occupé.

Marie-Claude Aristegui

Le suisse Novartis prêt à se déployer dans les « aliments »

Il se désengage de la nutrition grand public

NOVARTIS, qui a cédé ses activités alimentaires Wasa et Eden (*Le Monde* du 28 avril), a fini de mettre en place sa nouvelle division Consumer Health (santé du consommateur). Ce pôle stratégique, pesant 5,3 milliards de francs suisses (8,48 milliards d’euros), est né à l’automne 1998 de la fusion des activités automédication et nutrition du groupe. Avec un chiffre d’affaires de 31,7 milliards de francs suisses (50,72 milliards d’euros), Novartis est le premier groupe mondial des sciences de la vie, dont près de la moitié de l’activité est consacrée à la pharmacie.

En se désengageant de l’alimentaire grand public, le groupe bâlois entend concentrer des ressources accrues sur les secteurs à haute valeur ajoutée de la nutrition et santé et ses marques phares, telles Gerber (aliments pour bébés), Ovaltine/Ovomaltine (boissons nutritionnelles), Milical et Gerlinéa (produits minceur) ou Isofar (pour les sportifs). « *Nous entendons également ouvrir la voie à de nouveaux produits de nutrition fonctionnelle ainsi qu’à des aliments mis au point sur une base scientifique*», a indiqué le 26 avril M. Thomas Ebeling, chef de Novartis Consumer Health. Il s’agit de ces aliments santé, également appelés « *aliments*», qui comprennent des produits nutritionnels aux effets bénéfiques sur la prévention et le traitement des maladies (ou « *nutraceutiques*»). Ce marché, auquel s’intéressent aussi les grands groupes agroalimentaires comme Danone, devrait doubler d’ici à 2002, pour atteindre 20 milliards de dollars (18,69 milliards d’euros).

Novartis concentre ses efforts sur des produits qui seront efficaces dans le cas de troubles cardiovasculaires, de la digestion et du système immunitaire ainsi que de l’ostéoporose. Une bonne image de

marque dans certaines catégories thérapeutiques et une très forte présence dans les circuits de distribution sont des atouts pour ces nouveaux produits que le consommateur ira chercher à sa guise chez les détaillants et dans les supermarchés. Plus encore, le groupe helvétique ne cache pas qu’il entretient des rapports étroits avec le corps médical, qui seront une puissante plate-forme pour stimuler la croissance des aliments, compte tenu des recommandations de plus en plus pressantes des médecins en faveur d’une alimentation moins dommageable pour la santé.

TRIO DE TÊTE

En huit mois, la société Novartis a cédé six sociétés, parmi lesquelles les pains et snacks Roland Murten AG., plusieurs marques italiennes de produits sans sucre et les chips et snacks OLW. Les pains croustillants Wasa ont été repris par l’Italien Barrilla pour 475 millions de francs suisses (760 millions d’euros) et Eden, une marque d’aliments diététiques, par l’allemand De-Vau-Ge Gesundkistwerk. Ce faisant, Novartis s’est défait d’activités annexes générant 1,3 milliard de francs suisses de recettes. A l’inverse, il a racheté au français Danone, fin janvier, Jacquemair Santé, un spécialiste de la nutrition clinique (produits administrés par voie orale ou sonde en complément de l’alimentation).

La nouvelle division Consumer Health, ainsi configurée, doit déga­ger 70 millions de francs suisse d’économies par an (112 millions d’euros). Elle doit permettre à Novartis de se positionner parmi les trois leaders mondiaux du marché des médicaments sans ordonnance et de la nutrition spécialisée.

Véronique Lorelle

Remaniement

à la direction de la MGM

LE STUDIO Metro Goldwyn Mayer (MGM), acquis pour la troisième fois, en 1996, par le financier Kirk Kerkorian, a annoncé le départ de son PDG, Frank Mancuso, placé à la tête de la MGM par le Crédit lyonnais en 1993. C’est Alex Yemenedjian, quarante-trois ans, bras droit et homme de confiance de M. Kerkorian, qui le remplace « *dans le cadre d’une stratégie de croissance agressive et à long terme destinée à mieux exploiter son catalogue unique, tout en relançant la production cinéma et télévision*», selon le communiqué officiel. M. Yemenedjian, comme président de Tracinda Corporation, avait orchestré le lancement réussi de l’hôtel-casino MGM Grand à Las Vegas. Après les premiers succès du règne Mancuso (*GoldenEye, The Bird-cage*), les films récents de la MGM ont connu un tel échec que la part de marché du studio est tombée à 3 %. Au premier trimestre 1999, la MGM a annoncé une perte nette de plus de 300 millions de dollars. – (*Corresp.*)

La justice néerlandaise tranchera

l’affaire Gucci le 27 mai

LA CHAMBRE DE COMMERCE de la Cour d’appel d’Amsterdam a annoncé, mardi 27 avril, qu’elle rendrait son jugement sur le différend opposant LVMH et Pinault Printemps Redoute (PPR) pour le contrôle du groupe de luxe italien Gucci, le 27 mai et non le 3 juin comme annoncé initialement. Dans l’attente, et sans préjuger de leur décision finale, les juges ont décidé de maintenir en vigueur les mesures conservatoires prises dès la première audience, en mars. Ils ont notamment « gelé » les 3 milliards de dollars touchés de PPR par Gucci, actuellement placés par ce dernier, et les droits de vote de l’ESOP, le fonds d’actionnariat salarié créé par Gucci.

Les accords de partenariat envisagés entre Gucci et le groupe Pinault – nomination de trois administrateurs au profit du français, création d’un comité stratégique et financier, rachat par Gucci de Saint Laurent... – sont également toujours suspendus.

GDF et EDF baissent les tarifs du gaz et de l’électricité

LES TARIFS du gaz à usage domestique et pour la moyenne industrie vont baisser de 5 % à partir du 1^{er} mai, a annoncé Gaz de France (GDF) mardi 27 avril. GDF explique cette baisse spectaculaire, la plus forte depuis dix ans, pour moitié par une diminution de ses coûts d’approvisionnement en gaz importé, et pour moitié par une amélioration de sa productivité. De son côté, le secrétaire d’Etat à l’industrie, Christian Pierret, a annoncé qu’EDF baisserait de 2 % le prix de vente de l’électricité aux particuliers, de 2,5 % pour les PME et de 1,7 % à 2,3 % pour les grandes entreprises, à compter de la même date. Cette nouvelle baisse s’ajoute à celle de 7 % enregistrée au cours des deux dernières années.

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 29 AVRIL 1999

Les journaux ivoiriens peinent à conquérir leur indépendance financière et politique

Malgré une prolifération des titres, les lecteurs continuent de bouder les quotidiens, qui commencent à peine à sentir les effets de la reprise économique. Les revenus de la publicité profitent davantage à la télévision

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Dans les locaux de *Fraternité Matin*, on peut voir une photo de Félix Houphouët-Boigny en train de lire le quotidien. Le fondateur de la Côte d'Ivoire contemple la « une », qui proclame en énormes caractères : « Demain dimanche, messes et cultes dans tout le pays ».

C'était au temps du parti unique, du quotidien unique. Aujourd'hui, Félix Houphouët-Boigny est mort, la Côte d'Ivoire se prépare à sa troisième élection présidentielle pluraliste - prévue en octobre 2000 - et quatorze quotidiens se disputent les fa-

veurs des Ivoiriens. Mais cette multiplication des titres ne s'est pas accompagnée d'une prolifération de lecteurs.

« Au début des années 80, se souvient Michel Kouamé, le directeur du groupe de presse gouvernemental, *Frat'Mat' tirait à 80 000 en semaine, 110 000 le dimanche. Aujourd'hui, l'ensemble des quotidiens ivoiriens fait à peine mieux.* » C'est vrai, la presse quotidienne ivoirienne peine à décoller. Sur les quatorze quotidiens recensés à la mi-avril, sept peuvent se prévaloir d'une longévité de plus d'un an. Mais l'un d'eux, *La Nouvelle République*, proche de l'ancien parti unique, ne vend quotidiennement que 10 % des 10 000 exemplaires

imprimés. Les chiffres de vente restent faibles pour un pays d'environ 15 millions d'habitants, où la moitié de la population est alphabétisée. *Fraternité Matin* n'en finit pas de dégringoler pour ne plus vendre que 25 000 exemplaires chaque jour. Le quotidien a gardé un parfum désuet des années 60, consacrant régulièrement sa « une » aux communiqués du conseil des ministres ou aux déplacements en région du chef de l'Etat, Henri Konan Bédié.

Une bonne partie de la presse privée applique à sa manière les recettes du titre gouvernemental. *Notre voie*, le journal proche du Front populaire ivoirien (FPI, social-démocrate), est tout aussi mi-

nutieux dans la relation des faits et gestes de Laurent Gbagbo, le président du parti. Or *Notre voie* rencontre un succès certain avec plus de 10 000 exemplaires vendus chaque jour.

Le Jour, quotidien indépendant lancé par des journalistes qui avaient quitté la presse gouvernementale, plafonne autour de 8 000 exemplaires. Diegou Bailly, l'un de ses fondateurs, explique ainsi le relatif échec de la presse ivoirienne dans les années qui ont suivi la démocratisation : « Les journaux sont trop abidjanais pour intéresser les lecteurs. Il faut profiter du mouvement de décentralisation, dépolitiser la presse. »

L'un des seuls titres à ne pas

consacrer systématiquement sa « une » au microcosme politique ivoirien est *Soir Info*. Tabloïd (comme tous ses confrères) imprimé en couleur, *Soir Info* n'hésite pas à mettre des cadavres (de bandits abattus par la police, de victimes d'accidents de la circulation) en première page. Résultat, des chiffres de vente honorables, qui ne reposent pas sur la loyauté politique du lectorat.

Malgré tout, *Soir Info* vend rarement plus de 12 000 exemplaires par jour. Avec un prix de vente de 200 francs CFA (2 francs), l'équilibre financier est difficile à maintenir.

Ce désintérêt des lecteurs a des raisons économiques. Comme le rappelle Michel Kouamé, au temps du « miracle ivoirien », la période de croissance qui est allée de 1965 à 1980, « les gens achetaient leur pain et leur journal tous les matins ». Quand est arrivée la crise, couronnée par une dévaluation qui a divisé par deux le pouvoir d'achat des populations urbaines, « les gens n'ont plus acheté que le pain ».

La reprise économique de ces cinq dernières années commence seulement à profiter à la presse. Si les deux quotidiens gouvernementaux continuent de baisser, la presse privée a vu ses ventes augmenter de 20 % en mars 1999 par rapport au même mois de l'année précédente. De quoi survivre, mais pas se développer. La publicité reste encore limitée, dans un pays où les annonceurs restent des lessiviers, des marchands de cubes aromatiques qui préfèrent s'adresser aux ménagères par la télévision, plutôt qu'aux hommes qui ne sont guère prescripteurs dans un pays où une voiture, un

magnétoscope restent souvent des rêves hors d'atteinte.

L'irruption du téléphone cellulaire dans la vie quotidienne des populations urbaines a fait augmenter la part de la publicité dans les recettes des quotidiens, mais les chiffres restent faibles. D'autant que la Côte d'Ivoire a pris du retard en matière de libéralisation de l'audiovisuel.

« Les journaux sont trop abidjanais pour intéresser les lecteurs. Il faut profiter du mouvement de décentralisation, dépolitiser la presse »

Pour l'instant, seules les FM internationales (Radio-France Internationale, BBC, Africa N°1, Nostalgie) et les radios confessionnelles ont obtenu le droit d'émettre. Les opérateurs ivoiriens rongent toujours leur frein, et la constitution de groupes de communication, comme il en existe au Sénégal, se fait attendre.

Cette fragilité est d'autant plus inquiétante que la Côte d'Ivoire aborde, avec la préparation de l'élection présidentielle, une période de turbulences, sans qu'une presse indépendante du pouvoir ou des partis ait réussi à s'affirmer.

Thomas Sotinel

Le retour de la presse poubelle

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le National est né en août 1998. Il se distingue de ses confrères par la couleur marron de ses titres et par la substance ordurière de ses articles.

Ce quotidien ivoirien vient de consacrer deux pages à l'épouse de l'un des principaux dirigeants de l'opposition ivoirienne, accomplissant chacune des figures imposées de la presse de caniveau, un article « *pornographique* » de l'aveu même du directeur adjoint de la publication, Assé Alafé. Les très jeunes collaborateurs du *National* se justifient ainsi : « Nous ripostons aux attaques contre les hauts personnages de l'Etat. Notre article était une riposte. » Si on leur fait observer que les secrets d'alcôve ou de cabinet médical ne font pas partie du débat politique, ils font valoir qu'il faut « faire mousser » l'article.

Apparu deux ans avant le scrutin présidentiel de l'an 2000, *Le National* est un nouvel avatar de la presse ultraparitane et parfaite-

ment dépourvue de déontologie qui fleurit en Côte d'Ivoire à l'approche des échéances électorales. Déjà, lors de l'élection présidentielle de 1995, on avait assisté à une bataille d'insultes entre presse gouvernementale et d'opposition, qui s'était conclue, une fois le président Henri Konan Bédié réélu, par l'emprisonnement pour insulte au chef de l'Etat de deux journalistes militant au Front populaire ivoirien (FPI, social-démocrate).

STRATÉGIE DE TENSION

Pour éviter le recours à la répression, les journalistes ivoiriens tentent d'instaurer un minimum d'autodiscipline. Ils ont fondé l'Observatoire pour la liberté de la presse, l'éthique et la déontologie (Olped), un organisme qui publie régulièrement une recension des atteintes au code de bonne conduite adopté par l'ensemble des publications ivoiriennes. A ce tableau de déshonneur, *Le National* est largement premier, suivi de loin par *Le Libéral*, le quotidien qui défend les couleurs de l'ancien premier ministre et adversaire du

président Bédié, Alassane Dramane Ouattara.

Mais l'Olped ne dispose de d'un pouvoir de dénonciation, et désespère d'obtenir le soutien actif des formations ou des hommes politiques qui commanditent les journaux incriminés. Les responsables du *National* reconnaissent que des « amis » règlent leurs factures d'imprimerie, le *Libéral* est clairement l'organe du parti de M. Ouattara.

Les journalistes professionnels tentent de se consoler en pensant à la disparition inéluctable de cette presse une fois passées les échéances électorales. Mais en attendant, la stratégie de tension mise en œuvre par les responsables de titres comme *Le National*, qui n'hésite pas à jouer sur la corde anti-musulmane de certains secteurs de la société ivoirienne, est lourde de conséquences. D'abord parce qu'elle menace la paix civile, ensuite parce qu'elle fait supporter la réprobation de la classe politique et de la population à l'ensemble de la presse ivoirienne.

T. S.

Rupert Murdoch veut acquérir 35 % de Stream en Italie

ROME

de notre correspondant

Un peu plus de deux mois après avoir été contraint de renoncer à l'Italie, le magnat australo-américain Rupert Murdoch fait de nouveau son apparition sur le marché de la télévision numérique transalpine en prenant 35 % du capital de Stream, filiale à 100 % de Telecom Italia. Un protocole d'intention a été signé, mardi 27 avril, sur la répartition du capital de la plateforme numérique. Outre les 35 % de News Corp. Europe, filiale européenne de Rupert Murdoch, le producteur de films et patron des deux chaînes de télévision Télé Monte-Carlo (TMC), Vittorio Cecchi Gori, s'adjuge 18 %, et quatre clubs de football, Lazio, AS Roma, Fiorentina (Florence) et Parme, regroupés sous le nom de SDS (Sociétés des sports), achètent 12 %. Telecom Italia garde 35 %.

Cet accord devrait être définitivement signé le 15 mai et donner naissance à un concurrent direct de l'autre plate-forme numérique, Telepiù, contrôlée à 90 % par Canal Plus. Le président sera désigné par Telecom Italia tandis que l'administrateur délégué et le directeur général le seront par News Corp. Stream disposera des droits de retransmission des quatre clubs pour une période de six ans ainsi que des films et des produits audiovisuels Cecchi Gori. Un investissement de 2 000 milliards de

lire (1 milliard d'euros) est également prévu dans le protocole.

Ainsi semble aboutir la longue bataille de Rupert Murdoch pour s'implanter sur le sol italien. Le pourcentage est beaucoup plus modeste que les 80 % envisagés lors de l'accord de principe du 26 décembre avec Telecom Italia et les droits de retransmission des matches du championnat ne sont pas ceux espérés. A l'époque, il voulait les droits des deux divisions A et B pour 2 milliards d'euros et une durée de six ans. Les négociations avaient finalement échoué à la suite de la décision du gouvernement de limiter à 60 % pour un seul opérateur les droits du Calcio.

160 000 ABONNÉS

Aujourd'hui, l'entrée dans la péninsule de Rupert Murdoch est beaucoup plus modeste. Il n'est plus question de marcher sur les pieds de Telepiù, qui possède déjà les droits de sept clubs de Serie A et de deux autres de Serie B. Comme l'a fait remarquer Vincenzo Vita, secrétaire d'Etat à la communication, Rupert Murdoch « fait encore un peu peur », et il est donc préférable de le voir à parité avec Telecom Italia dans cette nouvelle aventure car, pour le gouvernement italien, la majorité de Stream doit rester italienne.

Avec 160 000 abonnés seulement et 700 milliards de lire (350 mil-

lions d'euros) de pertes en cinq ans d'existence, Stream est encore loin d'être menaçant pour les 620 000 abonnés de Di Più, la chaîne cryptée de Telepiù. Mais une concurrence plus sévère pourrait s'instaurer, les quatre clubs qui ont souscrit au protocole sont des acteurs importants du championnat. La Lazio est en tête, et la Fiorentina, Parma et AS Roma sont, pour le moment, respectivement en troisième, quatrième et cinquième position.

Franco Sensi, de l'AS Roma, et Elisabetta Cragnotti, pour la Lazio, ont confirmé que de nouveaux partenaires pourraient faire leur entrée dans le capital, mais à une hauteur ne dépassant pas 10 %. Il existe donc encore une possibilité pour TF 1, qui, à l'origine des discussions entre Telecom Italia et News Corp., devait prendre 10 % de Stream (lire ci-dessous). Après la signature définitive de l'accord, cette cession de 65 % des parts de Stream devra encore être approuvée par l'assemblée générale de Telecom Italia.

Michel Bôle-Richard

■ Le directeur général de BSKyB, Mark Booth, quitte ses fonctions, a annoncé le bouquet de télévision par satellite contrôlé par Rupert Murdoch, mardi 27 avril. Il va lancer une nouvelle filiale de News Corp. - (AFP)

TF1 en embuscade, Canal Plus serein

OFFICIELLEMENT absente des actuelles tractations en cours entre Murdoch et Telecom Italia, TF1 devrait prochainement s'inviter au tour de table de Stream. La chaîne privée présidée par Patrick Le Lay « pourrait prendre 10 % à 15 % dans le partenariat final » de la plateforme numérique, aux côtés de MM. Murdoch et Cecchi Gori, explique un proche du dossier. Cette proportion est similaire à celle prévue lors du rapprochement, entamé en novembre 1998, entre TF1 et News Corp. Europe. Depuis cette date, la Une n'a jamais démenti son attrait pour la Péninsule. Preuve de cet intérêt, elle a procédé, il y a quelques semaines, à un

audit approfondi de Stream. L'annonce de la signature du protocole d'accord entre Rupert Murdoch et Telecom Italia n'inquiète pas Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international de Canal Plus et patron de Telepiù : « C'est un mémorandum de plus signé par Murdoch avec des alliés de plus en plus faibles, affirme-t-il. Je suis prêt à parier que cela n'ira pas à son terme. »

OBSTACLES

Sa thèse est étayée par les multiples obstacles qui balisent la route vers la finalisation de l'accord. Selon des observateurs italiens, Franco Bernabe, administrateur délé-

gué de Telecom Italia, ne devrait pas conserver son poste à l'issue de l'OPA menée par Olivetti sur l'opérateur des télécommunications. De plus, avant d'être ratifié, l'accord devra être entériné au cours d'une assemblée générale des actionnaires de Telecom Italia qui aura lieu après l'OPA. Nombre de professionnels parient qu'à cette époque l'opérateur de téléphone sera entré dans le giron d'Olivetti. Enfin, l'article 104 de la loi sur les OPA en Italie interdirait à l'entreprise soumise à une OPA de modifier son périmètre en cédant des actifs.

Guy Dutheil

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

Dernier état
du monde
et de la
France

vient
de paraître

SPÉCIAL RÉVISIONS - MAI - 12 F

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● BAE/GEC : les groupes britanniques British Aerospace (BAe) et General Electric (GEC) ont annoncé, mardi 27 avril, la signature d'un accord définitif sur la cession par GEC de sa filiale d'électronique de défense Marconi Electronic Systems à BAe, pour 7,7 milliards de livres (11,7 milliards d'euros), sous réserve de l'accord des autorités chargées de la concurrence.

● AÉRONAUTIQUE : les équipementiers aéronautiques français ont réalisé une année 1998 record tant pour le chiffre d'affaires (en hausse de 28,5 %, à 6,52 milliards d'euros) que pour les commandes nouvelles (+ 4,9 %, à 6 milliards d'euros).

● DIAGEO : le groupe britannique de spiritueux a annoncé, mardi, qu'il voulait vendre quatre de ses marques d'alcool, dont le vermouth italien Cinzano, à la suite d'un étude de son portefeuille de marques européennes.

● COCA-COLA : Le Conseil de la concurrence belge a interdit la concentration entre l'américain Coca-Cola et le britannique Cadbury Schweppes sur le marché belge. Coca-Cola a prévu de racheter les marques de Cadbury Schweppes en Europe, sauf en France, pour les boissons Schweppes, Canada Dry, Gini, Oasis et Dr Pepper.

● GENZYME TRANSGENICS : la société de biotechnologies américaine a réussi à fabriquer une substance que l'on trouve dans le sang humain, l'antithrombine, qui permet de lutter contre la formation de caillots de sang, dans le lait de trois chèvres transgéniques, selon la revue américaine Nature-biotechnologies.

SERVICES

● AMAZOM.COM : le site Internet spécialisé dans la vente de livres et de musique en ligne a annoncé, mardi, le rachat de trois sociétés spécialisées dans les livres rares (Exchange.com), la navigation sur le web (Alexa Internet) et les transactions (Accept.com), pour environ 645 millions de dollars (602,8 millions d'euros).

● ACCOR : le groupe français spécialisé dans l'hôtellerie et les services aux entreprises a

annoncé, mardi, la création d'une joint-venture en Australie avec la société britannique de restauration collective Compass Group (65 % du capital), Eurest Australia.

● STARWOOD : le septième groupe hôtelier mondial, qui possède notamment la chaîne Sheraton, a annoncé, mardi, la vente des casinos Caesars pour 3 milliards de dollars. L'acquéreur, Park Place Entertainment, est issu de la séparation des activités jeux de l'autre groupe hôtelier américain Hilton et de sa fusion avec le groupe Grand Casinos.

● IKEA : la chaîne suédoise de distribution de meubles a signé un accord sur la réduction du temps de travail. Le passage à 32 h 20 hebdomadaires (35 heures pour les agents de maîtrise) devrait créer 155 emplois (sur 1 750).

● ESPAGNE : 25 % du capital de Canal Satellite Digital pourrait être introduit en Bourse au mois de juillet, a annoncé, mardi, Sogecable, opérateur du bouquet numérique espagnol. Sogecable, contrôlée par Canal Plus (25 %) et le groupe de presse Prisa (25 %), a été évaluée à 400 milliards de pesetas (2,4 milliards d'euros).

FINANCE

● AXA : l'assureur français, l'américain Metropolitan Life et LG Group ont fait une offre de reprise de Korea Life, troisième assureur coréen, ont indiqué, mardi, les autorités coréennes.

● AVOIRS JUIFS : le contrôleur de la Ville de New York, Alan Hevesi, a apporté son soutien mardi, à l'action en justice intentée par des survivants de l'Holocauste à l'encontre de banques françaises.

● UBS : une équipe de six spécialistes de Warburg Dillon Read, la division banque d'affaires du groupe bancaire suisse UBS, va passer en bloc chez la société de conseil Arthur Andersen.

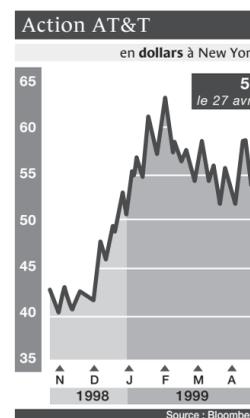
RÉSULTATS

● SONY : le groupe japonais a annoncé, mercredi, un bénéfice net annuel, à fin mars, de 179,0 milliards de yens (1,4 milliard d'euros), en retrait de 19,4 %. Pour l'année en cours, Sony se prépare à une nouvelle baisse de sa rentabilité, avant le lancement de sa nouvelle console.

VALEUR DU JOUR

AT & T rassure Wall Street

L'ACTIVISME de Michael Armstrong, président d'AT & T, inquiétait les milieux financiers. Depuis le début de l'année, l'action AT & T a stagné, alors que le marché américain gagnait 17,9 %. L'annonce, le 23 avril, du lancement d'une OPA hostile de 54 milliards de dollars (50,5 milliards d'euros) sur Media One (câblo-opérateur américain également convoité par Comcast) avait avivé les craintes. Heureusement, mardi 27 avril, les financiers ont été rassurés par la publication du résultat du premier trimestre 1999. Le titre a gagné 1,1 %. Le bénéfice du groupe, supérieur aux attentes des analystes, a progressé de 42 %, à 1,78 milliard de dollars. Porté par les succès de la téléphonie mobile, d'Internet et de la transmission de données, le chiffre d'affaires de l'opérateur téléphonique américain a grimpé de 6,1 %, à 13,61 milliards de dollars. Daniel Somers, directeur financier du groupe, a estimé que, sur l'ensemble de l'exercice, le bénéfice par action devrait se situer dans le haut d'une fourchette s'étendant de 2,13 dollars à 2,20 dollars. Les résultats du premier trimestre ne prenaient pas encore en compte ceux de Tele-Communications Inc. (TCI), le deuxième câblo-opérateur américain, acquis en mars 1999 pour 59,4 milliards de dollars. Ils ne comprennent pas non plus ceux de



Japan Telecom, dont AT & T a acquis, le 26 avril, 15 % du capital aux côtés de son allié British Telecom.

Le marché des télécommunications japonais, deuxième marché mondial, estimé à 108 milliards de dollars, retient actuellement l'attention d'AT & T. Le lendemain de la prise de participation dans Japan Telecom, il a dévoilé une alliance avec son rival, l'opérateur historique Nippon Telegraph & Telephone (NTT). Cet accord est destiné à proposer aux grandes entreprises japonaises la prise en charge complète de leurs réseaux téléphoniques. Une activité dans laquelle s'est lancée AT & T depuis le rachat, en novembre 1998, pour 5 milliards de dollars, d'IBM Global Network.

Enguérard Renault



Tableau des indices de l'Europe (DAX 30, FT 100, CAC 40) et des cours de matières premières (EURO STOXX 50, etc.).

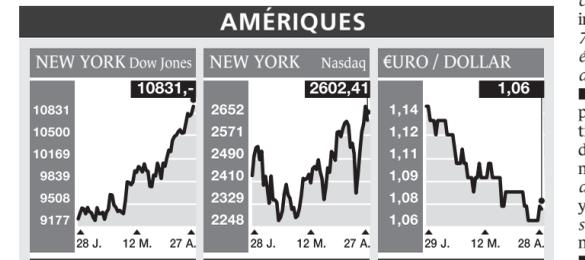


Tableau des indices des Amériques (Dow Jones, Nasdaq, etc.) et des cours de matières premières (DOW JONES, etc.).



Tableau des indices de l'Asie-Pacifique (Nikkei, Hang Seng, etc.) et des cours de matières premières (NIKKEI 225, etc.).

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a débuté la séance du mercredi 28 avril sur une baisse de 0,44 %, à 4 371,46 points. Mardi, après plusieurs tentatives ces dernières semaines, la Bourse de Paris avait enfin battu son record de clôture inscrit le 17 juillet 1998. Le CAC 40 a fini à 4 390,92 points, en progression de 2,49 %.

FRANCFORT

LA BOURSE DE FRANCFORT a ouvert mercredi en très légère hausse, l'indice DAX gagnant 0,06 %, à 5 368,09 points. Mardi, l'indice DAX avait terminé en forte hausse de 1,82 %, à 5 364,81 points, entraîné par les places boursières européennes et américaines.

LONDRES

DOPÉE par les performances de Wall Street et des places européennes, l'indice Footsie 100 a fini, mardi, sur un gain de 1,38 %, à 6 593,6 points, soit son record en clôture. En séance, l'indice des valeurs vedettes a grimpé jusqu'à 6 635,9 points. Le précédent record, établi le 14 avril, se situait à 6 539,9 points.

TOKYO

LA BOURSE JAPONAISE n'est une nouvelle fois pas parvenue à franchir la barre des 17 000 points, mercredi. Elle n'a pas même réussi à conserver jusqu'à la clôture les gains enregistrés en matinée dans le sillage du nouveau record inscrit la veille par Wall Street. L'indice Nikkei a cédé 0,1 %, pour revenir à 16 942,2 points.

NEW YORK

L'INDICE VEDETTE de la Bourse de New York, le Dow Jones, a terminé la séance, mardi 27 avril, sur un nouveau record, à 10 831,71 points, en progression de 1,06 %. Son précédent record avait été établi jeudi 22 avril, à 10 727,18 points. En cours de séance, le Dow Jones s'est hissé jusqu'à 10 847,74 points. L'indice Standard and Poor's 500 a également franchi un seuil historique, à 1 362,80 points, en hausse de 0,20 %. L'indice composite Nasdaq s'est, de son côté, replié de 1,87 %, à 2 602,41 points.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens étaient orientés à la baisse, mercredi en début de matinée, le contrat à terme sur les emprunts d'Etat allemands s'établissant à 115,66, en perte de 10 centièmes.

MONNAIES

LORS DES PREMIERS échanges, mercredi, l'euro poursuivait sa légère remontée contre le dollar, s'échangeant à 1,0678 dollar. Ce mouvement avait été enclenché la veille, à la suite des propos tenus par le gouverneur de la Banque de France et le président de la Bundesbank sur l'évaluation de la monnaie européenne. Face au yen, le dollar s'affaiblissait en début de matinée sous l'effet des anticipations d'un nouveau plan de relance au Japon.

ÉCONOMIE

Le FMI propose des mesures pour éviter les crises financières

LE COMITÉ intérimaire du FMI (Fonds monétaire international) a vigoureusement appelé les créanciers privés à participer davantage aux efforts pour résoudre les crises financières et a dressé une liste de mesures pour éviter leur répétition. Les emprunts émis par les Etats devraient contenir des clauses permettant, en cas de crise, de rééchelonner les dettes contractées sur les marchés internationaux des capitaux, selon le communiqué publié, mardi 27 avril, à l'issue de la réunion du comité intérimaire du Fonds monétaire international. Michel Camdessus, le directeur général du FMI, a déclaré qu'il ne fallait pas « faire preuve de trop de compassion pour les débiteurs d'obligations ayant touché des primes de risques (sur leurs investissements) de 500, 600, voire 700 % et qui veulent après cela échapper à des solutions concertées de la crise » (lire page 6).

■ Michel Camdessus a indiqué, par ailleurs, lundi, que la participation du FMI à l'allègement de la dette des pays les plus pauvres demanderait « certainement la vente d'une certaine quantité d'or » et qu'il y avait « pratiquement un consensus » sur le sujet entre pays membres.

■ Le directeur général du Fonds monétaire international a enfin estimé, mardi, que les parités entre l'euro, le dollar et le yen étaient pour le moment utiles au soutien de l'activité, mais devraient s'inverser à moyen terme pour corriger les déséquilibres extérieurs.

■ JAPON : les mises en chantier de logements sont restées inchangées en mars, par rapport à leur niveau du même mois de 1998, alors qu'elles étaient encore en recul de 9,4 % en février, a annoncé, mercredi, le ministère japonais de la construction. Ce résultat est très nettement supérieur aux attentes des marchés financiers, qui tablaient sur un recul allant de 3,0 % à 7,0 %. C'est la première fois en 27 mois que cet indicateur ne s'inscrit pas en baisse.

■ La production industrielle japonaise a fait preuve d'une robustesse inattendue en mars, avec une progression de 2,2 % par rapport à son niveau du mois de février, selon une estimation provisoire du MITI. Ce chiffre est nettement supérieur aux attentes des marchés financiers qui étaient centrées sur une augmentation de l'ordre de 0,3 % à 0,6 %.

■ ÉTATS-UNIS : l'indice de confiance des consommateurs

est établi par le Conference Board a augmenté à 134,9 points en avril contre 134 le mois précédent, a annoncé, mardi, l'institut de conjoncture privé de New York. « Les consommateurs ne montrent pas de signes de pessimisme et aucun signe de vouloir infléchir leurs habitudes de dépenses », a estimé Lynn Franco, responsable du centre de recherche sur les consommateurs de l'institut.

■ FRANCE : les chiffres de la consommation des ménages en produits manufacturés publiés, mardi, par l'Insee (+1,6 % en mars, +3 % au premier trimestre) « confirment la solidité de la demande intérieure », a commenté le même jour le ministère des finances. La prévision de croissance de l'Insee de 0,3 % en France au premier trimestre est « assez sécurisée », a-t-on ajouté dans l'entourage de Dominique Strauss-Kahn (lire page 10).

■ ROYAUME-UNI : la confiance dans le secteur manufacturier se reprend et a atteint son niveau « le moins négatif » depuis le début 1998, a affirmé, mardi, la Confédération de l'industrie britannique dans sa dernière enquête trimestrielle de conjoncture. L'organisation patronale britannique a toutefois renouvelé son appel à une nouvelle réduction d'un quart de point des taux d'intérêt, en soulignant que les premiers mois de 1999 avaient enregistré le plus grand nombre de suppressions d'emplois depuis six ans dans le secteur manufacturier.

■ Le déficit commercial du Royaume-Uni a légèrement diminué en février pour atteindre 2,614 milliards de livres (3,96 milliards d'euros) contre 2,734 milliards en janvier, a annoncé mardi l'Office des statistiques nationales.

■ ITALIE : le solde global de la balance commerciale a affiché en février un excédent de 1 098 milliards de lire (environ 563,79 millions d'euros), contre 1 782 milliards de lire en février 1998, a indiqué, mardi, l'Institut national des statistiques.

■ Les ventes au détail ont augmenté de 2,1 % en février 1999 en Italie, par rapport au même mois de 1998, a annoncé, mercredi, l'Institut national des statistiques.

■ ALLEMAGNE : la croissance a atteint 2,3 % en 1998, selon des chiffres révisés et adaptés à la méthode de calcul harmonisée pour toute l'Europe, diffusés, mercredi, par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Selon la méthode allemande traditionnelle et jusqu'ici en vigueur, la croissance a été de 2,8 % en 1998.

Tableau des taux de change fixe zone Euro (Euro contre, contre franc, Hors zone Euro) et des cours de change croisés (Euro contre, Euro contre, etc.).

Tableau des cours de change croisés (28/04 10h15) : DOLLAR, YEN, EURO, FRANC, LIVRE, FRANC SUISSE.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt (Taux 27/04) : FRANCE, ALLEMAGNE, GDE-BRETAG, ITALIE, JAPON, ÉTATS-UNIS, SUISSE, PAYS-BAS.

Matif

Tableau des cours et des volumes Matif (Cours 10h15, Volume 28/04, dernier prix, premier prix).

Pétrole

Tableau des cours et des var. de pétrole (En dollars) : BRENT, WTI, LIGHT SWEET CRUDE.

Or

Tableau des cours et des var. de l'or (En euros) : OR FIN KILO BARRE, OR FIN LINGOT, ONCE D'OR (LO) \$, PIÈCE FRANCE 20 F, etc.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stock values with columns for company name, current price, and percentage change. Includes entries like BIC, BIS, B.N.P., BOLLROE, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table for monthly settlements (MERCREDI 28 AVRIL) showing course increases at 10h15. Includes sub-section for France and a list of companies with their settlement data.

Main table of stock values and settlements. Columns include company name, current price, previous price, and settlement coupon. Lists companies like GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, etc.

Table titled 'International' showing exchange rates for various international currencies and indices. Columns include 'Précédent en euros', 'Cours en euros', and 'Cours en francs'.

Table titled 'ABRÉVIATIONS' and 'SYMBOLES' providing key and symbols for the financial data. Includes 'Lundi date mardi' and 'Mardi date mercredi'.

NOUVEAU MARCHÉ

Table for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing new market entries with columns for company name, course, and percentage change. Includes ADL PARTNER, ALB SOFT, ALPHA MEDIA, etc.

Large advertisement for the VW PASSAT V6 TDI. Features an image of the car and text: 'Ski extrême. Saut à l'élastique. Surf. V6 TDI. Parachutisme. Rafting. Disponible immédiatement.' Includes a 'SECOND MARCHÉ' section at the bottom.

Table listing various financial instruments and companies with their current prices and changes. Includes GUYOMARC H N., HERMES INTL, HYPAROL, etc.

SICAV

Table listing SICAV (Specialized Investment Funds) with columns for fund name, value, and date. Includes AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), etc.

Table listing various financial institutions and their services, including 'Fonds communs de placements' and 'CIC BANQUES'. Includes entities like ARKOPHARMA, ASSUR.BOP, etc.

Table listing various financial institutions and their services, including 'Fonds communs de placements' and 'CIC BANQUES'. Includes entities like CREDIT MUTUEL, CREDIT AGRICOLE, etc.

AUJOURD’ HUI

LE MONDE / JEUDI 29 AVRIL 1999

SCIENCES Les tensions s’exaspercent entre le ministre de l’éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, et les responsables du CNRS. ● LE MINIS-

TÈRE reproche à la direction de cet organisme de faire preuve de « *mauvaise volonté* » dans l’application de sa politique, tandis que les chercheurs déplorent la « *marge de manoeuvre*

réduite » laissée aux établissements. ● LA PRÉPARATION de la prochaine loi de finances, dans laquelle la recherche n’apparaît pas comme une priorité, inquiète les scientifiques.

● LES SYNDICATS se mobilisent également contre la tenue, selon eux prématurée, d’un comité interministériel de la recherche. ● LES DÉPUTÉS socialistes Pierre Cohen et Jean-Yves Le

Déaut, chargés par Lionel Jospin d’une mission sur l’avenir de ce secteur, entament des consultations qui s’achèveront, le 26 juin, par un colloque national.

Le conflit entre la direction du CNRS et Claude Allègre se durcit

Alors que la mission parlementaire sur la recherche commence ses travaux, les relations entre le ministère et l’organisme s’enveniment.

Des perspectives budgétaires décevantes et de prochaines décisions interministérielles risquent de relancer la fronde des chercheurs

« **INCOMPRÉHENSION** mutuelle », selon certains observateurs. « *Guérilla permanente* », pour les autres. Les relations entre la direction du CNRS et le ministre de la recherche, Claude Allègre, n’ont jamais été aussi tendues. « *Le ministère cherche l’affrontement. Il fait de la provocation pour pousser Catherine Bréchignac [directrice générale du CNRS] à la faute et à la démission, afin de la remplacer par quelqu’un de plus docile* », accuse un syndicaliste. « *A la différence de la plupart des autres organismes, avec lesquels nous n’avons pas de problèmes, le CNRS fait preuve de mauvaise volonté* », rétorque l’entourage du ministre.

Le paysage scientifique national semblait pourtant pacifié, après la vigoureuse mobilisation qui avait accueilli, à l’automne et au début de l’hiver 1998, des projets de réforme de Claude Allègre. Les textes les plus controversés ont été pour partie retirés. Le nouveau directeur de la recherche au ministère, Vincent Courtillot, a défini un calendrier de négociations. Enfin, le premier ministre, pressé par les socialistes de trouver « *une sortie par*

la haut » à la crise, a confié à deux députés, Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) et Pierre Cohen (PS, Haute-Garonne), une mission parlementaire qui doit s’achever, le 26 juin, par un colloque national.

Le ministre « soulève un vrai problème, mais il refuse la discussion et donne une fausse solution »

En coulisses se livre une véritable guerre de tranchées. Le CNRS a ainsi rendu publics, voilà un mois, les résultats d’une étude bibliométrique montrant qu’en termes de publications, il constitue « *un acteur de tout premier plan sur la scène mondiale* », avec un impact (nombre de citations) des articles signés par ses chercheurs « *de même niveau que celui des Etats-Unis* » et même en légère progres-

sion depuis dix ans. Une manière de couper l’herbe sous le pied du ministre, qui critique volontiers « *la productivité insuffisante* » de la science française. La riposte a été sèche. Il y a quelques jours, Vincent Courtillot a adressé à Catherine Bréchignac une lettre de rappel à l’ordre. Cette étude, a-t-il souligné, est entachée de « *très nombreuses erreurs* », ajoutant, surpris, que le ministère et le CNRS étaient convenus de réaliser en commun une telle enquête.

Le directeur de la recherche « *s’étonne* » aussi de l’ouverture, par le comité directeur de l’établissement, d’un vaste chantier de réflexion interne, « *CNRS-Avenir* », qui doit s’étaler jusqu’à l’été 2000. « *Je trouve très surprenant que cette initiative soit lancée sans la moindre référence à la mission parlementaire nommée par le premier ministre et à son calendrier* », s’irrite Vincent Courtillot. « *C’est une mauvaise querelle*, répond un directeur de département. *N’est-il pas normal que le premier établissement de recherche français réfléchisse à son évolution et que ses responsables aient leurs idées sur la science de de-*

main ? » Au demeurant, le CNRS se défend d’être le mauvais élève de la classe. Claude Allègre demande-t-il davantage de responsabilités pour les jeunes chercheurs ? Le CNRS dégage 39 millions de francs (5,95 millions d’euros) pour soutenir, en 1999, de jeunes équipes. Une plus grande ouverture sur le monde industriel ? Les communiqués à la presse tombent en cascade, sur la signature d’un accord de coopération avec la Snecma, ou la création d’un laboratoire commun avec le groupe Suez-Lyonnaise des eaux. Une valorisation plus active des travaux des laboratoires ? La mise en place de six incubateurs d’entreprises innovantes est annoncée, le jour même de l’appel d’offres ministériel. Rien n’y fait. « *Toute initiative est systématiquement contrée* », observe un proche de l’équipe de direction.

Beaucoup d’analystes de la politique scientifique ont le sentiment que « *le ministère veut faire le travail des organismes de recherche, en ne leur laissant qu’une marge de manoeuvre réduite* ». Or, commente le SGEN-CFDT, « *autant le gouver-*

Le « modèle » de l’Institut de physique du globe de Paris

LORS des dernières rencontres de l’Union européenne des géosciences, du 28 mars au 1^{er} avril à Strasbourg, onze communications portaient la cosignature de Claude-Jean Allègre, directeur du Laboratoire de géochimie et cosmochimie de l’Institut de physique du globe de Paris (IPGP). « *Une activité scientifique réellement remarquable pour un ministre* », ironise un chercheur, qui voit dans cette prolixité « *un signe que le mandarinat n’est pas tout à fait mort* ».

Le railleur ignore-t-il que le ministre-chercheur – ses collègues l’attestent – continue de consacrer une partie de ses vendredis à son équipe et de suivre les travaux de ses thésards ? Les dix années passées par Claude Allègre à la direction de l’IPGP, de 1976 à 1986, lui semblent en tout cas une sorte d’anti-modèle des valeurs et des pratiques que prône aujourd’hui le ministre de la recherche. Son « *comportement de chef de clan* » ne serait guère allé dans le sens de l’autonomie actuellement souhaitée pour les jeunes chercheurs,

et son « *attitude hégémonique* » aurait étouffé les initiatives concurrentes. Au point, disent certains, que « *tous ses contradicteurs aient été écartés* », à l’image du volcanologue Haroun Tazieff, démis de ses fonctions à la suite de la polémique sur l’évacuation des riverains de la Soufrière.

« *La référence à l’Institut de physique du globe donne effectivement quelques-unes des clés de la politique de Claude Allègre* », pense Vincent Courtillot, qui a lui-même dirigé l’IPGP pendant quelques mois, avant de rejoindre le ministre en qualité de conseiller spécial, puis de directeur de la recherche. Mais le modèle qu’il dépeint est bien différent du précédent. « *A l’IPGP, Claude Allègre a toujours eu le souci de donner très tôt des responsabilités aux chercheurs. La moitié des membres de son comité de direction avaient moins de trente ans, et je n’étais moi-même qu’un jeune assistant quand il m’a fait venir de Stanford, relate-t-il. C’est aussi lui qui a ouvert l’institut à des disciplines nouvelles, comme l’étude des géomaté-*

riaux, en croisant des domaines qui s’ignoraient ».

Jean-Louis Cheminée, responsable des observatoires volcanologiques à l’IPGP, voit également, dans la marque imprimée par Claude Allègre à cet organisme – doté, depuis 1991, du statut de grand établissement –, une forme d’esquisse de son action au ministère. « *A l’époque déjà, il s’est inspiré du modèle américain des grands instituts pour bâtir, dans le domaine des géosciences, une structure d’excellence* » Une démarche qui préfigurerait le souhait actuel de faire émerger, à travers le schéma des universités du troisième millénaire, quelques grands pôles universitaires et scientifiques. Jean-Louis Cheminée croit pouvoir tirer une autre leçon de ces années où le ministre s’adonnait à temps plein à la géochimie : « *Claude Allègre a toujours aimé provoquer pour forcer à réfléchir. Mais il apprécie qu’on lui tienne tête* ».

P. L. H.

La Russie inaugure un élément-clé de la station spatiale internationale

LE QUARTIER d’habitation des futurs équipages de la station spatiale internationale (ISS), le module de service, construit par la Russie, est enfin terminé. Lundi 26 avril, sa sortie d’usine a été célébrée à Koroïyov, dans la banlieue de Moscou, en présence de Youri Koptev, directeur de l’Agence spatiale russe (RKA). Cet élément crucial – et attendu – de la station devrait rejoindre d’ici deux semaines les installations du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) pour y subir toute une série d’essais.

« *Tous les tests effectués jusqu’ici l’ont été avec succès* », se félicite Sergueï Gorbounov, porte-parole de la société RKK Energia, chargée de l’assemblage de ce module. Mais la nouvelle batterie d’examens que doit passer cet élément vital de l’ISS doit durer quatre à cinq mois. Ce n’est qu’au terme de cette revue de détail que la date de son envoi dans l’espace sera fixée. Aujourd’hui, on évoque une possible mise en orbite pour novembre ou décembre. Malgré ce retard sur le programme initial et malgré le conflit en Yougoslavie, Youri Koptev a tenu à préciser que les différends diplomatiques entre Américains et Russes ne pèseraient en rien sur l’assemblage de la station.

Ses déclarations n’ont sans doute qu’à moitié rassuré les officiels de la NASA. Le module de service est un peu l’Arlésienne de l’ISS. Les Russes, faute de crédits, ont reporté à plusieurs reprises sa livraison, si bien qu’il a fallu retarder de six mois le lancement des deux premiers éléments, Zarya et Unity, finalement assemblés automatique-

ment en orbite le 7 décembre 1998. Tous ces contretemps ont déjà fait prendre un an et demi de retard au programme d’assemblage de la station, dont le premier embryon, Zarya-Unity, ne dispose que de cinquante jours d’autonomie.

AMBIANCE INVIVABLE À BORD

Il est impératif que le module de service s’y accouple, car c’est lui qui doit contrôler l’altitude et l’attitude de ce petit ensemble avant la date fatidique. Prise en otage, la NASA a même envisagé un temps le recours à un module de service « intermédiaire » américain dérivé d’un missile des années 80, et a dû se résoudre une nouvelle fois à demander au Congrès de mettre la main à la poche. Début avril, l’agence américaine a cru devoir préciser que le départ vers le secteur privé de deux des principaux responsables du programme à Houston (Texas) et Washington (district of

Columbia) n’était en rien lié aux difficultés de déploiement de l’ISS.

Ces attermolements ont mis en fureur nombre de responsables américains hostiles aux vols habités. Dans un récent discours à la United Space Foundation, le directeur du comité à la science, James Sensenbrenner, a vivement critiqué la NASA pour sa mauvaise gestion du projet, « *qui coûtera au moins 7 milliards de dollars (7 milliards d’euros) de plus et sera achevé au moins deux ans plus tard que ce que l’administration avait promis en 1993* ».

La solution ? Faire de la Russie non plus un partenaire mais un simple fournisseur, en négociant les prestations directement avec les sociétés du secteur spatial russe.

Peut-être faudra-t-il encore augmenter l’addition. Selon l’hebdomadaire britannique *New Scientist* du 17 avril, l’ambiance à bord de l’ISS pourrait vite devenir invivable

Un mecène en vacances sur Mir ?

Un homme d’affaire britannique serait prêt à débourser 100 millions de dollars pour une semaine à bord de Mir, a annoncé la société RKK-Energia, qui gère la station russe, citée par *Associated Press*. Peter Llewelyn, 51 ans, marié, deux enfants, résidant aux États-Unis, qui n’a pas voulu donner d’autres détails sur sa vie privée et ses motivations, pourrait s’envoler en août avec deux cosmonautes russes. Plusieurs « civils » ont déjà séjourné dans l’espace – des sénateurs américains, un journaliste japonais, une Anglaise... –, mais c’est la première fois qu’un particulier s’offrirait une croisière spatiale.

Si celle-ci a lieu, elle serait une bénédiction pour les exploitants de Mir, à cours de financements. Le « ticket » de M.Llewelyn représente un an d’exploitation de la station, qui, dévaluation du rouble oblige, serait passé de 250 à 100 millions de dollars, selon l’agence spatiale russe. Mir, qui devait s’abîmer dans les océans en juin, tient-elle là un nouveau sursis ?

Deux espèces de dinosaures

découvertes aux Etats-Unis

DEUX DINOSAURES, appartenant à des espèces jusque-là inconnues et datant de quelque 100 millions d’années, viennent d’être mis au jour dans l’Utah (Etats-Unis), ont annoncé, lundi 26 avril, les paléontologues américains à l’origine de la découverte. Ces deux spécimens, de la famille des ankylosaures, pourraient être les plus grands exemplaires jamais exhumés de ces dinosaures à cuirasse. L’un de ces herbivores atteindrait 10 mètres de long.

Un des aspects les plus surprenants de ces deux fossiles est la carapace recouvrant le crâne, qui semble être une excroissance de l’os crânien lui-même, et non pas un ensemble de plaques rattachées au crâne. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **RECHERCHE : le CNRS et France-Télévision ont signé récemment un accord** de coopération et d’échanges dans les domaines de l’information et dans celui des magazines. Pour les deux organismes, « *la responsabilité sociale et culturelle des scientifiques les oblige à davantage communiquer* » et à satisfaire un public « *demandeur d’informations et de réflexions sur les rapports entre la science et la société* ». Un comité de pilotage d’une dizaine de personnes appartenant au monde de la science et de la télévision a été constitué à cet effet.

■ **ALIMENTATION : tous les amateurs de salade vont bientôt se régaler**. La station de génétique et d’amélioration des plantes (INRA-Versailles Grignon), le Centre technique interprofessionnel des fruits et des légumes (CTIFL) et la Fédération nationale des producteurs d’endives viennent, après dix ans de recherches, de créer une nouvelle salade rouge à côtes blanches, légèrement amère, fruit d’un croisement entre trois variétés de chicorée : l’endive blanche (chicorée wulfoof) et deux chicorées rouges à larges feuilles (chicorées de Vêrone et de Chioggia). La nouvelle venue, baptisée initialement endigia, devrait être commercialisée en 2000 sous le nom de carmine. Elle fait actuellement l’objet de tests auprès des consommateurs en province et en région parisienne.

■ **ESPACE : l’Inde doit procéder le 25 mai à son premier lancement commercial** de satellites, a indiqué, mardi 27 avril, l’agence spatiale indienne (ISRO). Déjà tiré à quatre reprises depuis 1993, le lanceur PSLV (Polar Satellite Launch Vehicle), capable de placer à 820 km d’altitude une charge totale de 1,2 tonne, doit emporter un satellite indien d’étude des océans IRS-P4, accompagné par deux petits engins allemand (Tubsat) et sud-coréen (Kitsat).

Hervé Morin

cidée à faire des propositions », assure un responsable syndical.

Aussi, l’annonce de la tenue prochaine d’un comité interministériel de la recherche qui, différé de mois en mois, devrait finalement se tenir en mai, inquiète-t-elle les représentants des chercheurs. « *Le ministère continue à pousser ses pions sans tenir compte de la discussion nationale engagée. C’est se moquer du*

Des forums en région et sur Internet

« *Si nous avions pensé que le gouvernement cherchait à se sortir d’une passe difficile, en nous confiant une mission dont les conclusions seraient mises sous l’étoffoir, nous ne l’aurions pas acceptée* ». Les députés socialistes Pierre Cohen (Haute-Garonne) et Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle), chargés par Lionel Jospin, de faire « *des propositions concrètes* » sur l’organisation de la recherche et de l’enseignement supérieur en France, sont désormais « *en ordre de marche* ».

Assistés par un comité de pilotage présidé par le mathématicien Jean-Pierre Bourguignon, ils souhaitent promouvoir « *un large dialogue* », grâce à des auditions et des débats publics organisés dans une quinzaine de villes, ainsi qu’à un forum mis en place début mai sur Internet (www.mission-cohen-ledeaut.org). Un colloque national est prévu le 26 juin à Paris sur le thème : « *Quelle recherche pour demain ?* » Les deux parlementaires doivent remettre leur rapport au gouvernement en juillet.

monde », proteste Jacques Fossey, secrétaire général du SNCS-FSU, dont le récent congrès a demandé « le départ » de Claude Allègre. « *Nous nous demandions comment remobiliser les chercheurs, ajoute-t-il. Le comité interministériel nous offre une occasion en or* ».

Pierre Le Hir

Des moutons et des hommes

Du mont Snowdon à l'Arm's Park de Cardiff, des plages aux terrils, le pays de Galles adore se raconter des histoires

CARDIFF

de notre envoyée spéciale
On dit qu'au pays de Galles on aime plus qu'ailleurs les veillées et les histoires. Ici, on soupe tôt, on a du temps pour de longues soirées. Certes, la télé offre une chaîne publique en gallois, mais on trouve toujours un moment pour prendre des nouvelles de Perceval ou d'Henry Tudor, voire pour pousser une chanson à boire ou un bon vieux cantique. Allez ! Encore une bière ! Une dernière bonne blague anglophobe ou gallophile ! Quand on est arriéré à l'Angleterre et qu'on se peaufine une personnalité, entre Irlande et Ecosse, on ne craint pas, bien au contraire, poncifs et caricatures. Le but, c'est de parler, encore et encore, pour que jamais le gallois ne meure.

On dit qu'il faut découvrir le pays de Galles par le nord. Enfin, ce sont les Gallois du Nord qui le disent, ceux qui se moquent des filles des valleys et du Sud, là où les maisons se collent et où l'accent traînasse. Passé l'estuaire de la Dee, on entre dans Snowdonia et ses villages aux noms imprononçables. A l'automne, les collines sont rouges comme les fougères. Au printemps, l'horizon est vert chou. Au gré des saisons et des nuages, le nuancier s'enrichit : en gallois, il existe sept mots pour décrire le vert, de celui des pâles vasières à celui de la bouteille de whisky.

Que se lève enfin, sur la route déserte, cette tenace purée de pois, que souffle sur les murs de pierres sèches un « vent à plumer les oies » (ainsi nomme-t-on celui qui vient de la mer), et voilà, soudain, des moutons par millions. Douze dans tout le pays de Galles, « quatre moutons par habitant », précise le fermier à l'étranger qui s'aventure dans ces contrées. Ces bêtes-là ont la laine longue et l'air doux des peluches dans lesquelles les enfants rangent leur pyjama.

On chuchote que les Gallois ont toujours eu des problèmes avec leurs montagnes. « Les Gallois sont des Irlandais qui ne savent pas nager », plaisaient, dans les pubs, les habitants de Betws-y-Coed. Les Gallois,

qu'on se le dise, sont un peuple de montagnards, quand les Anglais, eux, doivent se contenter de mornes plaines. Il y a ici une faute de goût à ne pas commettre : parler des collines galloises quand il s'agit, bien sûr, de sommets immenses parfois enneigés.

Le sujet est sérieux. Un film s'en est même inspiré. *L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne* raconte l'histoire du petit bourg de Flynnon Garw et de sa « colline », à laquelle il manquait 5 mètres pour mériter l'appellation de « montagne ». Qu'à cela ne tienne : les habitants feront le nécessaire et l'honneur du village sera sauvé.

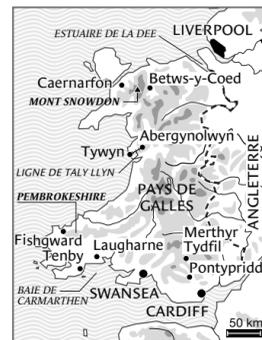
FAIRE UNE MONTAGNE

L'été dernier, une affaire d'une tout autre ampleur a défrayé la chronique. Un riche Gallois, Alun Griffith, s'était, pour 3 millions de livres (environ 4,6 millions de francs), porté acquéreur du mont Snowdon ! Imaginez ! La plus haute montagne du pays de Galles avec ses 1 085 mètres ! La fierté de ce petit pays grand comme la moitié de la Suisse et qui nomme « *edelweiss gallois* » le lys de Snowdon. Songez ! C'est au pied de cette montagne, à Hafod-y Llan, que le roi Arthur a livré son ultime et fatal combat. Finalement, grâce à l'action conjuguée de l'acteur Anthony Hopkins et du National Trust, le scandale a été évité. Sans oublier l'intervention du prince de Galles, couronné non loin de là, en 1969, à Caernarfon, comme le rappelle sur place un diaporama.

Dans les montagnes, les Gallois rachètent les petit trains à crémaillère qui transportaient naguère les ardoises extraites des carrières voisines. Les mineurs à la retraite guident les randonneurs là où les routes ne vont pas, entre saules et noisetiers. Sur la moleskine rouge des petits wagonnets on s'enveloppe, l'hiver, dans de chaudes couvertures. La ligne de Talyllyn longe la « vallée heureuse », celle où le roi Arthur a grandi. A la gare d'Abergynolwyn, son terminus, la salle d'attente fait



DAVID HURN/MAGNUM



office de tea-room. On y tartine des welsh cakes avec du beurre salé.

Sur la côte du Pembrokeshire, les fermiers affirment qu'on se déplace aussi bien à pied qu'à dos de goéland. A partir de Fishguard s'étendent 200 kilomètres de littoral et de landes épargnés par les routes et les constructions. Un phare en habit de bagnard signale un fish and chips. On y parle le gallois avec la même obsession que celle des écoles du pays : faire vivre la langue des ancêtres. Tenby, la reine des stations balnéaires, a des airs surannés de Dinard au temps des premiers congés payés. Sur la plage, des familles se serrent à l'ombre d'un parasol. Sur un banc, face à la mer, trois vieilles dames aux cheveux mauves et fleurant bon la violette attendent le tea time.

Les poètes et les marins assurent que la maison flottante du plus grand écrivain gallois, Dylan Thomas, « *the bathouse* » à Laugharne, est, avec ses rosiers et ses bow-windows, la plus jolie du monde. Elle semble montée sur des échasses, prête à prendre le vent de la baie de



J. CH. PRATT/D. PRIEST/DIAF

Carmarthen. A ses pieds, dans les vasières de l'estuaire du Taf, des hérons, des oies sauvages et des grues blanches s'ennuient, l'air guindé. Dylan Thomas racontait tout cela à la radio avant de mourir, barde « *gonflé d'alcool* », en 1953. Il avait trente-neuf ans. « *Primo*, confiait-il, je suis gallois. *Secundo*, je suis ivrogne. *Tertio*, je suis amoureux de la race humaine, en particulier des femmes. » Les jours de tempête ou d'ivresse, des « *comorans paniqués* » tourmentent autour de sa maison « *trempeée de mer* ».

LE « SABBATH DAY »

Comme répète Geraint Owen, un ancien barde croisé à Llanddeiniolen, « *les Gallois croient tout ce qu'on leur dit* ». Ainsi, « *quand la Bible arrive au pays de Galles, tout le monde se met à*

la lire, ou plutôt chacun y lit ce qu'il veut. D'où toutes ces Eglises non conformistes : méthodiste, apostolique, calviniste, baptiste... »

Ici, le dimanche est encore « *Sabbath day* ». Dans les églises en bois, les femmes se couvrent la tête d'un foulard ou d'un chapeau et certains villages se croient missionnaires en « Terre sainte » : Bethesda, Bethléem, Salem... Des noms qui « *sonnent, fauchent comme des carillons dans les ténèbres* », disait Dylan Thomas, qui puisait autant son inspiration dans les chants des bardes que dans l'Ancien Testament. Geraint Owen et ses amis préfèrent les conseils que Merlin l'Enchanteur prodiguait aux chevaliers de la Table ronde aux sermons des pasteurs gallois. Voilà Cardiff. « *On dit "les rudes mineurs gallois" comme on*

dit "la furia française" », observait déjà Antoine Blondin, grand amateur de rugby. Les légendes se fabriquent ainsi. Dans les puits, sur les docks, là où les Gallois ont appris à s'entraîner. A l'Arm's Park, dans les mêlées, ils continuent. Sans jamais cesser de croire et de chanter. En octobre prochain, pour la Coupe de monde de rugby, les tribunes reprendront encore en chœur des hymnes et des psaumes du XVIII^e siècle. On raconte que, là-bas, de l'autre côté de la mer, quand les Diables rouges entonnent l'hymne national gallois, les Bretons, reconnaissant leur cher *Bro goz ma zadou* (« *vieux pays de mes ancêtres* »), se lèvent et frissonnent devant leur poste de télé.

Ariane Chemin

Un nouveau temple pour les Diables rouges

C'est à domicile, face à l'Argentine que, le 1^{er} octobre, le pays de Galles donnera le coup d'envoi de la Coupe du monde de rugby. Et c'est également à Cardiff, le 6 novembre, qu'aura lieu la finale et la cérémonie de clôture. Ce n'est pas le légendaire Arm's Park qui sera le théâtre de ces grands rendez-vous, mais le nouveau Millennium Stadium, actuellement en construction. Destiné à accueillir 75 000 spectateurs ainsi qu'un musée du rugby, ce stade à toit rétractable entend marquer l'entrée du sport national gallois « dans le XXI^e siècle ». Après un déclin long de deux décennies, les Diables rouges, en battant les favoris anglais, le 11 avril au stade de Wembley, ont privé l'« ennemi héréditaire » du Grand Chelem dans le dernier Tournoi des cinq nations de l'histoire. Par cette victoire, ils ont redonné espoir au pays tout entier.

EVA SION
Publicités

Vol + 1 semaine en Grèce
2290F
+ taxes d'aéroports 240 F
au club Olympien Cap d'Or en pension complète, vin inclus.
HELIADES
N° INDIGO 0803 803 113 (0,99€ la mn) 3615 HELIADES (2,23€ la mn)
www.heliades.fr

3615 DREAMS Voyages
propose séjours de qualité et vols des meilleures compagnies aux prix les plus bas.
Lic. N° 075 95 0514 - (2,23 F/mn)

PÉRIGORD
AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS
**NN LOGIS DE FRANCE
TENNIS - PISCINE CHAUFFÉE
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
☎ 05.53.29.95.94 - Fax : 05.53.28.42.96
www.cle-des-champs.com

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
SATION VILLAGE - ÉTÉ - HIVER
Soleil - Neige - Tous Ski - Raquettes
HÔTEL LE CHAMOIS**
LOGIS FRANCE 2 cheminées
1/2 pension 280 F - 310 F
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

Directours THAILANDE AUTHENTIQUE
Vol régulier + séjour hôtel 3* direct sur Golfe de Siam, plage superbe, 250 km Sud Bangkok. Loin des stations à la mode. Petit déjeuner inclus.
Prix base 2 personnes en 1 chambre double valable jusqu'au 15/11/99.
10j/7n sur place, vol inclus **4 010 F**
Centre de plongée sous-marine. Nuits sup. possible. Taxes aéroport : à partir de 100 F
Brochure gratuite 01.45.62.62.62 ou de province au 08.01.63.75.43
Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn)
Internet : www.directours.fr
90, av. des Champs-Élysées, PARIS Be
Membre SNAV - Garantie APS

Prix sacrifiés pour plus de 2000 VOYAGES DE DERNIÈRE MINUTE !!!
Airtours par téléphone **08 36 68 38 00**
Spécial départs immédiats !
Prix exceptionnels à saisir :
+ de 11 000 départs !
Vols, séjours, circuits, croisières à prix discount !
+ de 1000 locations en France, Dom-Tom, et à l'Étranger...
3617 airévasion
3617 écovoyage
3617 infomer
N° ME : RCS B 392 399 689 - 3617 - 5,57 F/mn - LIC 01397 0006 - Tél. : 0 803 833 833 - AGENCE DE VOYAGES AGREEE TATA

ANY WAY
Vols A/R*
Promos Printemps
NEW YORK 1550F
POINTE-A-PITRE 2730F
LA HAVANE 2760F
SINGAPOUR 2800F
RIO 2700F
Bons Plans Juillet Août
SAN FRANCISCO 4505F
MIAMI 4205F
LAS VEGAS 4795F
CHICAGO 3855F
B Hôtels, locations de voiture à prix malins...
0 803 008 008
NOUVEAU !
Réservez et achetez vos billets d'avion en ligne sur <http://www.anyway.fr> et **3615 ANYWAY** Cliquez, vous décollez !
50 Ans déjà !
ANY WAY

Retrouvez les chemins d'une France oubliée même des Français.
Le catalogue Terres d'Aventure 99 vous attend. 320 pages de voyages à pied en France et dans le monde entier. Pour le recevoir gratuitement renvoyez ce bon à découper à Terres d'Aventure, 6 rue Saint-Victor 75005 Paris. Tél. 01 53 73 77 67. Minitel : 3615 TERDAV. Email : terdav@terdav.com.
NOM, PRENOM
ADRESSE
Terres d'aventure
LE VOYAGE A PIED

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.40



Carnet de route

● **Vols.** Avec British Airways (tél. : 0802-802-902), vol Paris-Cardiff, pour le sud du Pays de Galles, Paris-Manchester pour le nord, Paris-Birmingham si l'on privilégie les « Mid-Wales ». Tarif « week-end » à 1 669 F (254 €) A/R pour Birmingham, 1 612 F (246 €) pour Manchester, 2 019 F (307 €) pour Cardiff. Louer ensuite une voiture.

● **Séjour.** Renseignements sur les différents types d'hébergement (hôtels, manoirs, fermes, chambres d'hôtes) auprès de la Maison de la Grande-Bretagne (19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-56-20, site Internet : www.visitbritain.com), qui diffuse une brochure illustrée et très complète. Sur place, auprès du Wales Tourist Board (Brunel House, 2, Sitzalan Road, Cardiff CF1 2UY, tél. : 00-44-12-22-47-52-95, Internet www.visitwales.com).

● **Lectures.** *Charbons ardents*, de Jean-Michel Carré (Arte/Le Serpent à plumes), récit du rachat, en 1994, par les mineurs gallois, de la Mine Tower, à Aberdare, et de leurs efforts pour renouer avec l'utopie socialiste. Arte propose un documentaire de Jean-Michel Carré sur le même sujet vendredi 30 avril, à 22 h 20 (*Le Monde-Télévision* daté 25 et 26 avril). *Les Jumeaux de Blackhill*, roman de Bruce Chatwin (Grasset). *Vision et prière*, poèmes de Dylan Thomas, présentation et traduction d'Alain Suied (Poésie Gallimard). *Portrait de l'artiste en jeune chien* (Points Seuil). *Perceval ou le roman du Graal*, de Chrétien de Troyes, adapté en prose et en français moderne pour les enfants (« Folio junior »).

● **Films.** *Qu'elle était verte ma vallée*, de John Ford (1941), un film-culte avec le petit Huw Morgan, son père, sa sœur, ses cinq frères mineurs, la Bible et le pasteur. *Perceval le Gallois*, d'Eric Rohmer (1978), pour les chevaliers de la Table ronde. *L'Anglais qui gravit une colline et descendit une montagne*, de Christopher Monger, avec Hugh Grant (1996). Le livre est édité aux éditions Pocket.

Sur les « piers » de Llandudno, au nord, et de nombreux petits ports de la côte du Pembrokeshire, dans le Sud-Ouest, on aperçoit des oiseaux qui ont déserté la Bretagne (ci-contre). Les moutons paressent aussi dans Brecon beacons (ci-dessus).



Quand la laine des moutons est trop longue, les bergers de Snowdonia la tondent au petit matin (page de gauche, en haut). A Caernafon, en 1969, le roi Charles fut sacré prince of Wales (page de gauche, en bas). Les mineurs ont racheté les petits trains à crémaillère des mines, qui emmènent aujourd'hui les « montagnards » anglais (ci-contre).

hoverspeed

calais ■ douvres
boulogne ■ folkestone
dieppe ■ newhaven

aller-retour 5 jours avec achat anticipé

voiture et 5 passagers à partir de

951,14FF*

Réservez avant le 31 mai 1999 et faites des économies

appelez dès maintenant au

0800 90 17 77

en rappelant la référence DT/PXT ou contactez votre agence de voyages

fast car ferries
hovercraft seacat superseacat

* Tarif applicable à la ligne Boulogne/Folkestone pour un aller-retour 5 jours. Les réservations doivent être faites 14 jours à l'avance au moins pour les traversées effectuées avant le 30/6/99. Tarifs soumis aux conditions APEX "Excursions avec achat anticipé" de la compagnie Hoverspeed.

Week-end équestre à Saumur

Pour l'amateur d'équitation, le Cadre noir reste indissociable de l'image de Saumur. Même si le « temple » n'est plus dans les murs : depuis des années, le Cadre a quitté le site historique de l'École de cavalerie pour la moderne – et civile – Ecole nationale d'équitation (ENE), située sur le plateau de Terrefort, à 5 km de là. Avec 300 hectares, 400 chevaux, 5 manèges olympiques, elle constitue un ensemble unique en Europe. Lieu de dressage des chevaux et de formation des professionnels français ou étrangers, elle a naturellement accueilli les écuyers du Cadre, dont la première raison d'être était, précisément, l'enseignement de l'art équestre à la française. C'est dans l'un des manèges de l'ENE que, d'avril à septembre, ils proposent la « reprise des sauteurs » (avec la trilogie immuable des sauts d'école : « courbettes », « croupades » et « cabrioles ») et la « reprise de manège » avec enchaînement d'appuyers, de passages et de piaffers sur des airs de musique classique. Installé dans le bel hôtel de commandement du XVIII^e, le Musée de la cavalerie s'enorgueillit de pièces remarquables, dont les souvenirs de la charge, glorieuse, sanglante et inutile, des cuirassiers de Reichshoffen, en 1870. Il est question de créer ici un ensemble plus vaste afin d'y accueillir les collections du Petit Musée du cheval, aujourd'hui un peu esseulé dans le château des ducs d'Anjou, sur les hauteurs d'une ville qui offre également au cavalier fortuné, et fétichiste, la possibilité de s'offrir sur mesure, pour 12 000 F (1 830 €), les mêmes bottes que les cavaliers civils du Cadre. Plus accessible, un sellier propose des selles (également sur mesure) au prix unique de 7 850 F (1 197 €). On trouve aussi des foulards chics, des cravates, des casquettes ou des tee-shirts qui, proposés par l'ENE et l'Association des amis du Cadre noir, célèbrent, chacun à leur façon, la légende des hommes au bicorné noir et celle des chevaux à l'oreille enrubannée de rouge et d'or.



de notre envoyé spécial Jean-Louis Andreani

★ En TGV, Saumur est à environ 2 heures (direct ou non selon les horaires) de Paris-Montparnasse. En voiture, l'A 11 puis l'A 83. Sur place, pas de transport en commun pour se rendre sur les lieux. Office du tourisme, tél. : 02-41-40-20-60 ; château tél. : 02-41-40-24-40).

★ Ecole nationale d'équitation : BP 207, 49411 Saumur Cedex, tél. : 02-41-53-50-50. Renseignements au 02-41-53-50-60 (visites). Réservations au 02-41-53-50-66 pour les spectacles du Cadre noir les 22 et 29 mai, 5 juin, 10 et 25 septembre, à 10 h 30. Prix : adultes, 65 F (10 €), moins de 16 ans, 55 F (8 €), famille (2 adultes et 2 enfants), 220 F (33 €). Carrousel, du 21 au 25 juillet au 02-41-83-92-10.

★ Le Cadre noir sera à Paris-Bercy les 7,8 et 9 mai (tél. : 0-803-030-031).



SOLEIL
D'ÉTÉ

Circuits accompagnés
par un guide Kuoni
de Paris à Paris

OUZBEKISTAN
9 jours en pension complète
16 490 F

**SYRIE
JORDANIE
LIBAN**
17 jours en pension complète
19 990 F

**PEROU
BOLIVIE**
14 jours repas selon programme
25 390 F

À ce prix là,
Kuoni vous en donne plus.

01 43 27 01 20 / 01 43 37 89 90
36 15 KUONI (2, 23 F/mn)
et agences de voyages

* Exemple de prix minimum par personne au départ de Paris hors taxes aériennes. L1 075 95 0314. Intercontinental

Pluies orageuses

JEUDI. Un épisode de pluies orageuses remonte depuis le Sud-Ouest en direction de la Bretagne, du Massif Central et du Sud-Est. Au nord et à l'est, le temps est plus clémente, avec un soleil généreux au nord de la Loire.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. - En Basse-Normandie, le soleil est généreux le matin, puis le ciel se voile par le sud. Dans les autres régions, les nuages donnent de la pluie. Il fera de 16 à 20 degrés.

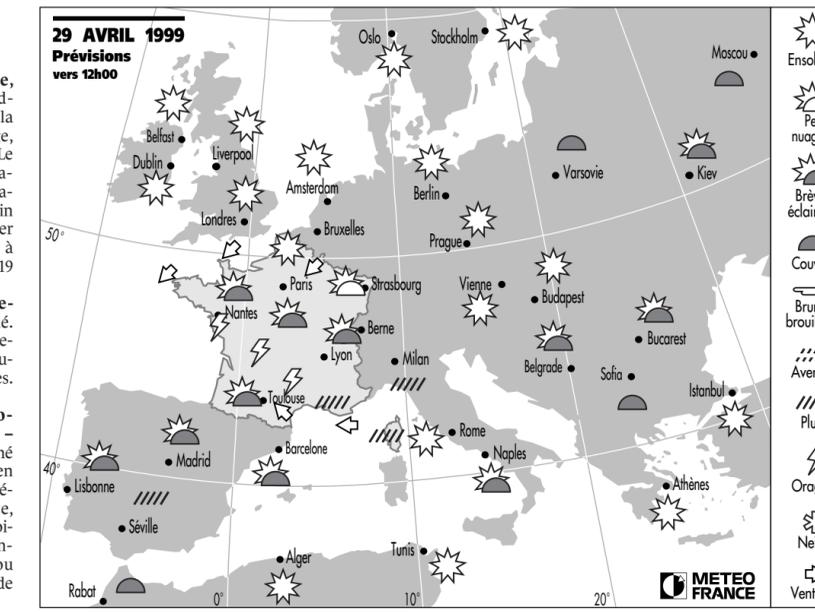
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Au nord de la Seine, la journée est ensoleillée. Au sud, le ciel se voile dans la matinée. Il pleuvra au sud de la Loire. Il fera de 20 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - En Champagne, Ardennes et Alsace, le soleil s'impose. En Bourgogne et Franche-Comté, le voile nuageux présent dès le matin s'épaissit progressivement. Il fera de 21 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Dans le Sud-Ouest, la journée débute sous la pluie, parfois mêlée à de l'orage, puis une amélioration se produit. Le vent d'Autan souffle fort par rafales. Dans le Poitou et les Charentes, le voile nuageux du matin s'épaissit rapidement, pour donner des pluies, et parfois de l'orage, à partir de la mi-journée. Il fera de 19 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le matin, le ciel est voilé. Dès la mi-journée, des pluies localement orageuses touchent le Limousin et l'Auvergne, puis Rhône-Alpes. Il fera de 18 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le Languedoc-Roussillon est touché par des pluies orageuses jusqu'en début d'après-midi, puis une amélioration se produit. En Provence, Côte d'Azur et Corse, le ciel est voilé. Le vent d'est souffle sur l'ensemble des côtes jusqu'à 100 ou 110 km/h dans les rafales. Il fera de 18 à 22 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

MADAGASCAR. Le premier ministre malgache a annoncé la possibilité de voir un village du Club Méditerranée s'implanter à la fin de l'année à Nosy Be, l'une des destinations les plus prisées des visiteurs de la « grande île ».

BRÉSIL. La compagnie russe Aeroflot a décidé de reprendre ses vols entre Moscou et Sao Paulo, à raison de deux par semaine. La liaison avait été interrompue en octobre 1998. Des correspondances sont prévues à destination de Rio, Buenos Aires, Santiago, Montevideo et La Paz.

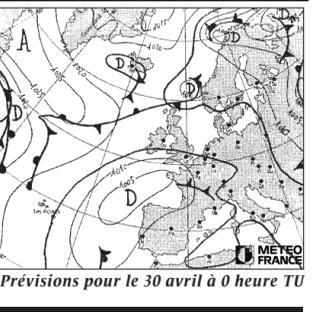
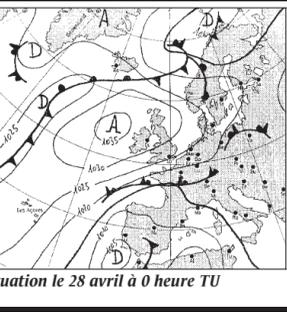
TCHÉCOSLOVAQUIE. Ouverture, au mois de mai, à Prague, d'un hôtel Marriott (240 chambres). Il sera suivi par un Kempinski (80 chambres). Deux ouvertures qui devraient atténuer la sous-capacité hôtelière (23 000 chambres seulement) d'une ville qui, en 1998, a accueilli plus de 20 millions de touristes.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Papeete, Lisbonne, Amsterdam, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Kiev, Venise, Le Caire, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Lima, Los Angeles, Mexico, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature/Weather. Includes cities like Bangkok, Bombay, Djakarta, etc.



JARDINAGE

Des campanules bleues, blanches, roses pour égayer le printemps

GRANDES CLASSIQUES des jardins sans soucis, les campanules sont pour la plupart des plantes vivaces ou bisannuelles que l'on a pris l'habitude de regarder d'un peu loin, auxquelles on ne prête pas suffisamment d'attentions, vraisemblablement parce qu'elles sont très faciles à cultiver, qu'elles le sont bien souvent pour l'effet de masse qu'elles produisent davantage que pour la beauté de chacune de leurs fleurs.

panules naines se plaisent si bien qu'elles s'insinuent dans des endroits où aucune autre plante ne pousserait : à la jointure de deux dalles de ciment, entre un mur et un trottoir, dans un pot de fleurs oublié dans un coin, sans soin, depuis des années. Les campanules sont bleues, violettes, mauves. Il en existe des blanches et plus rarement des roses.

lative - plaît aux variétés naines. La campanule des Carpates (Campanula carpatica) est originaire de la région dont elle porte le nom. Haute d'environ quinze à vingt centimètres, poussant en coussin, elle épanouit ses fleurs en même temps que les rosiers qu'elle bordure souvent.

envahissante que la campanule des murs (Campanula portenschlagiana), une adorable peste qui ne s'élève pas à plus de quinze centimètres de hauteur mais court au ras du sol en s'étalant sur environ quarante à soixante centimètres de diamètre. Quand elle est en fleurs, son feuillage disparaît sous une multitude de petites fleurs violettes.

d'environ soixante centimètres, parsemée de feuilles étroites et vertes qu'accompagnent des fleurs en forme de cloches. C'est l'une des rares campanules qui existent aussi à fleurs rose. Autrefois présente dans tous les jardins, un temps abandonnée, elle revient en force. Il lui arrive d'être attaquée par la rouille et souvent par les escargots quand elle est jeune.

fleurit parfois à l'automne. Certains pieds ne fleurissent pas ou très peu après trois ou quatre années de culture au même endroit. Il en va de même avec la Campanula glomerata (elle n'a pas de nom vernaculaire), dont les rosettes de feuilles velues finissent aussi par ne pas produire de hampes florales. Ce qui est fort dommage, car cette campanule vivace produit des... glomérules de fleurs violettes accrochées à des tiges solides, il en existe une variété à fleurs blanches que l'on rencontre plus rarement dans les jardins. Tous les trois ans, ces deux espèces devront être divisées.

Un semis naturel de campanule des murs... sur un mur quoi de plus naturel ? Mais une campanule pyramidale qui germe entre deux pierres disjointes à un mètre de hauteur, c'est plus curieux. La première porte un nom qui dit tout : elle épanouit ses fleurs sur un petit coussin de feuilles ne dépassant pas dix centimètres de hauteur ; celui de la seconde n'est pas moins explicite : Campanula pyramidalis atteint facilement deux mètres de hauteur...

CLASSIQUE DE ROCAILLE A part la campanule étoilée - Campanula isophylla -, une espèce gélique que les grands-mères cultivaient autrefois, qui revient en force dans les jardinerie car elle est facile à cultiver et fleurit longtemps dans une pièce fraîche, toutes les campanules qui suivent sont résistantes au gel et pousseront sans problème dans tous les jardins : il faut seulement leur éviter les sols détrempés et l'ombre trop dense. A tout prendre, elles préfèrent le plein soleil, qui avive leur couleur, et la sécheresse - re-

De nombreuses jardinerie et pépinières vendent des lilas en ce moment. « Ce n'est pas que la saison soit idéale pour installer cet arbuste au jardin, nous a confié Xavier Gastinel, un malicieux jardinier normand passé maître dans l'art de greffer le lilas en écoutant Charlie Parker, mais au moins on est certain de la couleur de celui que l'on achète. » Le lilas sera planté en plein soleil, dans un trou au fond duquel une bonne poignée d'engrais complet aura été jetée.

Plus haute, la Campanula medium est une plante bisannuelle ; semée au printemps, elle fleurit le printemps suivant. D'une rosette de feuilles s'élève une grande tige

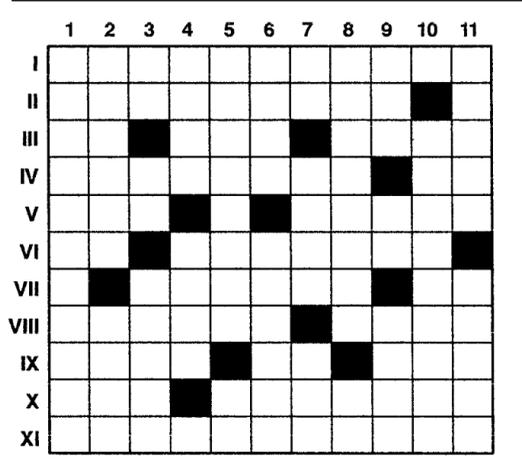
Plus haute encore, la campanule pyramidale (Campanula pyramidalis) est plus spectaculaire que décorative : ses nombreuses fleurs minuscules s'épanouissent de façon désordonnée et sèchent sur place. Elle n'est d'ailleurs guère cultivée, tandis que la campanule à fleurs de pêcher (Campanula persicifolia) l'est toujours. Cette campanule dressée (50 centimètres de hauteur) a toutes les qualités. D'une touffe de feuilles vert foncé à la nervure centrale plus claire s'élèvent des tiges solides qui n'ont pas besoin d'être tuteurées largement garnies de grandes fleurs blanches ou bleues.

Coupée au ras du sol juste après la floraison cette campanule re-

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99101



HORIZONTALEMENT I. Brasse pour rafraîchir. - II. Fort et savant. - III. Points. S'opposait à l'indépendance. Déjà là au départ. - IV. S'il est au courant, il pratique l'alternance. Inconnu populaire. - V. Elle devint démocratique en 1971. Protégés par en haut. - VI. Romains. Quittent la peau en miettes. - VII. Pour commencer le cours. Interjection. - VIII. Préparée pour être couverte. Paul et Georges font partie de ses enfants. - IX. Pièces de charrie.

VERTICALEMENT 1. Dans le brouillard ou dans la semoule. - 2. Dignitaire turc. Déjà bien avancée. - 3. Drame en jaune. Bout de drame. Virage bien négocié. - 4. Ouverture indésirable. Manquent de jugement. - 5. A un penchant certain pour l'écriture. Parti. - 6. Pré-

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Philippe Dupuis SOLUTION DU N° 99100

nom. Sortie obligatoire. - 7. Voyelles. Reste à l'ombre. Donne du goût. - 8. Datent de l'époque de la marine à rames. Un peu d'éloquence. - 9. Rejette à contresens. Négation. Auxiliaire. - 10. Amène à la source. - 11. Les petits sont importants. Travailla la terre.

VERTICALEMENT 1. Conjectures. - 2. Oreilles. Mp. - 3. Nd. Lasso. - 4. Jungle. Te. - 5. Oralité. Tus. - 6. Név. Techno. - 7. Déplier. - 8. Tiare. Li. - 9. Urne. Mammies. - 10. Rattrapable. - 11. Enesco. Tour.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1838

LE CROCHET Le championnat d'Amérique le plus important est la Coupe Reisinger ; et la plus belle donne de cette compétition a été jouée en 1992 par Larry Gould.

joué pour gagner ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ? Réponse Bien que Ouest n'ait pas entamé Trèfle, le chelem paraissait infaisable. Mais le déclarant savait qu'Est devait avoir sept Carreaux par le Roi et qu'il détenait sûrement le Roi ou l'As de Trèfle, car avec As et Roi il n'aurait pas passé d'entrée...

Ann. : E. don. Pers. vuln. Ouest Nord Est Sud - - - - - 2 - - - - - passe - - - - - 3 - - - - - 3 - - - - - 6 - - - - - 6 SA... Sud devant avoir As et Dame à Carreau, Ouest a évité d'entamer cette couleur et, pour ne rien compromettre, a attaqué Pique. Comment Larry Gould, en Sud, a-t-il

Si Est avait défaussé le 9 de Trèfle, le déclarant l'aurait mis en main avec l'As de Trèfle pour l'obliger à jouer Carreau dans la fourchette. Est comprit que sa seule chance de survie était de jeter l'As de Trèfle ! Gould avait alors deux façons de trouver sa douzième levée : 1° Sud tire l'As de Carreau puis joue la Dame de Trèfle ; Ouest doit prendre et donner le 10 de Trèfle (la douzième levée) ; 2° Sud ne tire pas l'As de Carreau mais joue la Dame de Trèfle ; Ouest doit prendre et rejouer Trèfle pour le 7 et le 10 ! C'est le fameux squeeze crochét qui contraint l'adversaire à livrer des levées qui étaient hors de portée...

MIRACLE AU CAP GEMINI

A La Haye, chaque année, a lieu un grand tournoi par paires avec seize des meilleures paires internationales. Voici une donne extraordinaire distribuée en 1993.

A la plupart des tables, les enchères ont été : Sud Ouest Nord Est 1 - - - - - 2 - - - - - 2 SA - - - - - 6 SA... A la table de Chemla-Perron et à celle de Forrester-Robson, Ouest a entamé Pique. Comment les déclarants ont-ils réussi le PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ? Note sur les enchères En face d'une ouverture et avec 20 points d'honneur, il est difficile de ne pas demander le chelem en sautant à « 6 SA ».

Philippe Brugnon

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 29 AVRIL 1999

CINÉMA Devenu « le » genre par excellence, le film noir a survécu en se renouvelant. Il est aujourd'hui abordé de trois manières différentes : maintien mélancolique des

codes établis, digression et jeu ironique sur les codes, critique subversive du genre. ● « NEW ROSE HOTEL », le nouveau film d'Abel Ferrara, est un exemple particulière-

ment réussi de cette troisième tendance. A partir d'un scénario extrêmement classique – le dernier gros coup avant la retraite de deux aventuriers, interprétés avec maestria

par Christopher Walken et Willem Dafoe –, le cinéaste ébranle son récit jusqu'à le rendre presque incompréhensible, signant l'une de ses plus belles réussites. ● LA BANDE ORIGI-

NALE du film, qui mêle hip-hop futuriste et rock dépressif, joue un rôle essentiel, amplifiant le trouble des émotions et le rythme étrange de l'action.

Le film noir à l'épreuve des laboratoires de la création

Contrairement à d'autres genres cinématographiques, le polar a réussi à se renouveler. « New Rose Hotel », le nouveau film d'Abel Ferrara, est la dernière manifestation d'une tendance (Takeshi Kitano, Wong Kar-wai, Atom Egoyan) qui en contamine et parasite la forme

LE FILM de genre n'est pas mort, le film de genre se renouvelle. Le film noir, en particulier, se prête à d'audacieuses avancées de mise en scène, comme en témoigne le nouveau titre d'Abel Ferrara, *New Rose Hotel*. Mis à part le polar, la plupart des genres canoniques ont été soit rangés au placard de l'histoire (westerns, films de cape et d'épée, comédies musicales, péplums), soit reformatés par la télévision (comédie), soit phagocytés par les effets spéciaux (aventure à grand spectacle et science-fiction). On peut classer à part le film d'horreur : par le nombre de productions et l'importance du public qu'elles attirent, il est bien vivant. Mais par ses choix narratifs et stylistiques, c'est un genre immobile, ou qui pille les autres, un genre mort-vivant en quelque sorte.

Reste donc le polar, devenu « le » genre par excellence. Celui qui traduit le mieux les pressions et les attractions que l'histoire actuelle (du cinéma, mais pas seulement) fait subir au spectacle sur grand écran. Ce spectacle-là n'est pas tout le cinéma : de nombreuses œuvres d'« auteur » sont dues à des réalisateurs construisant leur propre règle du jeu, indifférente aux genres. D'autres auteurs travaillent, eux, à l'intérieur des genres, en défendant, recyclant ou critiquant

Rebondissements sans fin

Le film noir sous toutes ses formes et en tous ses avatars demeure un inépuisable sujet de plaisirs cinématographiques, et aussi d'explorations toujours à recommencer. Des classiques incontournables aux objets marginaux, de nombreuses programmations arpentent en tous sens ce territoire dont on s'apprête à fêter un des princes, Alfred Hitchcock, pour les cent ans de sa naissance.

Parmi les programmes à suivre en confiance, celui de l'Institut Lumière à Lyon intitulé Samedi soir, samedi noir, qui présente une anthologie subjective mais pertinente de la question. Welles, Nicholas Ray, mais aussi Gene Wilder et... Abel Ferrara (*L'Ange de la vengeance*, son deuxième film, en 1981) figurent au programme du mois de mai.

★ Institut Lumière. 25, rue du Premier-Film, Lyon-8^e. Tél. : 04-78-78-18-95.

leurs règles. Ce qu'il advient du polar au cinéma peut en effet être classé en trois grandes tendances. La première consiste à chercher, dans le maintien exigeant des codes établis, une défense mélancolique des puissances du cinéma. Elle n'est pas sans grandeur lorsqu'un Eastwood, un Coppola ou le Scorsese de la maturité en empoignent la bannière. Les Américains, dépositaires du cinéma de genre à vocation universelle, trônent naturellement ici – mais, de Jean-Pierre Melville à Alain Corneau, des Français, par exemple, auront aussi tenté de tenir cette position.

HYPERVIOLENCE STYLISÉE

La deuxième approche, celle qui a le vent en poupe, consiste à fondre dans le moule des recettes à l'ancienne les doutes (sur le récit, la réalité, les personnages, l'action...) développés au temps du classicisme triomphant. Ainsi employées, jamais plus ces interrogations ne troubleront les spectateurs ni ne mettront en cause l'ordre du monde. Comptant sur la connivence d'un public très averti, ces néo-polars misent sur les vertus de la digression, de l'hyperviolence stylisée ou du jeu ironique sur les codes pour engranger le double bénéfice de la nouveauté et du déjà-connu.

Cette tendance a ses brillants témoins, de David Lynch à Brian DePalma, et ses valeurs montantes, comme Quentin Tarantino, Gus Van Sant et John Woo (et à sa suite les autres réalisateurs hongkongais importés en Californie, à l'exception de Tsui Hark, trop incontrôlable, renvoyé chez lui). Elle prospère dans le maniement, calibré pour ne faire de mal à personne, d'un second degré qui pimente les superproductions ayant souvent comme principales vedettes Arnold Schwarzenegger et Bruce Willis – virtuose de l'autodérision indolore.

Des frères Coen à *Men in Black*, les exemples ne manquent pas des réussites jubilatoires de cette tendance qui n'est évidemment pas dépourvue de charme. En France, elle est illustrée par cette nouvelle génération représentée par Mathieu Kassovitz, Jan Kounen ou Jacques Audiard, à laquelle le Bertrand Blier de *Buffet froid* et le Luc Besson de *Nikita* ont ouvert la voie. Ce style de modernité peu compromettante fait également florès en Grande-Bretagne, et des émules en



« New Rose Hotel », d'Abel Ferrara, ou comment érotiser les jeux sur le genre policier.

Dernier gros coup avant la catastrophe

New Rose Hotel. Abel Ferrara signe une de ses plus belles réussites

Film américain d'Abel Ferrara. Avec Asia Argento, Christopher Walken, Willem Dafoe, Yoshitaka Amano, Annabella Sciorra, Ryuichi Sakamoto. (1 h 30.)

D'emblée, les deux premières séquences installent les pôles entre lesquels va se jouer l'étrange affaire portant le nom de code « New Rose Hotel ». Première séquence, splendide, obscure, incompréhensible : dans une rue sombre, on devine une femme blonde très belle en manteau de fourrure blanche, des hommes, une agression, une voiture – est-ce un songe, une réminiscence, l'enregistrement déféctueux d'une caméra de surveillance ? On ne sait pas, cela n'a aucune importance. Seuls comptent la beauté graphique et le mystère. Et puis, séquence suivante, très claire celle-là. Deux vedettes – Christopher Walken et Willem Dafoe – interprètent avec maestria une scène de genre : rencontre de deux loups solitaires prêts à se lancer dans un nouveau coup.

Aventuriers d'aujourd'hui, ils mettent leur talent au service des multinationales qui se livrent une guerre industrielle acharnée. Il s'agit de convaincre un savant japo-

nais de changer d'employeur. Walken, tigre boiteux, et Dafoe, félin affamé, combinent le plus classique des pièges, avec une Mata-Hari de rencontre à l'abdomen angéliquement tatoué – Asia Argento, magique de sensualité tour à tour enfantine et trouble, inquiète ou rieuse.

Abel Ferrara combine un scénario tout aussi classique, où l'un des manipulateurs tombe amoureux de sa créature, et où l'utopie toujours recommencée du dernier gros coup avant la retraite mène à la catastrophe. Mais c'est une tout autre catastrophe que trame l'autre pôle du film, celui annoncé par la séquence 1. Un séisme qui, insensiblement d'abord, puis de plus en plus violemment jusqu'à l'explosion finale, secoue le récit et en perturbe le déroulement jusqu'à rendre presque incompréhensible ce qui advient. Ferrara s'en moque, la résolution de l'intrigue est le cadet de ses soucis – mais pas les sentiments et les sensations de ses personnages, auxquels il sacrifie sans complexe narration et vraisemblance, lisibilité de l'image et caractère audible des dialogues, jusqu'à ressasser les mêmes plans ou imprimer d'improbables variations à des situations qu'on croyait connues.

Cette expérimentation pourrait se contenter d'augmenter la puissance hypnotique des images, remarquablement accompagnées par la bande musicale. Mais la présence physique des comédiens exonère *New Rose Hotel* du risque d'être seulement un superbe exercice formel.

Le treizième film du cinéaste de *King of New York* et de *Nos funérailles* ne rejoint pas seulement ces deux titres parmi les réussites majeures d'Abel Ferrara. C'est surtout son film le plus émouvant. Outre le trio de tête d'affiche, le comédien japonais Yoshitaka Amano – interprétant le savant « cible » – ou Annabella Sciorra en une unique apparition de commanditaire débauchée offrent au film une chaire humaine qui signe la qualité du regard que le réalisateur porte sur ses interprètes. Leur manière de hanter l'écran distille une séduction qui, non sans humour, érotise les jeux sur le genre policier, ouvrant la mise en scène à une totale liberté.

J.-M. F.

★ En même temps que sort *New Rose Hotel paraît*, chez K. Films Editions, *Le Destin d'Abel*, d'Elizabeth Herrgott, 92 p., 60 F.

Troublante mise en musique

Un hip-hop décalé côtoie un rock dépressif sous influence du Velvet Underground

PLUTÔT que de se contenter, comme beaucoup, d'empiler les titres de groupes branchés pour la bande originale de ses films, Abel Ferrara – à l'instar de David Lynch, Hal Hartley ou Jim Jarmusch – a fait de sa culture musicale un élément majeur de sa création cinématographique. Cet ancien aspirant guitariste (qu'on a vu monter sur scène, à Cannes, il y a deux ans, lors de la fête de lancement de *The Black Out*) choisit toujours avec soin ses partenaires compositors et les chansons de ses b.o., allant jusqu'à s'impliquer dans l'écriture de certaines d'entre elles, comme ce fut le cas dans *King of New York*, *The Black Out* ou *Nos funérailles*. Dans *New Rose Hotel*, film baigné par l'ombre, les spéculations et le non-dit, Abel Ferrara a pris soin d'amplifier par la musique le trouble des émotions, le rythme étrange de l'action.

Deux couleurs musicales bien distinctes se partagent les ambiances. L'une, fruit d'un hip-hop décalé, fournit la trame instrumentale principale du film, l'autre, aux références rock, s'égare en chansons. Ferrara a confié la première à Schoolly D. Vieux complice du réalisateur new-yor-

kais, ce rappeur de Philadelphie (Jesse Weaver Jr pour l'état civil) a intégré l'univers de Ferrara avec *Le Roi de New York*, en 1990. A l'époque, le contexte du film – affrontements entre gangs, tueries entre dealers... – semblait convenir à ce pionnier du gangsta-rap des années 80. Ancien membre de gang lui-même (les ParkSide Killers), Schoolly D, qui, à ses débuts, aimait être comparé à Martin Scorsese, avait joué un petit rôle dans le film et interprété une de ses chansons fétiches, *Am I Black Enough for You ?* Depuis, l'auteur de *Smoke Some Kill* a laissé tombé les flingues pour des ambitions plus musicales.

INNOCENCE ET PERVERSITÉ

Dans *New Rose Hotel*, le rap de l'asphalte a mué en un hip-hop futuriste (trip hop, dit-on parfois). A la tension urbaine inhérente au genre se greffe l'angoisse paranoïaque d'un monde sous surveillance. Avec ce qu'il faut de grincelement, de machinerie synthétique et de groove bizarroïde, la musique de Schoolly D marque de soudaines bouffées d'anxiété l'accélération de l'action et les conséquences de la trahison ; elle suggère une violence rarement visible

Espagne, en Belgique ou en Allemagne.

Mais parmi ceux qui campent sur la frontière entre industrie et « auteurisme » et qu'on aurait attendus en pareille compagnie, tels Tim Burton ou Joe Dante, certains des plus audacieux se sont soigneusement tenus à l'écart du polar, néo ou pas.

Enfin, on trouve les films qui, au risque de perdre en chemin une grande partie du public, assument une véritable critique des genres. Ceux-là trament la mise en crise délimitée de ce qui les fige. Ils refusent d'emprisonner dans l'amidon de l'académisme (et du néo-académisme) cette liberté troublante qui, au temps des classiques, était à l'œuvre chez Hawks et chez Hitchcock, chez Walsh et chez Tourneur (sans oublier la période américaine de Fritz Lang).

John Huston, Sam Fuller, Orson Welles, Robert Aldrich et Nicholas Ray, mais aussi Jean-Luc Godard (*A bout de souffle*) et François Truffaut (*Tirez sur le pianiste*), plus encore Jacques Rivette et Claude Chabrol, ont été les pionniers de ce fécond travail de sape. Il ne s'agit jamais en effet ni d'attaquer de front un genre (les genres ne sont pas des ennemis) ni de faire les malins avec eux (posture avantageuse qui dénonce bientôt le mépris du réalisateur pour l'art qu'il est censé servir), mais de les travailler de l'intérieur.

UN ÉTAT DE LA LIBERTÉ

Le processus le plus intéressant et le plus efficace est celui de la contamination, du parasitage de la forme – processus dont Takeshi Kitano, Wong Kar-wai ou Atom Egoyan comptent aujourd'hui parmi les plus puissants agents infectieux, et dont *New Rose Hotel* offre un exemple particulièrement radical, et réussi.

Cette manière de modifier peu à peu le « programme génétique » du genre, déstabilisant au passage tous les systèmes de référence dont dispose le spectateur, permet en effet de rompre avec les dispositifs de contrôle et de soumission toujours en germe dans le spectacle. Avec la complicité du spectateur. En cela, les aventures contemporaines du polar sont un aspect important de l'état de la liberté aujourd'hui, et le film d'Abel Ferrara un objet critique particulièrement heureux.

Jean-Michel Frodon

mais toujours sous-jacente. Elle glisse, en même temps que le film, du polar vers le drame psychologique d'anticipation.

L'intrigue « policière » se double d'une histoire de fascination sexuelle et amoureuse. Ce désordre des sens et des sentiments est illustré par une poignée de chansons, bâties sur le même principe minimal : une voix féminine simplement accompagnée d'une guitare. Pas exactement le genre de musique qu'on s'attend à entendre en discothèque. C'est pourtant dans ce décor aux lumières rouges de lupanar que des femmes caressantes se passent le micro et susurrent des mélodies aussi sensuelles que dépressives, ouvertement influencées par le Velvet Underground. Abel Ferrara utilise un morceau de la chanteuse américaine Cat Power (*In This Hole*), mais cosigne aussi (avec Echo Dannon) ces concentrés d'innocence et de perversité (*Black on Black on Black, Falling in Love, Don't Kill Me*), qui décrivent le charme déléterre de Sandii (Asia Argento), femme manipulée et fatale qui, sur le bas de son ventre, a fait tautouer un ange.

Stéphane Davet

Bill Clinton veut renforcer la législation sur la vente et la détention d'armes aux Etats-Unis

Les mesures proposées après le massacre de Littleton devront contourner l'opposition du Congrès

WASHINGTON

de notre correspondant
Une semaine après le massacre de Littleton (Colorado), où quinze lycéens sont morts, le président Clinton a annoncé, mardi 27 avril, une série de mesures pour renforcer le contrôle des armes qu'il entend soumettre au Congrès. Dans un pays où circulent plus de 200 millions d'armes à feu, où celles-ci tuent tous les deux jours l'équivalent d'une classe d'enfants et où 6 000 élèves ont été exclus en 1998 pour avoir apporté un pistolet à l'école, les partisans d'une réglementation plus stricte entendent profiter de l'émotion et de l'indignation provoquées par cette tragédie dont les responsables avaient dix-sept et dix-huit ans.
Les mesures proposées par Bill Clinton sont les suivantes :

- renforcer la loi Brady en rendant obligatoire un délai de trois jours – pouvant être prolongé à cinq – entre l'achat d'une arme et sa prise de possession, en interdisant la possession à vie d'une arme aux mineurs coupables de crimes et en contrôlant la vente d'armes dans les *gun shows* populaires en zones rurales ;
- renforcer l'interdiction des fusils d'assaut et limiter les chargeurs à dix balles ;
- élever l'âge légal pour posséder une arme de dix-huit à vingt et un ans et renforcer les contrôles sur les armes à l'école ;
- lutter contre le trafic d'armes et interdire l'achat de plus d'une arme par mois ;
- punir de peines de prison de trois à dix ans et d'une amende tous ceux – y compris les parents –

qui laissent les enfants avoir accès à des armes, « sciemment ou par imprudence ».
Connaissant la puissance du groupe de pression des détenteurs et des fabricants d'armes – au sein de la National Rifle Association (NRA) –, Bill Clinton a déclaré : « Nous savons que ce sera une gêne, mais cela en vaut la peine. La vie d'enfants est en jeu. (...) Je pense, qu'en fin de compte, on en revient à notre conception de l'Amérique en tant que communauté et à nos responsabilités les uns envers les autres. » Elevé dans la culture des armes de chasse dans son Arkansas natal, le président a conscience de l'importance qu'elles ont dans un pays où leur possession est garantie par le second amendement de la Constitution. Loin de vouloir en diaboliser les possesseurs, il a

demandé qu'on les comprenne et qu'on les convainque de faire un geste afin d'épargner des vies humaines.
Car, en politicien habile, Bill Clinton sait que le Congrès, dominé par les républicains, est hostile à toute réglementation sur les armes à feu. Certaines de ses propositions ont été repoussées lors de la précédente législature. C'est pourquoi, en dépit de l'effet d'annonce, ces mesures restent modestes. Cela n'a pas empêché le chef de la minorité démocrate au Sénat, Tom Daschle, élu d'un Etat rural du Middle West, d'afficher son scepticisme sur leur utilité. Mal à l'aise face à une opinion traumatisée, les républicains ont préféré botter en touche plutôt que de s'opposer ouvertement au président. Ils ont réclamé la convocation d'une conférence nationale sur la jeunesse et la culture pour « examiner les problèmes importants auxquels les étudiants et la société font face, y compris les jeux vidéo, la drogue à l'école, Hollywood, la prière à l'école, l'implication des parents à l'école et leur contrôle par les autorités locales ».
Pendant ce temps, de nouvelles informations ont été données sur le massacre de Littleton. Selon la police, les deux meurtriers avaient prévu de tuer au moins 500 de leurs camarades dans les ruines de leur école et de détourner un avion pour s'écraser avec lui sur New York. L'amie de l'un d'eux a reconnu avoir acheté trois fusils à leur intention. Trois autres lycéens arrêtés le jour du drame sont encore incarcérés.

Les députés japonais approuvent la réorientation de l'alliance militaire avec Washington

TOKYO

de notre correspondant
La chambre basse de la Diète a adopté, mardi 27 avril, les lois sur les nouvelles dispositions de l'alliance américano-nipponne qui renforcent la coopération militaire entre les deux grands alliés du Pacifique en élargissant les possibilités d'intervention et de soutien logistique des forces d'autodéfense (armée) japonaises.
La réorientation de l'alliance avec les Etats-Unis, pierre angulaire du système de défense nippon dont l'objectif a été réaffirmé dans une déclaration commune du président Clinton et du premier ministre japonais de l'époque Ryutaro Hashimoto en 1996, vise à adapter le traité de sécurité de 1951 (révisé en 1960 et en 1978) à la nouvelle donne stratégique de l'après-guerre froide en intégrant davantage le Japon à la stratégie américaine.
Votées par le bloc conservateur (Parti libéral démocrate et Parti libéral) et avec quelques réticences par les centristes du nouveau Ko-meito (parti bouddhiste), les nouvelles directives de l'alliance suscitent l'opposition du Parti démocrate, qui estime trop imprécis les cas d'intervention du Japon, ainsi que des sociaux démocrates et des communistes.
Ce vote à l'arraché, obtenu à la veille de son départ pour Washington, constitue une victoire politique pour le premier ministre Keizo Obuchi. Mais il est loin de signifier qu'un consensus soit intervenu sur le rôle militaire du Japon. Ces nouvelles directives suscitent en outre les critiques de la Chine.

Les forces d'autodéfense japonaises sont désormais appelées à intervenir en cas de crise susceptible d'avoir des incidences sur sa sécurité dans la « zone limitrophe » de l'archipel. Le Japon s'engage en outre à apporter un soutien logistique aux forces américaines en cas d'évacuation de personnels non-combattants, et à autoriser l'utilisation de ses ports civils. L'approbation de la Diète est nécessaire mais peut intervenir *a posteriori* en cas d'urgence. Une troisième disposition, permettant l'arraisonnement de navires étrangers, qui suscitait des divergences au sein de la coalition gouvernementale, a été reportée.

ABSENT DE LA GUERRE DU GOLFE

Les bases américaines au Japon (où sont stationnés 47 000 hommes) ont toujours pu être utilisées par Washington pour des opérations de combat à l'extérieur (ce fut le cas au cours des guerres en Corée et au Vietnam). Mais les dispositions constitutionnelles limitant tout recours à la force à une stricte défense du territoire avaient en revanche empêché le Japon d'apporter un soutien logistique aux forces américaines lors de la guerre du Golfe en 1991. L'élargissement des possibilités d'intervention des forces d'autodéfense va beaucoup plus loin qu'un simple soutien logistique. Le Japon paraît appelé à participer plus activement aux opérations de « gendarmerie » que les Américains entendent mener dans cette partie du monde.

Le tabac devrait n'être délivré que sur ordonnance, préconise l'Organisation mondiale de la santé

UNE NOUVELLE ÉTAPE dans la guerre contre les multinationales du tabac que mène depuis près d'un an le docteur Gro Harlem Bruntland, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a été franchie mardi 27 avril à Berlin. Celle qui ne cesse de manifester sa volonté d'obtenir, au plus vite, une baisse notable de la consommation mondiale de cigarettes et de tous les produits dérivés du tabac a publiquement réclaté que cette substance soit dorénavant placée sous le contrôle des autorités sanitaires nationales et internationales.

Le docteur Bruntland juge totalement aberrante la situation qui voit les produits de substitution contenant de la nicotine (timbres cutanés ou gommes à mâcher) prescrits par le corps médical dans les tentatives de sevrage alors même que les produits du tabac sont en vente libre tout en étant largement taxés. « Une telle situation est absurde. Soit les produits de substitution de la consommation de nicotine sont totalement libres d'accès, soit les cigarettes ne doivent être disponibles que sur ordonnance », a fait valoir, mardi à Genève, le porte-parole de l'OMS.

L'affaire pourrait paraître paradoxale si elle ne s'inscrivait dans le contexte plus général de la prise de conscience croissante de la très forte dépendance que peut induire la nicotine chez les consommateurs de tabac. Les dernières études scientifiques conduites sur ce thème sont à cet égard sans équivoque. Elles concluent au caractère homogène de l'ensemble des mécanismes biologiques de dépendance, que celle-ci soit induite par des produits légaux – tabac et alcool – ou par des drogues

prohibées. On peut dès lors aujourd'hui, dans cette logique, soutenir que les produits dérivés du tabac, compte tenu de leur nocivité, doivent être placés sous un strict contrôle sanitaire, leurs consommateurs n'étant en aucune façon – contrairement à ce qu'ils croient – libres de fumer ou pas mais bel et bien prisonniers de leur accoutumance à la nicotine. Cette consommation est chaque année, à travers le monde, responsable de quatre millions de morts prématurées, un chiffre qui, si rien n'est fait, passera en 2025 à dix millions.

AFFRONTLEMENT PROGRAMMÉ

La directrice générale de l'OMS est sur ce thème d'autant plus certaine de la justesse de son combat que, soutenue dès son élection par les autorités américaines qui luttent également contre les multinationales du tabac, elle fait valoir que la cigarette, à la différence des boissons alcoolisées, est l'un des rares produits dont la consommation sans excès fait courir un risque mortel. « La cigarette est un produit ingénieusement fabriqué pour délivrer la juste quantité de nicotine nécessaire pour être toxico-manogène, et ce même si le consommateur finit par en mourir », explique-t-on auprès de l'OMS. On rappelle aussi à Genève, qu'il y a un siècle, le tabac avait été incorporé au sein de la pharmacopée américaine avant que le puissant lobby des fabricants parvienne à extraire la cigarette des compétences de la Food and Drug Administration afin d'en faire une substance librement commercialisée. « Nous appelons dorénavant à rectifier cette omission », explique-t-on à l'OMS.

Le futur affrontement est d'ores

et déjà programmé, la proposition du docteur Bruntland devant être soumise à la prochaine assemblée mondiale de la santé qui réunira à Genève, en mai, les Etats membres de l'organisation. En France, Lionel Jospin hésite encore pour sa part, en dépit des prises de position de nombreux spécialistes de la dépendance, à élargir le champ de compétence de la mission interministérielle de lutte contre les toxicomanies aux consommations d'alcool et de tabac.

Jean-Yves Nau

Patrice de Beer

Philippe Pons

Football : Sedan qualifié pour la finale de la Coupe de France

LE CS SEDAN-ARDENNES s'est qualifié, pour la quatrième fois de son histoire, pour la finale de la Coupe de France de football, épreuve qu'il a remportée deux fois, en 1956 et 1961 (*Le Monde* du 27 avril). Le club de deuxième division a battu mardi 27 avril, à domicile, une autre équipe de D 2, Le Mans, par 4 buts à 3 après prolongation. Cinq buts ont été marqués dans les trente minutes de jeu supplémentaires, les Sedanais prenant l'avantage grâce, notamment, à deux réalisations de leur avant-centre d'origine camerounaise, Pius N'Diéfi. Les joueurs de l'entraîneur Patrick Rémy affronteront en finale, le 15 mai au Stade de France, le vainqueur de la rencontre entre le FC Nantes (D 1) et le Nîmes Olympique qui devait avoir lieu mercredi.

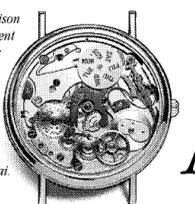
DÉPÊCHE

■ CLONAGE : la firme américaine Genzyme Transgenics corp. est parvenue à cloner trois chèvres transgéniques capables de produire du lait contenant un anticoagulant humain, l'antithrombine 3, selon une étude parue dans la revue *Nature Biotechnology* de mai. La technique du clonage permet de sélectionner les lignées les plus robustes et les plus productives dans une optique de commercialisation de l'anticoagulant. D'autre part, trois chèvres ont été clonées au Canada par Nexia Biotechnologies Inc. Le but de la compagnie est de leur faire produire de la soie d'araignée et de faire libérer ces molécules dans le lait. La soie d'araignée, plus légère et plus résistante que l'acier, pourrait être compatible avec le corps humain et donc permettre la fabrication de ligaments, de tendons et de prothèses de toutes sortes.

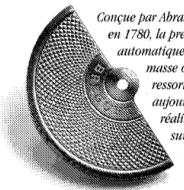
Proportions parfaites et finition raffinée donnent aux montres Breguet leur style inimitable. En 1786, Abraham-Louis Breguet imagina le guillochage de ses cadrans d'or ou d'argent, selon une technique que de rares artisans perpétuent de nos jours.



Breveté par la maison en 1991, ce mouvement est l'un des plus ingénieux de l'horlogerie d'aujourd'hui. Il associe un calendrier perpétuel à l'indication perpétuelle de l'équation du temps, soit l'écart entre le temps civil et le temps solaire vrai.



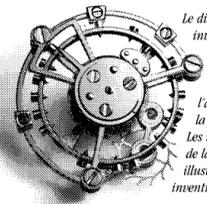
Conçue par Abraham-Louis Breguet en 1780, la première montre automatique comportait une masse oscillante armant le ressort-moteur. Celle-ci arbore aujourd'hui un fin guillochage réalisé à la main, ajoutant un surcroît d'élégance à la beauté du mouvement.



C'est en 1783 qu'Abraham-Louis Breguet créa ses célèbres aiguilles "à pomme". Universellement appelées "aiguilles Breguet", elles soulignent le travail artisanal et l'excellence esthétique de la Breguet que vous choisissez.



Le dispositif à tourbillon, inventé par Breguet vers 1795 et breveté en 1801, permet de neutraliser les effets de l'attraction terrestre sur la précision des montres. Les modèles à tourbillon de la collection actuelle illustrent avec art cette invention marquante.



A votre intention

Toute montre Breguet porte en elle une page d'histoire écrite par Abraham-Louis Breguet, le plus grand horloger de tous les temps. Ses fines aiguilles "Breguet", son cadran délicatement guilloché et son boîtier cannelé lui confèrent une personnalité affirmée, inimitable. Terminé à la main, son mouvement perpétue l'esprit novateur hérité du fondateur, voici des siècles. Porter une montre Breguet, l'assurance de posséder l'exceptionnel.



Breguet
Depuis 1775

Notre catalogue vous sera adressé sur simple envoi de vos nom et adresse au numéro de fax 01 42 60 36 75 en indiquant la référence 922 BREGUET SA - 7, Place Vendôme 75001 PARIS • Tél. 01 42 60 69 34 • www.breguet.com

luxe, sport et géométrie

CALIBRES
Pour elle, montre Chopard « Dame Impériale » or jaune, cadran brillants et saphirs, maillot à paillettes Givenchy. Pour lui, montre Chopard « Classique homme », or jaune, cadran nacré et diamants, tee-shirt noir APC.
Photo Nicolai Lo Russo.
Réalisation Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard.



à la veille du troisième millénaire, jamais la mode n'aura autant marqué de son empreinte les cadrans qui affichent les tendances chères aux silhouettes rectilignes des podiums : dépouillement, mixité, fonctions et raffinement des détails sous haute influence high-tech. Les Salons de Bâle et de Genève révèlent les créations horlogères de 1999 sous le signe d'un style très architectural, qui oublie cuir et ornements au profit de la ligne et renoue avec une élégance sans concession

Modèle Réf: J283/BL et J286/BL

JAGUAR
SWISS MADE

33, avenue de la République - 75011 PARIS Tél. 01 40 21 17 00

Les horlogers suisses, pourvoyeurs consacrés de l'exac-titude, n'ont guère à se plaindre. En 1998, leurs exportations ont atteint le niveau record de 36 milliards de francs (5,48 milliards d'euros), les Etats-Unis se montrant friands de pièces chères, alors que l'Europe et l'Asie plébiscitent les montres en acier, qui joignent l'attrait du coût à celui de la mode. Bien entendu, la prudence suisse reste de rigueur. Craignant quelque mauvais coup subreptice, les fabricants ont rô-dé des stratégies nouvelles, comme d'élargir leur gamme à des secteurs de prix jusque-là négligés. Adoptés même par les plus conservateurs, l'acier et le caoutchouc permettent de serrer les prix. A l'instar d'autres signes extérieurs de richesse, l'or décline. Si bien que 13 000 F (2 058 €) suffisent aujourd'hui pour acquérir un chronographe suisse de grande marque.

Le plus grand secret est de mise jusqu'à ce 29 avril 1999, date à laquelle les horlogers dévoileront leurs batteries à la Foire de Bâle. Cette grand-messe, qui investit jusqu'au 6 mai la capitale suisse des foires commerciales, accueille 2 315 exposants dans un tout nouveau bâtiment, où les stands rivalisent de splendeur pour conquérir les acheteurs. Si Bâle réunit le gratin de l'horlogerie suisse - de Patek-Philippe à Rolex -, l'autre salon de la Haute Horlogerie, le SIHH, a réuni à Genève - du 22 au 29 avril - quelques marques de tout premier plan, remarquables par leur sens du luxe (Cartier, Piaget, Breguet, Vacheron-Constantin, Dunhill, Montblanc...) ou par leur créativité purement horlogère (Gérald Genta, Audemars-Piguet, Girard-Perregaux, etc.). Incomparablement moins prolixe que la Foire de Bâle, le SIHH n'en accueille ses visiteurs qu'avec plus de faste...

De toutes les tendances émer-geant cette année, au travers des deux salons, la plus notable réside dans l'impact croissant de la mode qui, poursuivant sa conquête globale de la consommation, fait souffler l'air du temps sur les plus vénérables. Venue des parfums et de l'habillement, la vogue de la mixité inspire des modèles qui, selon leurs tailles, garniront les poignets de l'un ou l'autre sexe. Et si chacun élargit ses propositions - le joaillier Chaumet signant une montre de plongée, Patek-Philippe un produit « d'appel » sur bracelet caoutchouc... -, la plupart se retrouvent dans une déclinaison sans faille - mais un peu différée - des tons du prêt-à-porter.

L'avènement de l'acier - et des métaux blancs, comme l'or gris - peuple les cadrans de nouveaux accords, sous le signe du noir « qui-va-avec-tout » : de la Hampton (Baume & Mercier) à la Bodyguard (Tissot), en passant par la Lady M (Mauboussin), Ebel, Gucci, Zenith et Hugo Boss, il en est peu qui n'y sacrifient. Dans le même esprit minimaliste, les gris dégradés envahissent des cadrans (4857 de Patek-Philippe, Worldtimer de Oris...) qui, l'an passé, jouaient encore le multicolore. D'autres, plus audacieux, préfèrent y recycler - sur fond bleu nuit, noir ou blanc - les reflets métalliques promus par l'habillement masculin de l'hiver (Chaumet, Piaget, Jaeger-LeCoultre, Hublot, Eterna, Storm, Akteo...).

Ce vent nouveau souffle aussi sur les formes. A défaut de s'évader du carré et du rond, les fabricants en accentuent la géométrie, jusqu'à obtenir parfois (notamment dans les montres sportives) des constructions très architecturées. L'extra-plat est à la hausse chez Hermès, Piaget, Vacheron-Constantin... Quant aux bracelets, ils oublient de plus en plus le cuir au profit du métal, lequel peut enserrer la boîte (Ebel), s'enrichir de caoutchouc (Baume & Mercier) ou s'articuler en gros maillons (Fred). Enfin, le double affichage (analogique et digital), hier encore cantonné aux « sportives » (Omega), accède à des marques privilégiant avant tout l'élégance (Hermès). Ici comme ailleurs, le sport se civilise, et l'esprit « ville » n'exclut plus la décontraction...

Jacques Brunel

CARRÉ
Montre Emporio Armani, bracelet de caoutchouc et boîtier en acier, étanche à 30 mètres, 2 000 F (305 €).





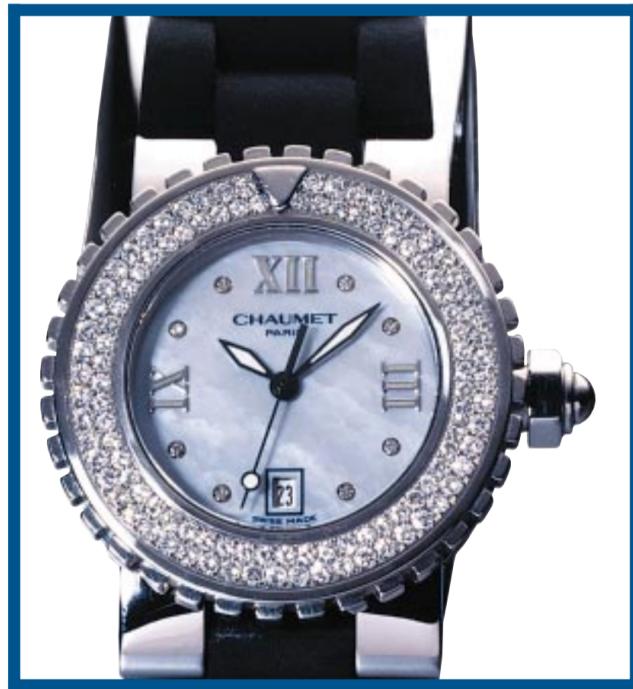
HIGH-TECH
La Type E Senior acier, trois aiguilles, cadran vernis noir ou blanc, entre 10 000 et 12 000 F (1 524 € et 1 829 €), Ebel.



DOUBLE JEU
La Reverso Gran'Sport, première sportive de Jaeger-LeCoultre, étanche à 50 mètres, à partir de 29 000 F (4 421 €).



COUPÉ
Cadran noir et pans coupés, pour la Cut en acier, 14 700 F (2 241 €), Fred.



CLIN D'OEIL
La Class One est étanche à 100 mètres : bracelet en caoutchouc noir et lunette tournante en acier pavée de diamants, 46 000 € (7 013 €), à partir de 9 500 F (1 448 €), Chaumet.



RÉVEIL
Modèle de voyage en nickel, 2 250 F (343 €), Gucci.

SECRET
Montre cadenas en or blanc et diamants, réédition d'un modèle de 1935, Van Cleef & Arpels.

rendez-vous de plongée

pavée de diamants ou digitale en caoutchouc, la montre de plongée prend le large

Immersion 99 : la place Vendôme se convertit à la montre de plongée. Chaumet – déjà sur le créneau du sport avec son chronographe Style – propose ce printemps Class One Joaillerie, un modèle mixte étanche à 100 mètres. La fameuse maison joue les contrastes en associant structure d'acier, lunette tournante en diamants et bracelet en caoutchouc hydrofuge. L'horloger Blancpain fonde en 1735 a aussi choisi le pavage diamants et l'or gris pour la version féminine de son chronographe « Fly Back » initialement réservé aux navigateurs. « Les montres militaires avec des cadrans noirs et de gros chiffres lumineux ont laissé la place aux modèles de plongée et au digital, complètement délaissé il y a encore trois ans », constate Jean-Claude Lambert, directeur des boutiques Royal Quartz et fondateur de la marque Louis

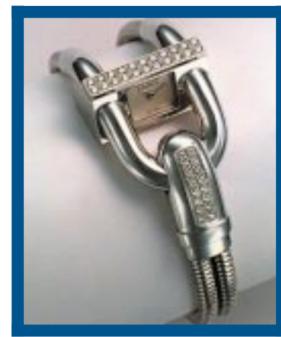
Pion. Technomarine, lancée en décembre 1997, profite de la vogue des sports d'eau avec ses montres Technoraft, Technoyacht ou Apnea, qui plonge à 300 mètres. En 1998, la jeune marque bon marché a vendu 30 000 pièces. Les plus classiques sont rentrés dans la compétition comme Patek Philippe et son Aquanaut au boîtier en forme de hublot et au bracelet en composite noir. L'illustre horloger suisse Jaeger-LeCoultre a présenté au public, lors de l'exposition « Montres et collections » en mars dernier, son premier modèle sportif de Reverso, la Gran'Sport, avec un boîtier ergonomique réversible en acier ou en or jaune. Ce bijou de technicité étanche à 50 mètres est doté de l'un des fermoirs les plus compliqués au monde composé de cinquante-deux pièces.

A.-L. Q.



guide

- **Muscle.** Vacheron-Constantin applique au bracelet de sa nouvelle Kuys-hu le bossage en « pointe de diamant » du XVII^e siècle – qui évoque plutôt, de nos jours, un bracelet de force à clous. Boîte et bracelet or, lunette sertie de diamants, mouvement quartz. A partir de 95 100 F (14 498 €).
- **Mini-tourbillon.** Avec le nouveau calibre 2871, Audemars-Piguet offre aux collectionneurs (série limitée à 25 exemplaires) le plus gros mécanisme jamais logé dans une petite montre.
- **Extra-plate.** Cadran gris dans un carré d'or, la nouvelle montre homme mécanique de Piaget se targue d'une épaisseur de 4,2 millimètres, et d'une étanchéité totale. A partir de 24 300 F (3 704 €).
- **XXL.** Patek-Philippe ressort son boîtier géant Nautilus (44,5 millimètres) étanche en acier, pour y loger une complication utile : l'indication de zone de remontage. A partir de 52 800 F (8 049 €).
- **Allure.** Chronographe automatique Vintage 126, nouveau modèle de Bell & Ross étanche à 200 mètres, à partir de 12 500 F (1 906 €) pour la version acier. Existe en or jaune ou blanc.
- **Chic.** Intégré dans un bracelet à gros maillons, la montre Babyfacettes à quartz de Dunhill est une quasi-manchette au galbe élégant, 6 950 F (1 059 €).
- **Baroudeur.** Un bracelet en résine et acier donne au chrono Hamilton, Khaki Action, un parfum de chic tout-terrain. 2 450 F (375 €).
- **Stilé.** « Chaumet, place Vendôme »... L'inscription occupe une bonne part du cadran de la nouvelle « 12 » en acier, d'une grande délicatesse de formes et de tons, mouvement quartz, 6 400 F (975 €).
- **Mixte.** Pour sa montre d'homme Espace, très ergonomique, Hermès marie l'analogique au numérique. Date, second fuseau, chrono, réveil, etc., fonctionnent à quartz. Environ 10 000 F (1 524 €) avec deux bracelets cuir.



l'acier en pointe

plus résistant et secret, l'acier conquiert les montres, après les bijoux. Aux dépens de l'or jaune, il s'impose jusque dans les sertis.



BRACELET
Montre Panthère Ruban acier avec cadran en nacre et fermoir triple déployant, 12 900 F (1 966 €), Cartier.

Le gris aux reflets acier domine sur des créations monochromes qui explorent les variations du blanc et du noir », lit-on dans les cahiers de tendances du Salon de Bâle, après l'incroyable succès de la ligne Irony de chez Swatch. Jusque dans l'empire du luxe, montres et bijoux abandonnent les ors et les mignardises. L'acier, longtemps réservé aux modèles sportifs, accède aux montres joaillères, grâce à de nouvelles techniques de sertis qui n'exigent plus la mollesse de l'or. Le blanc conforte les formes épurées du moment comme dans la montre Panthère Ruban de Cartier, en or gris, ou la géométrique Cut de Fred aux pans coupés en acier. Manchette minimaliste en acier poli, la nouvelle version de la Beluga d'Ebel enchâsse deux rangs de diamants.

L'engouement pour le design sportif encourage la vogue des métaux gris. En témoigne le succès de Tag Heuer – 600 000 pièces par an vendues dans le monde –, qui vient de lancer son premier chronographe pour femme, Kirium Lady, en acier. « 85% de nos produits sont en acier et ce chiffre devrait encore progresser avec les nouvelles gammes. L'acier est le matériau qui convient le mieux à nos montres sportives de prestige », explique Gilles Cirouge, directeur général de Tag Heuer France. Pendant que IWC travaille l'acier chirurgical utilisé dans les implants ou le titane poids plume dans son chronographe GST, le joaillier italien Bulgari, toujours novateur, ose un modèle coulé dans l'aluminium avec bracelet de caoutchouc. Adeptes du plastique, les marques junior ajoutent des pointes de métal. Spécialisée dans les importations nippones et la technologie digitale, la boutique Kyo enregistre un beau succès avec l'Independent de Citizen en version chromée comme une carrosserie de voiture.

A.-L. Q.

GALBE
La Kalalis acier inoxydable, cadran noir ou blanc, deux tailles, étanche jusqu'à 30 mètres, 3 500 F (534 €), Calvin Klein.

VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX.

BOUCHERON
JOAILLIER DEPUIS 1858
PARIS

la folie plastique

ergonomie techno et design en courbe habitent des montres que l'on croirait sorties d'un manga japonais. D'autres affichent dans la rue leur inspiration sportive



JUNGLE
Montres en gomme crocodile et girafe dans la ligne Safari Zoo du créateur japonais Zucca, de 750 F à 920 F (114 € à 140 €).



MATCH
Montre étanche à 200 mètres, élue parmi les montres de l'année 1999 aux Cadrons d'or, 595 F (91 €), Adidas.



MANGA
Carrossée comme un tableau de bord, la nouvelle montre Transcontinents Transcoopérative (TTC) possède deux chronos et deux alarmes, 1 690 F (258 €).

O

n oublierait presque de lire l'heure. Sur la dernière montre de TTC – qui semble sortie d'un manga japonais avec son plastique acidulé –, il faut jongler entre trois cadrans différents pour les secondes, les heures et les minutes. Comme un miroir, le cadran de l'Independent de Citi-

zen donne le décompte du temps par simple pression, grâce au système LED (Light Emitting Diode), déjà en vogue à la fin des années 60. Une gymnastique oculaire récurrente sur ces mastodontes de plastique. Installée à Saint-Germain-des-Prés depuis juin dernier, la boutique

Kyo propose – souvent en exclusivité française – une sélection de modèles prisés par la jeunesse tokyoïte. Ici pas de cuir ni de tissus, mais du chrome et de la gomme. « A la différence des horlogers traditionnels, j'ai rassemblé un seul type de montres, inspirées du sport et de la mode de rue », explique la fondatrice franco-japonaise Emika Ravé. Comme dans la mode et le design, l'esthétique plastique de la fin des années 60, à la 2001 Odyssee de l'espace, est de retour.

Sur ces « techno-urban-watches » ergonomiques, les boutons de commande glissent sur le poignet. Le design en courbe colle au corps et les fermoirs se cachent. La dernière Spoon de Pulsar en uréthane s'ouvre comme un coffre de voiture, par pression d'un bouton. Les matières tactiles ont la cote, dans la lignée des modèles de gomme du Japonais Zucca, dont la dernière collection Safari Zoo reprend les aspérités de peaux d'ani-

maux. Autre succès, la Color Time d'Emporio Armani est le best-seller des montres maison avec son bracelet en épais silicone.

Massives et plastifiées, les montres sportives sont détournées par la rue. Plus de 100 000 exemplaires de la Nike Triax pour la course à pied ont été vendues en France en 1998. Destinée aux sports aquatiques, la Typhoon donne les horaires des marées de cent cinquante plages. Elue montre de l'année 1999 par le jury des Cadrons d'or, la montre Adidas des arbitres de la Coupe du monde triomphe en dehors des stades. La course au gadget technologique est engagée. Toujours au sommet, la G-Shock de Casio, montée sur amortisseurs (25 000 vendues par jour dans le monde en 1998), s'enrichit ce printemps d'un modèle, Baby-G Phys, doté d'un compteur de calories.

Anne-Laure Quilleriet

LONGINES
L'ELEGANCE DU TEMPS DEPUIS 1832
Collection Homme et Dame à partir de 3900 F, prix public maximum conseillé.



GOLDORACK
Airpro-Midair, avec affichage de l'heure et du préfixe téléphonique dans trente-huit pays, 1 450 F (221 €), Seiko.

CONNEXION
La Spoon Web de Pulsar avec carnet d'adresses, 1 490 F (227 F), en avant-première chez Kyo.



ORGANIQUE
Hempode, d'Ikepod dessinée par Marc Newson, série limitée à 9 999 exemplaires, 35 000 F (5 336 €), vendue chez Kyo.

FITNESS
Baby G Phys dotée d'un compteur de calories, 599 F (91 €), Casio.



cadrans de choc

● **Tableau de bord.** La dernière-née de TTC avec cadrans à aiguilles et à cristaux liquides, existe en indigo, vert canard, violette, blanc et noir, 1 690 F (258 €).

● **Volcan.** Avec son cadran bombé et son affichage grossissant, la Volcan de Pulsar se décline en rouge, turquoise, vert, noir et blanc, 790 F (120 €). En exclusivité au Printemps Haussmann.

● **Avant-première.** La boutique Kyo regroupe des modèles souvent en exclusivité européenne de Casio, Citizen, Nike, Seiko, les éditions rares de GSX ou les montres Ikepod dessinées par Marc Newson.

● **Digitale.** La Swatch Beat, première montre digitale du spécialiste suisse du plastique, marche à l'heure d'Internet avec des modèles appelés Net Surfer ou Provider; compte à rebours jusqu'à l'an 2000, chronomètre et alarme, 400 F (61 €).

● **High-tech.** Par un vibreur intégré dans son boîtier, la montre Vivcel vibre au rythme du téléphone portable auquel elle est reliée. Elle donne aussi l'heure dans vingt-sept pays, 1 195 F (182 €) avec un bracelet en résine, Casio.

● **Lumineuse.** Montre torche à bracelet caoutchouc, existe en bleu, noir et chrome, 198 F (30 €), Louis Pion.

● **Kitsch.** Chez Alexis Lahellec, spécialiste du mobilier gonflable et des accessoires en poils, une montre en gomme ou un modèle géant au cadran de 6 centimètres dans des couleurs acidulées, 89 F (13,5 €) et 99 F (15 €).

● **Silicone.** Montre digitale bicolore agnès b., 850 F (130 €) et, modèle Color Time d'Emporio Armani, huit couleurs, 1 100 F (168 €).

● **Sportive.** La Tempest de Nike avec bracelet en polyuréthane, éclairage à contre-jour, étanche à 100 mètres, quatre coloris, 449 F (68 €). Résistante aux chocs avec son bracelet sans attache, la Typhoon de Nike est destinée aux surfeurs, 949 F (145 €).

cadrans mixtes

un siècle après sa création, la montre-bracelet continue d'aimer de nouvelles passions, séduisant hommes et femmes également pressés. A l'heure des extrêmes, la tendance est à la fois aux mini-montres bijoux et aux gros calibres déclinés dans des tailles et des couleurs adaptées. Même si le Tourbillon féminin n'est pas encore pour demain

à

la Belle Epoque, les belles languissantes consultaient l'heure au bout d'un long collier-chaîne, baptisé châtelaine. C'est dire combien le temps restait une activité masculine... Mais le siècle allait tout changer. Les garçonnades des années 20 ayant adopté avec joie la montre-bracelet, les modèles dame allaient stimuler la création horlogère. Soit pour féminiser des modèles masculins - en miniaturisant les mécanismes à l'intention des poignets fins -, soit pour créer des parures, où le bracelet primait largement sur la montre. Etant admis qu'aucune femme ne s'intéressait à la mécanique... L'arrivée du quartz allait libérer les « frivoles créatures » de la corvée du remontage, et réduisait le nombre des tiges et rouages pour le plus grand profit des joailliers. La montre mécanique pour dame est devenue, aujourd'hui, une curiosité rarissime... En 1999, la tendance des montres-bijoux est à l'exploration des extrêmes. Outre les bracelets interchangeables - « Graal » des *fashion victims*, auquel Hermès, après tant d'autres, sacrifie cette année -, la saison promeut les mini-montres aux lignes sobres - quoique volontiers empierrées -, presque invisibles sous leur fin bracelet. C'est la Mini-Baignoire de Cartier, pavée de diamants ronds, ou la Double-Tour d'Hermès, dont la lanière en cuir à bride se noue après s'être enroulée deux fois... Le contraste est grand avec le retour des manchettes, déjà sensible dans les bijoux, et qui s'annexent aujourd'hui des montres chez Ebel (Beluga Manchette aux brancards acier pavés de diamants, sur bracelet articulé), Baume & Mercier (Catwalk au bracelet mêlant acier et caoutchouc), Boucheron (les carrées de la nouvelle ligne Diamant, sur bracelet en maille milanaise), Fred, Poiray, Mauboussin, Pequignet...

Cette soif de grandeur n'est pas neuve. En 1985, Cartier lançait la Pasha. Contre toute attente, cette montre de luxe ronde aux dimensions très masculines conquiert d'emblée le cœur des femmes. Elles l'arboraient dans un esprit très sport, sur de gros pulls (en cachemire), des vestes de tailleur, voire - pour les plus jeunes - des treillis taille basse. Toujours plus empierrée, la Pasha allait confirmer ses succès féminins - avant même la sortie, l'an dernier, d'un modèle pour poignet fin. Après le pantalon, les femmes s'annexaient la montre pour homme - et jusqu'aux plus imposantes, comme les Breitling et les Panerai. Au point que bien des marques ont élargi leur choix de tailles, quand elles ne proposent pas des modèles mixtes. L'ultra-sportif Tag Heuer ose même, cette année, un chronographe féminin - le Kirium Ladies - de 35 millimètres de diamètre, très ergonomique et proposé dans les tons prune du printemps...

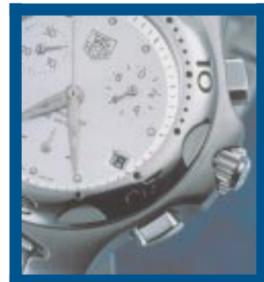
Si elles gardent au style sa primeur, certaines femmes ne sont plus allergiques à la mécanique. Sensibles à la complexité luxueuse d'une Patek-Philippe, elles ont inspiré à Franck Muller, le haut horloger genevois, de très nombreux modèles. Certains sont même équipés d'une complication. Un chronographe, en l'occurrence. Car le Tourbillon féminin n'est pas pour demain...

J. B.



PODIUM
Manchette Catwalk « Steel & Black » en acier et caoutchouc de Baume & Mercier, à partir de 7 500 F (1 143 €).

DÉTOURNEMENT
De haut en bas, modèle aviateur UTC en acier, IWC ; montre Ebel type E senior acier ; montre en or gris Vacheron Constantin ; montre Van Cleef & Arpels Roma acier et la « Class One » de Chaumet. Bagues Chanel joaillerie. Tee-shirt et culotte de tulle, Ocimar Versolato, chaussures Manolo Blahnik chez Maria Luisa.
Photo : Nicolaï Lo Russo. Réalisation : Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard. Manucure : Brenda Abrial.



BATTANTE
Lady Kirium, premier chronographe féminin de Tag Heuer, 11 000 F (1 677 €).

RÉTRO
La Port-Royal V de Zenith en acier, mouvement automatique extra-plat, étanche à 30 mètres.



LACET
Montre mini-tonneau pavée de 105 diamants baguette 13,80 carats, boîtier en or gris et fermoir invisible, Cartier.



guide

- **Masque.** Décidément plus féminine, la Pasha (Cartier) de l'année mesure 32 millimètres et « protège » son cadran d'une grille amovible de diamants. Bracelet en cuir vernis noir. 116 000 F (17 684 €) pour la version or.
- **Ruban.** La montre Khésis de Chaumet en acier avec brancards diamants et cadran de nacre rose ou bleu, 21 000 F (3 201 €) la version « Classic Lady ».
- **Best-seller.** La Catwalk, qui représente depuis l'an dernier 40 % des ventes de Baume & Mercier se décline en version caoutchouc et acier, 7 500 F (1 143 €).
- **Cha-cha-cha.** Trois temps s'affichent sur la Master Chronographe du virtuose Franck Muller, correspondant à trois fuseaux horaires. Vue l'ergonomie du boîtier courbe (il existe en sept tailles), les battantes adorent.
- **Lien.** La Cape-Cod d'Hermès se balance sur un bracelet double-tour en cuir de 40 centimètres imaginé par Martin Margiela, 9 450 F (1 441 €).
- **Sportive.** Le chronographe Kirium Ladies en acier, quatre cadrans (prune, argent, bleu et noir), étanche à 200 mètres, 11 000 F (1 677 €), Tag Heuer.
- **Tendance.** Fred lance une montre-manchette sur bracelet d'acier aux pans biseautés qui semble un hommage à l'esthétique futuriste des années 60, 13 800 F (2 104 €).
- **Martiale.** Panerai donnait l'heure aux militaires italiens sur des cadrans de 44 millimètres - et recueillait un grand succès chez les dames. Rachetée par le Groupe Vendôme (Cartier, etc.), le modèle réduit son diamètre à 40 millimètres dans le Luminor automatique, étanche à 400 mètres, à partir de 16 500 F (2 515 €).
- **Dentelle.** Une montre squelette - fait surprenant - destinée aux dames, mouvement entièrement réalisé à la main, boîtier en or jaune 18 carats, lunettes et cornes sertis diamants, Jaquet Droz.

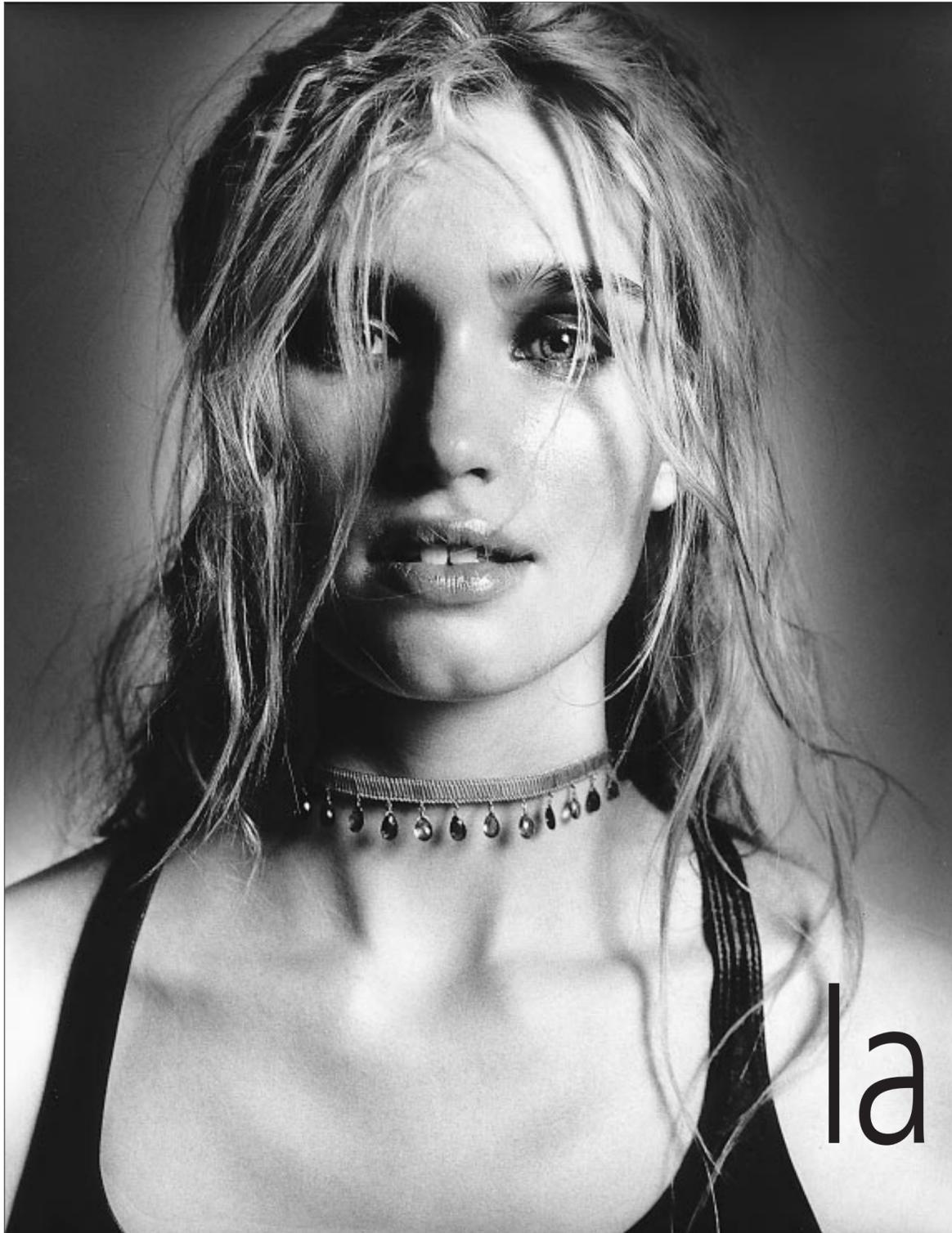
Croire en son temps
&
et un jour le devancer.

Collection "ROMA"
à partir de 14 300 FF.

Van Cleef & Arpels

PARIS 22, PLACE VENDÔME • GENEVE 31, RUE DU RHÔNE

CANNES MONTE-CARLO LONDRES NEW YORK PALM BEACH BEVERLY HILLS
HONOLULU MOSCOW KOWEIT SEUL PUSAN TOKYO OSAKA HONG-KONG
Liste des dépositaires agréés au 01 42 65 80 09



formes graphiques, tissages de métal et pierres imposantes travaillées dans la masse signent une nouvelle allure. Mini-bijoux, tours de cou arachnéens et bracelets-plume ouvrent à la sobriété les portes de la poésie



ONDÉE
Neuf aigues-marines posées sur un jonc d'or 18 carats, modèle Mosaïco, 27 500 F (4 192 €), Pomellato.

la griffe de

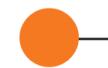
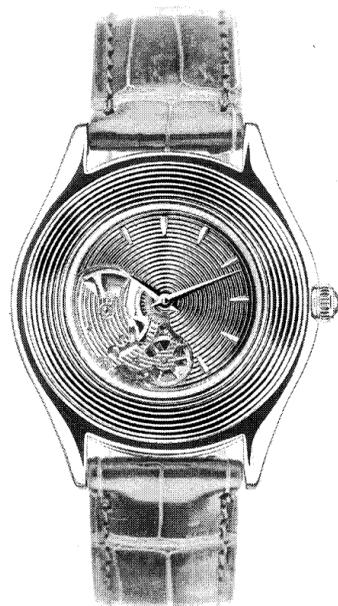
GOUTTES

Collier ruban en or 22 carats tissé main et pierres facettées, tourmaline rose, grenat rhodolite et grenat, Marie-Hélène de Taillac 40 000 F (6 098 €), sur commande chez Colette.

Photo ci-dessus et en haut à droite : Nicolai Lo Russo. Maquillage : Elsa Aubert pour Aurélien. Coiffure : Madeleine Cofano pour Corps et Ame. Réalisation Martine de Menthon, assistée de Charlotte Renard.

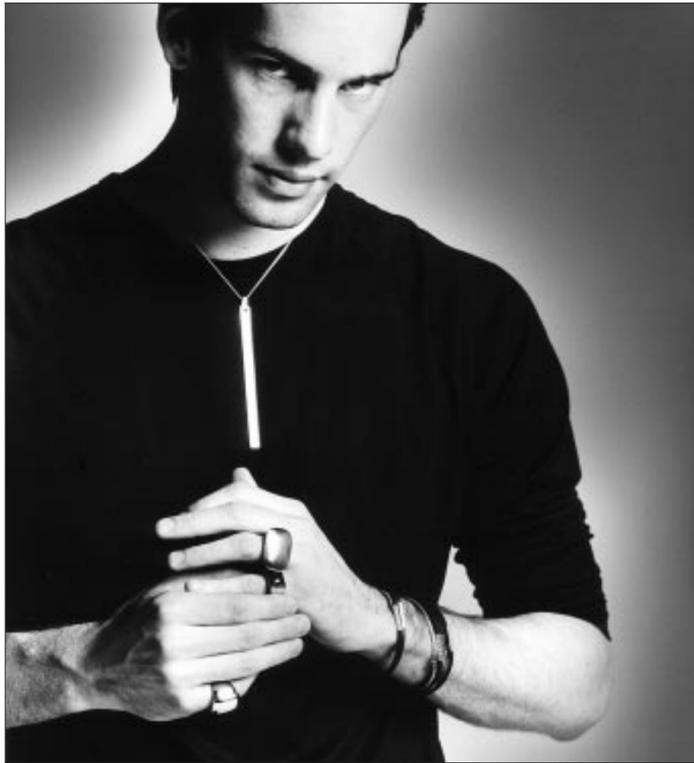
CRISTAL

Pendants d'oreilles en diamants et boules de cristal de roche, disponible à partir de septembre 1999 (prix non déterminé), Mauboussin.



guide

- **Couleurs.** Améthyste, citrine, aigue-marine, en duo ou en solo, les nouvelles bagues Tank de Cartier en or jaune ou or gris, à partir de 7 300 F (1 113 €), Cartier. Ponctué d'un diamant, une topaze bleue, un péridot ou une iolite montée sur or blanc 18 carats, 9 800 F (1 494 €), Piaget Bague « Diane » cabochon calcédoine et griffes saphir, 19 800 F (3 018 €), Fred.
- **Petit prix.** Spiro tube or, fermoir olive inspiré de ceux des colliers de perles fines, collier et bracelet en or 18 carats, 699 F (107 €), 399 F (61 €), Monoprix et Prismatic.
- **Nacre.** Bagues Aloha, nacre blanche sur or jaune, améthyste, tourmaline rose, petit et grand modèle, de 13 500 F à 16 500 F (2 058 € à 2 515 €) Mauboussin. Pendentif « Sensation », en or blanc, diamants et nacre, à l'effigie de la renoncule, la fleur maison, 28 000 F (4 269 €), Van Cleef & Arpels.
- **Joncs.** Deux ors, tourmaline rose, verte, aigue-marine « nuage », tanzanite, de 4 200 F (640 €) à 4 500 F (686 €), Didier Guerin. Bague bombée en or jaune, 1 149 F (175 €), en or blanc et diamants, 5 699 F (869 €), Tati Or.
- **Love.** Pendentifs en or blanc 18 carats, serti de 39 diamants, à partir de 25 360 F (3 866 €), Chopard.
- **Etoile.** Bague chevalière, Challenger en or jaune, argent et saphir étoilé, 8 250 F (1 257 €), bague étincelle en or blanc et éclats de diamants, 27 200 F (4 192 €), Hermès.
- **Semi-rigide.** Bracelet féminin masculin Héraklès en argent satiné, trois largeurs, à partir de 6 050 F (922 €), collier Amazone en argent, 6 600 F (1 006 €), bracelet 4 350 F (663 €), Hermès.
- **Amour.** Pendentif Naccara en or jaune ou or gris et nacre blanche, à partir de 3 800 F (579 €), Mauboussin.
- **Mouvement.** Bague en forme de vague en or gris ou jaune, 6 900 F (1 051 €), Fred.
- **Griffe.** Pendentif en or blanc gravé Bulgari et pavé de diamants sur une chaîne en or blanc, à partir de 12 800 F (1 829 €).



LIGNE

Pendentif lame argent Yves Saint Laurent, bagues (de gauche à droite) : « Babylone » en or blanc et nacre, 13 000 F (1.982 €), Van Cleef & Arpels, en argent massif, Arthus Bertrand, 1 700 F (259 €), Tank Max en or gris et onyx, Cartier, 14 700 F (2 241 €), Deux bracelets, l'un en argent 250 F (38 €), Johnny Rocket chez Colette, l'autre en caoutchouc, 450 F (69 €), Lara Boeing chez Colette, tee-shirt en coton noir APC.



CERCLE
Boucles d'oreilles « Boréal » en or gris et diamant, 29 500 F (4 497 €), Chaumet.

ARCHE
Bagues en or jaune et citrine, aigue-marine ou quartz rose, à partir de 10 400 F (1 585 €), Poiray.



COMÈTES
Puces d'oreilles « étoiles » en or blanc et diamants, à partir de 14 500 F (2 210 €), Chanel.

dès que chutent les prix du pétrole, la place Vendôme refait ses vitrines. Depuis trois ans, là-bas, l'opulence joaillière le cède au minimalisme du goût nord-américain – et, plus généralement, occidental. Il ne suffit plus qu'un bijou soit beau, encore faut-il qu'il soit confortable, c'est-à-dire portable à toute heure, en coulant son éclat dans une vertueuse sobriété. D'où le succès du blanc, paran-

tradition qui fait de l'arche « le vase alchimique de la transmutation des métaux ». Arc-boutées autour d'une grosse pierre fine, les bagues en or que Marie-Hélène de Taillac confectionne au Rajasthan participent, dans leur côté brut, de la même « héroïsation ». A l'inverse, d'autres bijoux de cette créatrice poussent la discrétion jusqu'à devenir presque invisibles, telle cette mince chaîne en or qui, saupoudrant le cou d'une myriade de petites pierres précieuses, rappelle les fins colliers articulés d'un Fred et d'un Van Cleef & Arpels. Chez Chanel, auteur d'une importante collection de « petite joaillerie » – dont

l'épure

gon du pur et du simple. Cette année encore, le diamant trône au milieu de sa cour (perles, cristal de roche, or gris, platine...). A ceci près que, le succès l'ayant banalisé, on en promeut les variétés rares – tels les cent vingt diamants canari de la montre Sunflower de Harry Winston... La nouveauté ne tient donc pas tant à cet esprit d'épure – inspirateur des chevalières de Bulgari comme des nouvelles bagues Tank de Cartier, où la pierre se fond dans l'anneau – que dans la manière dont chacun l'exprime. Ici, il conduit à l'abstraction des formes, tantôt géométriques (boucles d'oreille de Mauboussin, bagues Possession de Piaget) et tantôt sensuelles, voire organiques (bagues Précieuse et Sacha de Cartier, collier Nacara de Mauboussin, collier Vague de Cartier...). Ailleurs, il laisse la vedette au matériau, gonflant son volume ou développant sa complexité. Si les effets de métal tissé (manchette et collier Yves Saint Laurent Accessoires, bague matelassée de Chanel...) annoncent les véritables dentelles joaillères créées par Boucheron et Van Cleef & Arpels (collier Shéhérazade), c'est aux pierres que d'autres offrent le premier rôle, via des pavages faussement rustiques – alliance Boucheron (rubis baguette) ou ligne Ice Cube de Chopard – ou des mises en scène à haute teneur symbolique. Chez Poiray, les nouvelles bagues rectangulaires portent ainsi le nom d'Arche, à cause de la

des « puces d'oreille » à perles ou brillants –, cette tendance à la miniaturisation est qualifiée d'internationale. Elle règne, en tout cas, sur les bijoux fantaisie des créateurs « tendance » vendus chez Colette: bracelet « étiquette » de Francesca Amfitatrof, bracelet gomme et argent de Lara Boeing, bracelet en perles de verre de Nikki B, sans oublier les bijoux en argent pour homme (lien, bracelet à barre...) d'Yves Saint Laurent Rive Gauche, héritiers des bijoux sur fil d'or que l'on s'arrachait encore l'an dernier. Il est bien d'autres manières de casser l'ostentation. Si les bagues de Pomellato osent l'asymétrie, d'autres préfèrent dérouter par des mariages inattendus de pierres (collier géométrique de Cartier, bague Gioco de Pomellato...). A l'opposé du « joli bijou », Fred cultive l'exagération ludique (collier Pistil), tandis que d'autres, comme Van Cleef & Arpels (collier de Falla) cèdent aux jeux de lumière, dans une inspiration presque surréaliste. Dior est celui qui pousse au plus loin cette flamboyance. Sa boutique de joaillerie, qui ouvre le mois prochain, dévoilera les pièces très couture créées par Victoire de Castellane. Comme ce collier « Milly-la-Forêt », évoquant le jardin de M. Dior avec des cerises en corail et des navets de perles, une glycine d'améthyste et des petits pois d'émeraudes... Le retour du rêve.

J. B.

1 A cet instant million femmes partagent leur lit avec un Suisse.

swatch®

Chrono Cadmos 720 F*

Le temps c'est ce que VOUS en faites

*Prix Public Maximum Conso. www.swatch.com

SWATCH MEGASTORE - PARIS : 104, avenue des Champs-Élysées. SWATCH STORE • PARIS : 10, rue Royale - 2, rue du Cherche-Midi
 • NICE : 10, avenue de Verdun • LYON : 105, rue Président E. Herriot • LILLE : 9/11, rue Lepelletier • STRASBOURG : 12/14, rue des Hallebardes
 • MARSEILLE : 51, rue St-Ferréol • BORDEAUX : 40, rue Porte Dijaux • AIX-EN-PROVENCE : 15, rue Fabrot • TOULOUSE : 38, rue de la Pomme
 • Centres Commerciaux : Cap 3000 - Party II - Polygone.

les minutes brillantes de Las Vegas

dans la ville des diamants, où un jour entier peut tenir en une heure, le temps n'existe pas. Pourtant, les montres s'y parent de bijoux et se vendent à prix d'or

a

vez-vous l'heure? Quel jour sommes-nous? Jeudi ou samedi? Dehors, il fait nuit ou soleil? » Avril 1999. A l'intérieur de l'hôtel Caesar de Las Vegas, dont le Forum Shops ne compte pas moins de cent cinq boutiques et restaurants ouverts trois cent soixante-cinq jours par an, le temps est comme trafiqué. Les horloges, confisquées. Les fenêtres occultées,

la lumière tamisée, la ventilation printanière. La ville insomniaque avale trente millions de touristes chaque année. Bienvenue à Cash City, au Trueman Show Live, au Disneyland électronique grouillant de joueurs sans mémoire et de show-girls blond platine, liftées, palettées. Comme il fait bon vivre dans les casinos de Las Vegas. Lorsque les lampadaires s'allument, le soleil se couche. « Notre système d'éclairage sophistiqué nous permet de simuler une journée entière, avec lever et coucher de soleil, en l'espace d'une heure », explique-t-on à la direction marketing du Forum Shops Caesar's. « Histoire de créer une am-

bianche plus propice à nos clients. » Surréaliste. Dans cette métropole, le temps n'existe pas, joailliers et horlogers font des affaires en or, voire en diamants. Chez Fred, une montre pavée de diamants jaunes et blancs (200 000 dollars, 212 890 euros), serait en rupture de stock jusqu'en octobre 1999. « N'oubliez pas, nous sommes dans la ville des diamants, affirme le directeur de la boutique. Il y a beaucoup, beaucoup d'argent ici. Vite gagné. La moitié des gens qui entrent et qui achètent viennent de gagner gros. Et ils exigent quelque chose de différent. D'extravagant. Comme des diamants. » Les goûts évolueraient-ils? Chez Tesorini, un joaillier du Bellagio - réplique d'une villa méditerranéenne plantée (pour 1,6 milliard de dollars) sur le Strip (Las Vegas Boulevard) depuis 1998 -, l'heure est au « BBB » (« Big, Bold and Beautiful » - grand, audacieux et beau). Les imposants cadrans (39 millimètres de diamètre) griffés Frank Muller, les Rolex GMT-Master (12 millimètres d'épaisseur) et les Panerai (distribués par Cartier) continuent d'attirer les curieux. Frank Muller lance même cette année la montre Vegas dont le mécanisme complexe et le design s'inspirent d'un jeu de roulette... « C'est la folie! », avoue un vendeur au sourire à deux mille watts, « Ici les diamants sont plus prisés qu'en Europe », concède Mariam Ashai devant son comptoir de montres Tank et Pasha scintillantes. La directrice de la boutique Cartier précise : « En réalité, les visiteurs de Las Vegas font et s'offrent ce qu'ils n'ont pas le temps de faire chez eux! »

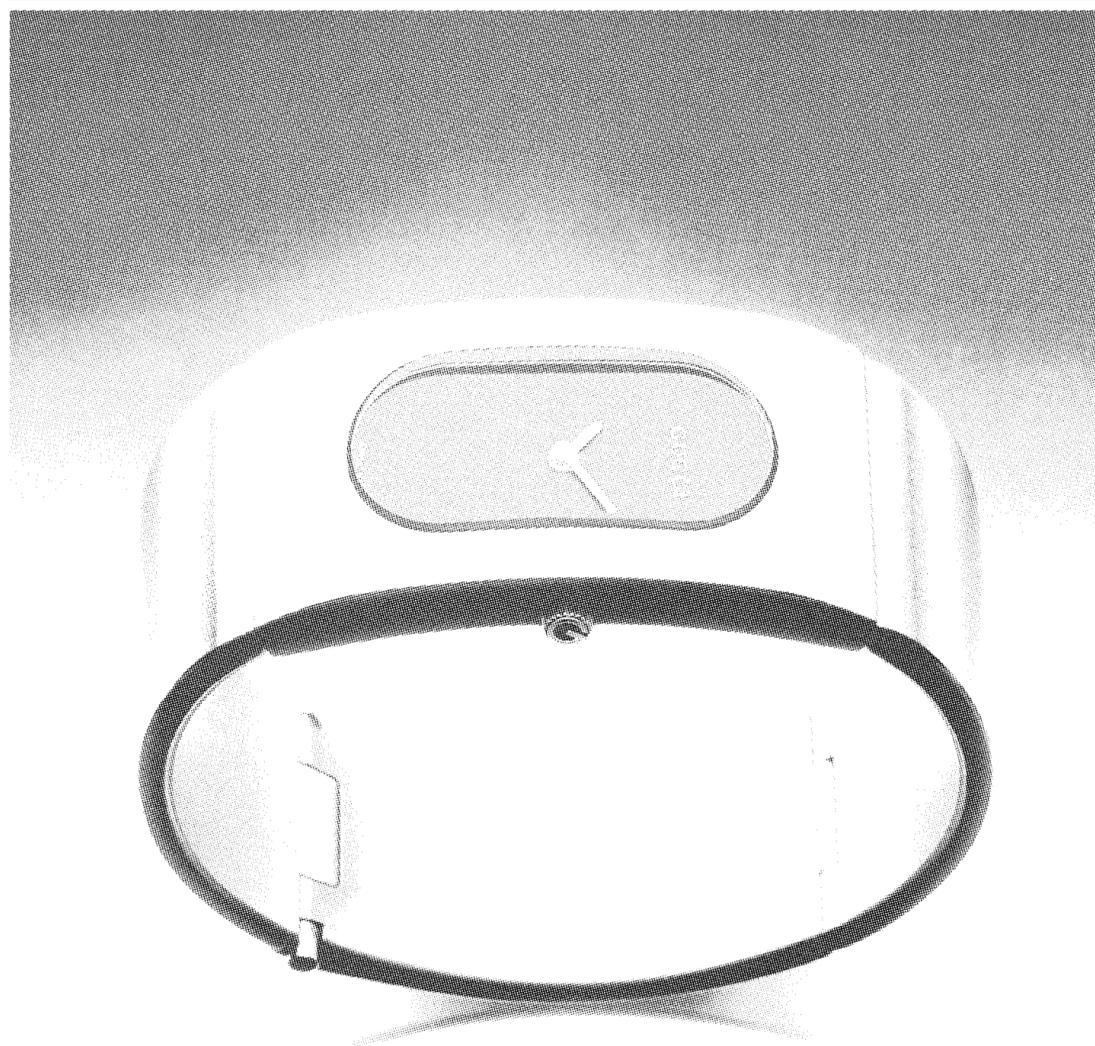
Mais les heures brillantes se parent d'une certaine attirance pour la pièce unique, le « vintage ». Car Las Vegas magnétise une nouvelle clientèle : les nostalgiques des bijoux fabuleux, façon *Titanic*. « Les gens viennent ici pour s'acheter une montre d'époque victorienne ou Art déco qu'ils portent à l'extérieur de Las Vegas », affirme Carissa Badami de la boutique très cossue Fred Leighton, spécialisée dans les montres et les bijoux anciens. Nichée au cœur du Bellagio, la boutique a été assaillie par les clients : une heure après son ouverture, plus de 100 000 dollars (106 445 euros) de bijoux s'étaient envolés. Fred Leighton a même fait scintiller les cous d'Uma Thurman, de Liv Tyler et d'Andie Mac Dowell lors de la dernière édition des Oscars à Hollywood.

Les extrêmes sont au rendez-vous. A la table de mini-baccarat du Bel-

lagio, un homme - complet Hugo Boss, verre de Baileys dans le regard - vient de perdre 800 dollars (851 euros) en deux secondes et quart. Boulevard Las Vegas. Dehors, des ouvriers s'affairent à patiner la tour Eiffel du Paris-Las Vegas, qui aura coûté 760 millions de dollars (809 millions d'euros). Le temps presse. Top chrono. La construction de ce casino, avec simili Louvre, Opéra, Hôtel de Ville et rue de la Paix, doit être terminée d'ici à septembre 1999.

Tout près, quelques touristes photographient la fausse place Saint-Marc et les gondoles du resort-hôtel-casino The Venetian, 1 200 millions de dollars (1 277 millions d'euros)... Une réplique de Venise imaginée par les entrepreneurs de la ville mégalomaniacque du Nevada. L'ouverture est prévue le 2 mai 1999. Tout a été prévu : restaurants pour « gourmets », spa et, bien sûr, boutiques scintillantes de trésors, de Chopard à Movado. Coté casino, les revenus devraient atteindre 14 millions de dollars (14,9 millions d'euros) d'ici à l'an 2000. A Las Vegas, le temps n'est que de l'argent.

Lucie Lavigne



GUCCI
timepieces

pour information
gucci montres 23, rue de la paix, paris, tel. 01 53 43 34 33

JACKPOT
« Sunflower », d'Harry Winston en platine, avec un cadran de 2,2 centimètres serti de 120 diamants canari. Cette pièce unique sera présentée lors de l'exposition de prestige sur les bijoux du Millenium à la Foire de Bâle.





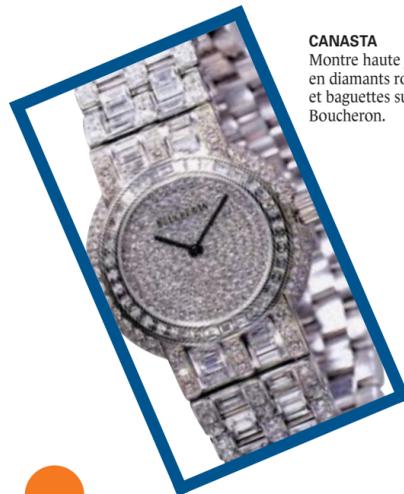
BRELAN
Bracelets Love en or blanc 18 carats
sertis de 43 diamants, Chopard.



CHEMIN DE FER
Bagues Possession hexagonales
en or gris avec barres de diamants,
de rubis et de saphir, Piaget.



BANCO
Sur la belle Monica Bellucci,
les nouvelles bagues précieuses
de Cartier en or gris.

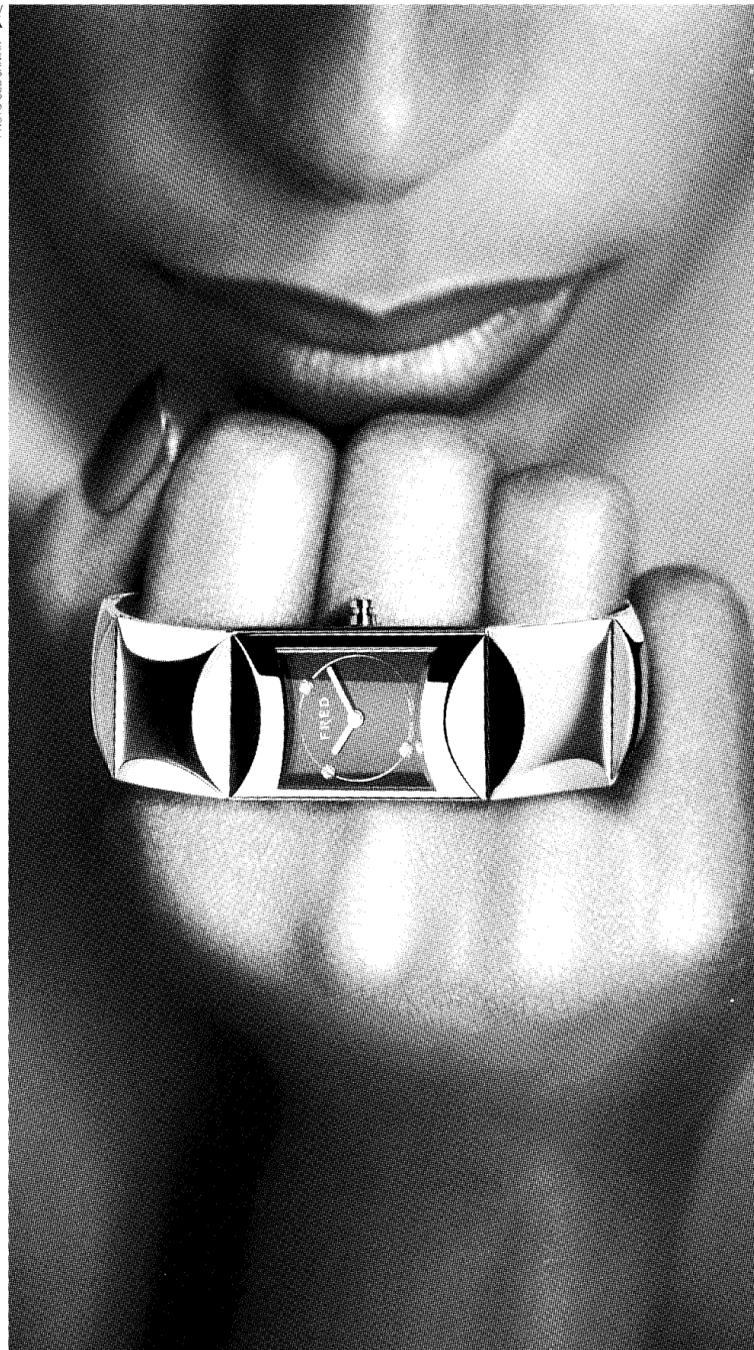


CANASTA
Montre haute joaillerie
en diamants ronds
et baguettes sur or gris,
Boucheron.

guide

- **Hôtels.** Bellagio, tél. : 702-693-8546. Caesars Palace, tél. : 702-731-7110. The Venetian, tél. : 702-733-5000. Paris-Las Vegas, tél. : 702-739-4111. MGM Grand, tél. : 702-891-1111. Mandalay Bay, tél. : 702-632-7777.
- **Restaurants.** Le Cirque, un clone du célèbre et très couru Cirque de New York, tél. : 702-693-8100. Osteria del Circo, saveurs, couleurs, exquise révélation, tél. : 702-693-8150. Picasso, un restaurant aux murs tapissés de véritables Picasso, tél. : 702-693-7223. Coyote Café, le frère de celui de Santa Fe. Parfums sublimes du Nouveau-Mexique, tél. : 702-891-7349. Trattoria del Lupo, le dernier de Wolfgang Puck, THE chef révolutionnaire qui a fait passer Las Vegas du hot-dog à la nouvelle cuisine, tél. : 702-632-7401. Andre's, le *best French food* au monde selon les fins palais qui n'ont pas peur des superlatifs, tél. : 702-730-7955. Spago, tél. : 702-369-6300.
- **Bars.** Red Square, 100 % russe, le plus branché, au casino Mandalay Bay, tél. : 702-632-4107.
- **Montres.** Fred Joaillier, tél. : 702-650-0090. Fred Leighton Rare Collectible Jewels, tél. : 702-693-7050. Roman Times, tél. : 702-733-8687. Cartier, tél. : 702-733-3864. Tesorini (Bellagio), tél. : 702-693-7924.
- **Boutiques.** Les fanatiques de griffes courent au Bellagio qui propose Chanel, Prada, Giorgio Armani, Tiffany & Co., Hermès et Gucci. Banana Republic, pour la version Grace Kelly de Gap, tél. : 702-874-1295. DKNY, tél. : 702-874-1950. Kenneth Cole, tél. : 702-794-2653 et Victoria's Secret, tél. : 702-737-1313.
- **Kitsch et paillettes.** Musée Liberace. A voir une fois dans sa vie : une Rolls couverte de miroirs ou un piano à queue tapissé de pierres du Rhin, tél. : 702-798-5595. The Attic est l' incontournable friperie du coin avec fringues délirantes et meubles en forme de la bouche de Marilyn. Réel voyage psychédélique au pays du kitsch, tél. : 702-388-4088. Show chic : O du Cirque du Soleil, au Bellagio, tél. : 702-693-7722.
- **Néons.** Fremont Street Experience. La rue mythique de Las Vegas. Celle qui a flashé dans tous les films avec son enseigne lumineuse en forme de show-girl et de cow-boy. En prime, un toit clignotant de 2,1 millions de lumières. Les fanatiques déposent leurs valises au Golden Nugget, célèbre pour son buffet « all-you-can-eat », tél. : 702-386-8121.

PHOTO SEB JANAK



Montre Cut acier, cadran noir 3 diamants
Collection Cut à partir de 8 900 FF
Information téléphone : 01 44 29 36 26

FRED
Joaillier

6 RUE ROYALE PARIS

CANNES MONTE-CARLO BEVERLY HILLS HOUSTON LAS VEGAS

L'heure du renouveau besançon

La vallée du Doubs sépare le Jura en deux nations, où tout est identique : les paysages – plateaux plantés de hauts sapins –, les populations et l'activité horlogère. Mais la vallée (suisse) de Joux, fief de Jaeger-LeCoultre, jouit d'une aura qui manque au plateau comtois. Protestants laborieux contre catholiques frivoles ? C'est oublier que le personnel des entreprises horlogères du Jura suisse est pour moitié français... Un horloger explique : « *Le malheur de la France est d'avoir possédé un empire où exporter les qualités basses. Alors que les Suisses, cantonnés dans leurs montagnes, ont dû se battre...* » Genève envoyait ses « commerciaux » dans les cours d'Europe, scellant ainsi avec Paris, phare du luxe, une alliance durable. Aujourd'hui, la montre a deux pôles : Paris pour le style, le Jura suisse pour le contenu horloger. Que reste-t-il à la Franche-Comté ?

Besançon a vécu ses grandes heures en 1973, lorsque 100 000 personnes défilent dans ses rues paisibles : Lip, la plus prestigieuse marque française – auteur de formes novatrices et de la première montre électrique –, licenciée plus du tiers de ses effectifs. Si la tentative autogestionnaire des « Lip » fait couler beaucoup d'encre, elle enterre aussi l'horlogerie *made in France*. Matra s'essaye à en fédérer les débris. Sans conviction : Yema (dont le slogan « Yema me va » fit date) s'effondre à son tour... La concurrence japonaise, qui repoussait les Suisses vers les sphères « nobles » de la montre mécanique, lamina notre production courante, que l'impérialisme des décideurs priva, l'une après l'autre, des marques qui auraient

PARURE
Accrochée à un bikini de Thomas Maier, la montre « *wim* » (World in modernity) d'Akteo avec bracelet cuir et boîtier, 450 F (69 €).
Photo : Nicolaï Lo Rouso.
Réalisation : Martine de Menthon assistée de Charlotte Renard.

pu la défendre. La France reste le second pays horloger d'Europe. Mais si son chiffre d'affaires a augmenté de 7,2 % en 1998 (au total, 3 213 milliards de francs), c'est au prix, souvent, de délocalisations qui ont réduit les effectifs à 6 519 emplois.

En 1999, les ateliers de Lip sont occupés par Akteo, fondé voici sept ans par un designer industriel, Jean-Christophe Mareschal. Il dessine ses modèles d'aiguilles et de boîtes en acier, abritant des mouvements à quartz (souvent) suisses. Ce patron en tee-shirt, Tommy Hilfiger raconte : « *A ma sortie de l'école, on m'a dit : la montre, c'est foutu.* » Il a pourtant vendu par millions ses montres « ludiques » (modèles « sorcière » ou « plombier ») à moins de 500 francs (76,22 euros), où le décor – le cadran, mais surtout les aiguilles – joue les premiers rôles. Fabricant pour Morgan et Adidas, Akteo sacrifie à l'esprit du temps avec une ligne « sobre » baptisée Modernity.

« *Je ne suis pas horloger* », affirme également l'autre grand Bisontin, Alain Sylberstein. Sans doute cet architecte est-il « *celui qui a ouvert à la haute horlogerie les portes de la couleur* » – via les aiguilles et certains rouages –, dans un style influencé par Memphis, mais il reste avant tout le Frank Muller français : un horloger virtuose. Se détournant du marché saturé de la haute complication, Alain Sylberstein rêve de complications utiles, à porter tous les jours, telle cette « grande date » à ne régler qu'une seule fois. Il fabrique quelque deux mille montres par an – du chronographe à 25 000 francs (3 811 euros) au tourbillon à 500 000 francs (76 224 euros) –, achetées pour un



tiens par des collectionneurs – et ne tient pas à grandir.

L'horlogerie comtoise n'a donc pas disparu. En revanche, elle a souvent changé de forme, recyclant sa minutie dans un secteur de pointe : les microtechniques. A Be-

sançon, la prospère entreprise Cheval fabrique des couronnes de montre pour Cartier, Breitling et les autres, mais cette activité – 7 000 modèles différents, et presque sur mesure – se juxtapose à l'usinage de matériaux durs

(pour l'électronique, les télécommunications, etc.) et à la fabrication de lasers industriels. Avec deux consœurs, elle a fondé Alliance, une entreprise moulant par injection de métal des pièces très complexes, dont l'application débordait largement le champ horloger. Outre quelques honnêtes « habilleurs » (Herbelin...) à gros volumes, les sociétés les plus dynamiques sont celles qui façonnent des composants – souvent pour de prestigieuses Suisses, exigeant l'anonymat. C'est le cas d'un des meilleurs fabricants de bracelets métal – Burdet, à Damprichard (l'ancienne capitale des boîtes de montre) –, dont l'exigence et la souplesse font florès des deux côtés de la frontière. Ou du scrupuleux Petitjean, dont les ateliers suisses et français assemblent les mouvements, complications comprises, pour de célèbres, quoique inavouables, Helvètes. Ou encore du cadranier Bernard Haenni, qui, devant la débâcle de ses clients français, se tourna vers de grands groupes suisses pour sauver – et même augmenter – sa production : sept millions de cadrans l'an passé.

A Morteau (Doubs), Emile Péquignot règne sur ce qui fut la capitale de la montre française : « *En 1930, cette ville riche comptait vingt-cinq entreprises horlogères, axées sur la France. Celle qui n'employait vendait ses montres à la Guilde des orfèvres, et chaque bijoutier y apposait sa propre marque.* » Le jeune Péquignot, lui, ose créer la sienne. Et l'avenir lui donne raison. S'il se contente, comme beaucoup, d'associer des mouvements suisses à des boîtes et bracelets de son cru (« *l'habillage de bon goût, dit-il, est une spécialité française* »), l'homme a su créer des standards à succès (Etrier, Moorea...), mais aussi un modèle de chaîne décliné en bijoux, engendrant une image et un style – entre tradition du luxe et tendances –, qui le situent « au niveau d'Omega et Longines ». Et l'autorisent à exporter en Suisse...

J. B.

au sortir d'un long naufrage, le Jura horloger français fait à nouveau valoir l'excellence de sa main-d'œuvre et le goût de ses habilleurs. Souvent pour le plus grand profit des Suisses

LIEN
Montre-bracelet en acier, étanche à 30 mètres, 4 500 F (686 €), Péquignot.



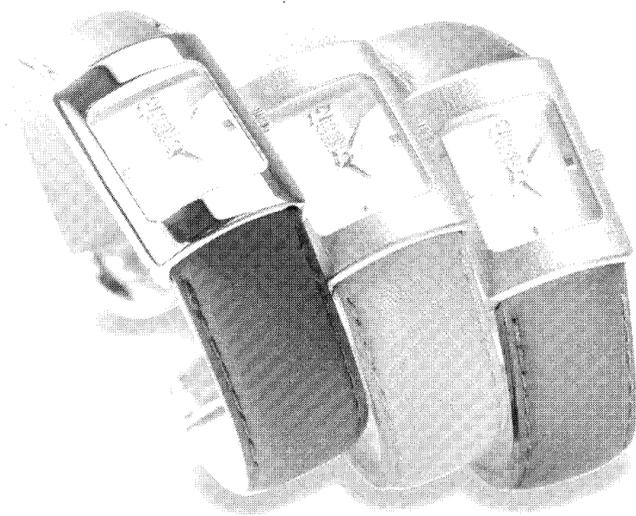
COSSU
Modèle à bracelet acier et cadran en argent, série limitée à 250 exemplaires, 20 000 F (3 049 €), Péquignot.

TALISMAN
Montre Mooréa en acier, glace et fond saphir, étanche sous 5 atmosphères, 12 000 F (1 829 €), Péquignot.



guide

● **Musées.** Sis dans un château, le Musée de l'horlogerie du Haut-Doubs raconte l'ancienne capitale horlogère à travers une belle collection de machines et de pendules astronomiques paysannes (17, rue Glapiney, 25500 Morteau, tél. : 03-81-67-40-88). Très visitée par les Suisses, cette remarquable galerie de montres présente nombre de pièces rares, notamment du XVIII^e siècle (Musée de la montre, rue Berçot, 25130 Villers-le-Lac, tél. : 03-81-68-08-00). ● **Gastronomie.** Excellente cuisine patronnée par un amateur érudit de montres (Hôtel de France, 8, place Cupillard, 25130 Villers-le-Lac, tél. : 03-81-68-00-06).



LÉZARD

Bracelet collection l'Art de Cartier en diamants, saphirs, émeraude et rubis sur or jaune, créé pour l'actrice française Josette Day. Photo L. Tirilly, Cartier.



SERPENT

Broche pendentif collection l'Art de Cartier, en lapis-lazuli et diamants montés sur platine et or jaune, yeux d'émeraude, Cartier. Photo Mary Hilliard, Cartier.

Adidas

Renseignements
au 03-81-40-18-18.

Agnès b.

Renseignements chez Yema
au 03-81-54-24-50.

Akteo

Rens. au 03-81-40-18-18.

APC

3, rue de Fleurus, 75006,
tél. : 01-42-22-12-77.
et www.apc.fr

Emporio Armani

149, bd Saint-Germain, 75006,
tél. : 01-53-63-33-50.
25, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-61-02-34.

Baume & Mercier

Points de vente au 01-42-18-56-83.

Bell & Ross

Rens. au 01.55.35.36.00.

Arthus Bertrand

6, place Saint-Germain-
des-Prés, 75006,
tél. : 01-49-54-72-10.
Rens. province
au 01-69-93-69-91.

Manolo Blahnik

Chez Maria Luisa,
4, rue Cambon, 75001,
tél. : 01-47-03-96-15.

Blancpain

Chez Royal Quartz.

Boucheron

26, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-61-58-16.

Breguet

Chez Chronopassion,

Breitling

Chez Royal Quartz.

Bulgari

10, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-44-13-44.

Calvin Klein

Renseignements
au 03-81-48-14-15.

Cartier

51, rue François-I^{er}, 75008,
tél. : 01-53-93-95-20.
57, la Croisette,
06400 Cannes, tél. : 04-92-59-28-20

Chanel Joaillerie

18, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-55-35-50-05.

Chaumet

56, rue François-I^{er}, 75008,
tél. : 01-56-88-50-20.
12, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-44-77-24-00.

Chopard

72, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008,
tél. : 01-42-66-67-30.
9, la Croisette, 06400 Cannes,
tél. : 04-92-98-07-07.

Colette

(Lara Boeing 747, Johnny Rocket,
Marie-Hélène de Taillac, Yves Saint
Laurent)
213, rue Saint-Honoré, 75001,
tél. : 01-55-35-33-90.

Christian Dior Joaillerie

30, avenue Montaigne, 75008,
tél. : 01-47-23-52-39.

Chronopassion

271, rue Saint-Honoré, 75001,
tél. : 01-42-60-50-72.

Dunhill

15, rue de la Paix, 75001,
tél. : 01-42-61-57-58.

Ebel

Royal Quartz, 10, rue Royale, 75008,
tél. : 01-42-60-58-58.
Sashka Kev, 50, la Croisette,
06400 Cannes.

Fred Joaillier

6, rue Royale, 75008,
tél. : 01-53-45-15-36.

Givenchy

3, rue George-V, 75008,
tél. : 01-44-31-50-00.

Gucci

2, rue du Fg-Saint-Honoré,
75001, tél. : 01-44-94-14-70.

Didier Guerin

Points de vente au 0800-505-900.

Hamilton

tél. : 03-81-48-14-29.

Hermès

24, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008,
tél. : 01-40-17-47-17.

IWC

Points de vente au
01-42-89-65-51.Chez Les Montres
58, rue Bonaparte, 75006,
Tél. : 01-46-34-71-38.
Sashka Kev, 50, la Croisette,
06400 Cannes.

Jaquet-Droz

Bijouterie Gallopin,
1, place de Bergues, 1211 Genève,
tél. : (41)-22-716-27-16.

Jaeger-LeCoultre

A la maison Dubail :
21, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-61-11-17.

Kyo

32, rue du Dragon, 75006,
tél. : 01-42-22-76-76.

Alexis Lahellec

14-16, rue Jean-Jacques-Rousseau,
75001, tél. : 01-42-33-40-33.

Thomas Maier

Au Bon Marché
et chez Maria Luisa
2, rue Cambon 75001
tél. : 01-47-03-96-15.



ÉCLAT

Bracelet manchette en
métal argenté rehaussé
de strass, 119 F (30 €).
Louis Pion.

Mauboussin

20, place Vendôme, 75001.
Tél. : 01-45-61-51-51.
Rens province au 01-44-55-10-00.

Frank Muller

Chez Gangi International
7, place Vendôme 75001,
tél. : 01-53-45-28-20.

Nike

36 15 Nike

Omega

Chez Louis Pion.

Panerai

Points de vente au
01-42-18-56-35.

Patek Philippe

10, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-44-17-77.

Péguignet

Points de vente au
03-81-67-30-66

Piaget

16, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-55-35-32-80.

Louis Pion

63, rue de Rivoli, 75001,
tél. : 01-42-33-39-95.

Poiray

46, avenue George-V, 75008,
tél. : 01-47-23-07-41.

Pomellato

66, rue du Fg-Saint-Honoré,
75008,
tél. : 01-42-65-62-07.

Printemps Haussmann

60-68, bd Haussmann, 75009,
tél. : 01-42-82-50-00.

Rolex

Chez Royal Quartz.

Daniel Roth

Chez Chronopassion.

Royal Quartz

10, rue Royale, 75008,
tél. : 01-42-60-58-58.

Seiko

3615 Seiko

Swatch

Tél. : 03-81-48-14-15.

Tag Heuer

Points de vente
au 01-47-23-41-60
et sur Internet www.tagheuer.com

Marie-Hélène de Taillac

Chez Colette.

Tati Or

19, rue de la Paix, 75001,
tél. : 01-40-07-06-76.

Trussardi

17, rue de Grenelle, 75007,
tél. : 01-45-48-21-63.

TTC

101, rue de Seine, 75006,
tél. : 01-44-41-74-50.

Vacheron Constantin

Dubail, 21, place Vendôme,
75001, tél. : 01-42-61-11-17.
Ferret, 17, la Croisette,
06400 Cannes.

Van Cleef & Arpels

22, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-53-45-45-45.
61, la Croisette, 06400 Cannes.

Ocimar Versolato

Points de vente au 01-53-45-95-00.

Harry Winston

29, avenue Montaigne, 75008,
tél. : 01-47-20-03-09.

Yves Saint Laurent

Rive Gauche Homme
12, place Saint-Sulpice, 75006,
tél. : 01-44-31-63-85.
Uomo, 7, rue Saint-Honoré,
06400 Cannes. tél. : 04-93-99-30-61.

Zénith

Points de vente au : 03-81-68-12-22.

Zucca

Chez Cabane de Zucca
8, rue Saint-Roch, 75001,
tél. : 01-44-58-98-88.

agenda

EXPOS

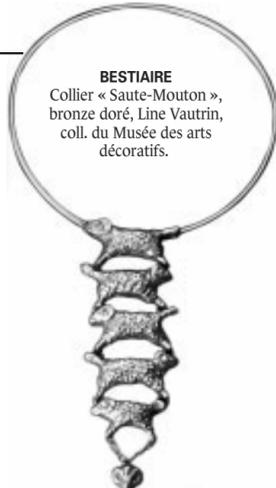
● Secrets de bijoux. « *Je suis ce qu'on appelait autrefois une parurière, un de ces métiers faits de petits riens qui ressemblent à l'air du temps* », affirmait Line Vautrin (1913-1963). Du cendrier « Je suis fou de vous », à la broche « Barbe-Bleue », cinquante de ses objets et bijoux, comme des petits poèmes sculptés, s'exposent au Musée des arts décoratifs. Onze créateurs contemporains participent à cette exposition collective. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001, tél. : 01-44-55-57-50. Jusqu'au 30 mai.

● Cartier. Dans un écrin art déco situé au cœur de Mexico, une rétrospective de trois cents pièces Cartier, illustrant l'ensemble des époques depuis la création de la maison en 1847 : des colliers de Maria Felix – l'un en forme de serpent serti de 273 diamants, l'autre aux crocodiles d'émeraude entrelacés – aux pendules dites « mystérieuses », un parcours précieux semé de trésors. « El Arte de Cartier », Museo del Palacio de Bellas Artes, Mexico, jusqu'au 18 juillet.

LIVRES

● Encyclopédie. *Dictionnaire du bijou*, Editions du Regard, 750 F (114 €). Du diadème égyptien à la fibule du Maghreb, de la technique du filage – opération qui consiste à allonger une masse métallique – au clip à l'ivoire cachalot et au collier de Toutankhamon en forme de faucon sacré, une véritable encyclopédie en images, à travers deux mille cinq cents entrées.

● Perles. *Le Monde des perles*, Annette Green et Linda Dyett, 169 F (28 €), Flammarion. Un tour du



BESTIAIRE

Collier « Saute-Mouton », bronze doré, Line Vautrin, coll. du Musée des arts décoratifs.

monde des perles en plus de cent cinquante pages, agrémentées d'images et de dessins, pour réélir sur son tapis volant collier berbère ou collier éthiopien de verre et d'argent.

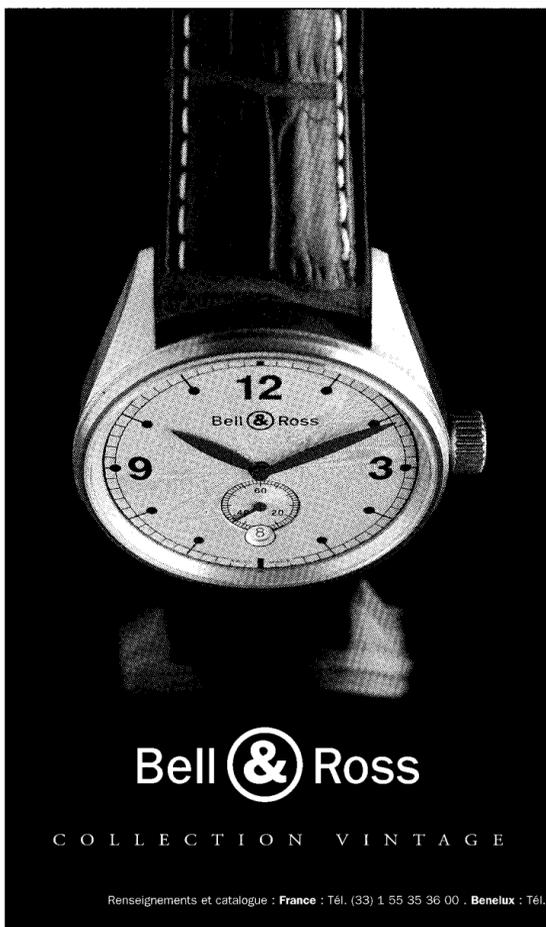
● Bracelets-flacons. *Quand le parfum se fait bijou*, Annette Green et Linda Dyett, 249 F (38 €), Flammarion. Bague à monture en forme de masque, boîtes à senteurs, serpents, bague de soirée pour homme avec vaporisateurs, mille et une curiosités jaillissent de ce livre qui fleurit bon les bijoux aromatiques.

● Et aussi *Extraction, taille, cotes, technique* : un ouvrage de vulgarisation raconte en cent soixante pages et deux cents illustrations cette pierre inrayable qui raye toutes les autres, le diamant, par Jacques Mercier, La Renaissance du livre, 125 F (19 €).



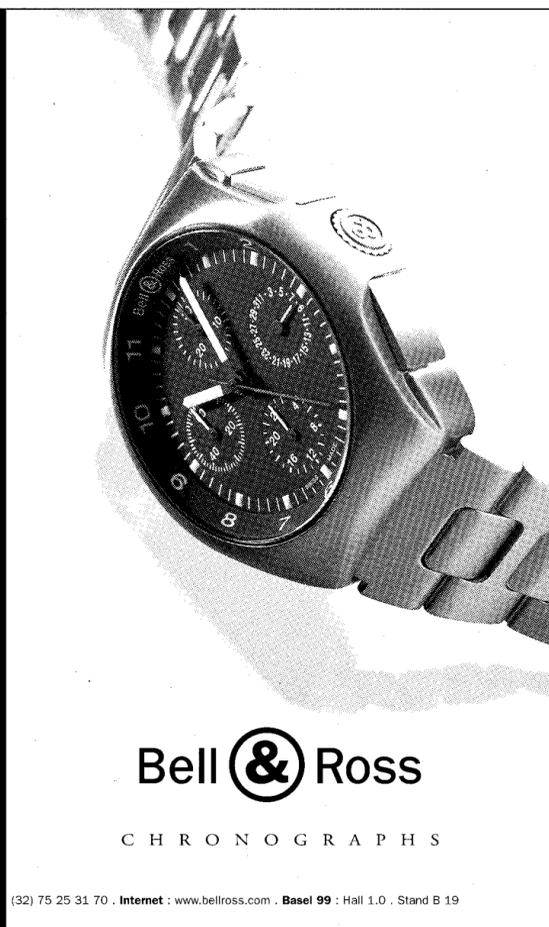
PHILTRE

Bracelet-flacon créé pour le parfum Poison de Christian Dior, in *Le parfum se fait bijou* (Flammarion).



Bell & Ross

COLLECTION VINTAGE



Bell & Ross

CHRONOGRAPHS